

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTIÈME. — LVIe DE LA COLLECTION

CINQUIÈME LIVRAISON — NOVEMBRE



PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

2 et 5, RUE SAINT-SIMON, 2 et 5

(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES

Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. Herder.

VIENNE

Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume Larose (Librairie catholique),
8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

MADRID

Fernandez de Castro (Libreria Gutenberg),
14, Principe.

LISBONNE

Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 131.

MONTRÉAL

Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM
SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :

BUREAUX DE POSTE.

1889

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE NOVEMBRE 1889

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE

Cours de Philosophie. — 1. *Prælectiones logicæ et ontologiæ,* quas in collegio maximo lovaniensi S. J. habebat Gust. Lahousse, E. S. Lovanii, Ch. Peeters (Paris, Lecoffre), 1889, gr. in-8 de xix-604 p., 7 fr. 50. — 2. *Cours de philosophie à l'usage du baccalauréat,* complètement adapté au programme officiel de 1885, par l'abbé Bertheaud, directeur du collège de la Grand'Maison (Poitiers). Paris, Firmin-Didot, 1888, in-8 de viii-649 p., 7 fr. 50.

Psychologie. — 3. *Psychologie de l'attention,* par Th. Ribot, professeur au collège de France. Paris, F. Alcan, 1889, in-12 de 180 p., 2 fr. 50. — 4. *L'Activité mentale et les Éléments de l'esprit,* par Fr. Paulhan. Paris, F. Alcan, 1889, in-8 de 588 p., 10 fr. — 5. *L'Automatisme psychologique,* essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine, par Pierre Janet, professeur au lycée du Havre. Paris, F. Alcan, 1889, in-8 de 496 p., 7 fr. 50. — 6. *Essai sur la liberté morale,* par E. Joyau, chargé de cours à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, F. Alcan, 1888, in-12 de x-246 p., 3 fr. 50.

Métaphysique. — 7. *Principios de metafisica. Ontologia,* por el Dr Ant. Hernandez y Fajarnés, catedr. en la Univ. de Zaragoza. Zaragoza, C. Gasca, 1887, in-8 cartonné de xxxii-365 p. — 8. *Essai d'introduction à l'étude de la philosophie critique. Les Bases de l'objectivité de la connaissance dans le domaine de la spontanéité et de la réflexion,* par A. Van Weddingen, aumônier de la cour. Bruxelles, F. Hayez, 1889, in-8 de 879 p. — 9. *Essai sur la méthode en métaphysique,* par Paul Dubuc, doct. ès lettres. Paris, F. Alcan, 1887, in-8 de 311 p., 5 fr. — 10. *Études sur la raison,* par Félix Cellarier. Paris, F. Alcan, 1889, in-12 de 279 p., 3 fr. — 11. *Le Phénomène, esquisse de philosophie générale,* par J.-J. Gourd, professeur à l'Université de Genève. Paris, F. Alcan, 1888, in-8 de 447 p., 7 fr. 50. — 12. *La Philosophie de la mécanique,* par Edouard Pellis. Paris, F. Alcan, 1888, gr. in-8 de 187 p., 2 fr. 50. — 13. *L'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie,* par E. de Roberty. Paris, F. Alcan, 1889, in-12 de 192 p., 2 fr. 50. — 14. *Dieu et l'Être universel, abrégé de Dieu dans la science et dans l'amour,* par Arthur d'Anglemont. Paris, Aug. Ghio, 1889, in-12 de viii-486 p., 3 fr. 50. — 15. *La Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion,* par J. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. Paris, F. Alcan, 1889, in-8 de 280 p., 5 fr.

Cosmologie. — 16. *Le Problème cosmologique,* dissertation par D. Nys, bach. en théol., licencié en phil. Louvain, Ch. Fonteyn, 1888, gr. in-8 de vi-201 p., 3 fr. 50. — 17. *Matière et Forme en présence des sciences modernes,* par Alb. Farges, prêtre de Saint-Sulpice. Gr. in-8 de 222 p., 4 fr. — 18. *L'Univers a-t-il été créé? ou Que sommes-nous? exposé populaire sur la matière et la force, la vie et la mort, les plantes, les animaux et l'homme,* par L. Guillaume. Paris, E. Dentu, 1888, in-12 de 209 p., 2 fr. 50.

Morale. — 19. *Elementos de derecho natural,* por D. Rafael Rodriguez de Cepeda, catedr. en la Univ. de Valencia. *Parte Segunda.* Valencia, Domenech, 1888, in-12 de 449 p., 4 fr. — 20. *Le Droit naturel, ou Philosophie du droit,* par Christodul I. Suliotis, docteur en droit et docteur ès lettres. Paris, Marescq aîné, 1888, gr. in-8 de 675 p., 10 fr. — 21. *Questions de morale pratique,* par Francisque Bouillier, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1889, in-16 de xv-368 p., 3 fr. 50.

Histoire de la philosophie et Traductions. — 22. *Le Procès de Socrate. Examen critique des thèses socratiques,* par G. Sorel. Paris, F. Alcan, 1889, in-12 de 396 p., 3 fr. 50. — 23. *La Philosophie de Platon,* par Alfred Fouillée, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques et par l'Académie française. Tome III :

Histoire du platonisme et de ses rapports avec le christianisme. 2e édit. revue et augmentée. Paris, Hachette, 1889, in-16 de 393 p., 3 fr. 50. — 24. *Etudes sur le Banquet de Platon,* par C. Huit. Paris, E. Thorin, 1889, in-8 de 139 p., 2 fr. 50. — 25. *Polémique d'Aristote contre la théorie platonicienne des idées,* essai philosophique suivi d'éclaircissements sur quelques points du peripatétisme, par H.-P. Cazac, professeur de philosophie au lycée de Tarbes. Tarbes, Croharé, 1889, gr. in-8 de 76 p. — 26. *La Philosophie de Gassendi,* par P. Félix Thomas, professeur au lycée de Brest. Paris, F. Alcan, 1889, in-8 de 320 p., 6 fr. — 27. *Critique de la philosophie kantienne,* par Arthur Schopenhauer, traduit en français par J.-A. Cantacuzène. Bucarest, Sotschek (Paris, Perrin), 1889, in-8 de 203 p., 4 fr. — 28. *Psychologie,* par Ant. Rosmini Serbati, traduit de l'italien sur la nouvelle édition, par E. Segond, professeur au collège Stanislas. Tome II. Paris, Perrin, 1888, in-8 de 586 p., 8 fr.

1. — Le grand travail du P. Lahousse, professeur au collège de la Compagnie de Jésus à Louvain, vient de se terminer par la publication du dernier volume, dernier dans l'ordre du temps, mais premier dans l'ordre méthodique des matières: ce volume renferme en effet la logique, qui doit précéder tout le reste, et l'ontologie générale, introduction naturelle aux traités de métaphysique spéciale qui ont déjà paru et auxquels le *Polybiblion* a fait l'accueil qu'ils méritaient (t. LIII, p. 522). Il faudrait répéter ici les mêmes éloges relatifs à la sûreté de la doctrine, à l'ordre de la composition, à la parfaite lucidité de la forme. Les questions à signaler dans le traité de logique me paraissent être celles des jugements synthétiques et analytiques et de l'induction, ainsi que la théorie entière de la certitude. Elles démontrent chez l'auteur, en même temps qu'une fidélité intelligente aux enseignements traditionnels de l'école, le souci louable de munir ses disciples d'arguments solides contre les erreurs de la pensée moderne. Tout au plus pourra-t-on, au point de vue de la méthode des sciences expérimentales, regretter l'absence des règles pratiques qui, depuis Stuart Mill surtout, ont complété cette partie de la logique générale, à peu près étrangère à la scolastique. Par exemple, on chercherait vainement dans la logique du P. Lahousse les règles de l'hypothèse qui, je crois, n'y est pas même nommée. — Son ontologie traite: 1° de l'être et de ses propriétés (et à ce sujet de l'essence et de l'existence, de la puissance et de l'acte, de l'unité y compris le principe d'individuation, du vrai et du faux, du bien et du mal); 2° des dix catégories, en cinq chapitres, dont le plus important est celui de la *Causalité;* 3° des perfections des êtres, en particulier de l'infini et du fini, du nécessaire et du contingent; le tout aboutit à deux articles sur l'ordre et sur le beau. Impossible de s'arrêter ici sur les détails remarquables de ce long traité. Je me contente de signaler aux théologiens encore plus qu'aux philosophes les deux discussions très étudiées de l'hypostase et des accidents absolus; sur cette dernière question, l'auteur, fidèle à l'enseignement traditionnel, s'attache à réfuter les difficultés qu'y a opposées son éminent confrère, le P. Palmieri. Ce volume et les trois qui lui font suite ont leur place marquée dans toutes les bibliothèques

philosophiques. Les professeurs et les élèves des grands séminaires, en particulier, ne peuvent guère trouver de secours plus utile, soit pour l'étude, soit surtout pour l'argumentation. La forme constamment didactique et syllogistique de ce grand cours de philosophie a ses inconvénients comme ses avantages; mais elle devient, pour les exercices des cours ecclésiastiques de philosophie, une recommandation de premier ordre. A un point de vue plus général, elle se prête admirablement aux besoins des travailleurs, même profanes, qui veulent trouver sur-le-champ telle définition, telle théorie, telle démonstration consacrées dans l'École.

2. — Le *Cours de philosophie* de M. l'abbé Bertheaud s'adresse à un public étudiant tout autre que celui du P. Lahousse. A première vue, on serait tenté de croire que ces deux auteurs n'enseignent pas la même science. Ce sont pourtant deux philosophes chrétiens, mais qui suivent deux programmes fort divers. Il ne faut pas blâmer le professeur de Poitiers d'avoir adopté le langage et les procédés de l'Université de France, puisqu'il a travaillé pour des élèves qu'elle est chargée d'examiner. Mais il est permis de trouver bien strictement utilitaire cette raison donnée par M. Bertheaud de la publication de son livre : « Dans l'espace de huit années, les quatre-vingt-dix élèves qui ont suivi mon cours préparatoire à l'examen ont tous été reçus, à l'exception de trois ou quatre, à la fin de leur première année, ou au mois de novembre de leur seconde année. » Sans exiger une grande originalité personnelle dans un livre classique, on peut juger excessive la promesse de donner sur toute question « la doctrine la plus généralement admise dans l'enseignement. » On peut même se demander si les maîtres contemporains dont l'auteur s'est « aidé » agréeront sans quelque arrière-pensée de plainte « l'expression de sa profonde gratitude. » Une grande partie de sa *Psychologie,* par exemple, n'existerait plus, si on y reprenait ce qui appartient à M. Rabier.

Tout cela tend-il à diminuer l'utilité pratique de ce volume? Point du tout. L'auteur a mis partout des qualités précieuses: l'ordre, la clarté, même dans la concision. Ses résumés dispenseront les jeunes étudiants d'aborder de gros livres mal adaptés à leur intelligence ou aux limites imposées à leurs études. A mon humble avis, un maître intelligent aura plus d'une fois à modifier, à compléter surtout, telle ou telle théorie, et à citer plus d'autorités chrétiennes, sans oublier saint Thomas, sur certaines questions privilégiées. Mais les professeurs qui craignent sagement que leurs élèves ne se perdent dans le premier volume de M. Rabier seront heureux d'avoir ici une sorte d'extrait de ce précieux travail. Ils regretteront que M. Bertheaud n'ait pas utilisé les cahiers autographiés, mais non imprimés encore, du même auteur, qui auraient renforcé plusieurs pages de sa morale et de sa

métaphysique. Mais, en somme, tout ce volume, y compris l'*Histoire de la philosophie,* qui n'insiste avec raison que sur les grands systèmes, est bien approprié à son but spécial, et on peut lui prédire un véritable succès.

3. — Le petit volume de M. Th. Ribot sur la *Psychologie de l'attention* peut prendre place à côté de ses trois études déjà publiées sous ces titres : *Maladies de la mémoire, — de la volonté, — de la personnalité.* C'est toujours de la psychophysique, ou de la physiologie, beaucoup plus que de la psychologie *veri nominis.* C'est toujours même, quoique le titre ne le dise pas cette fois, de la physiologie morbide ou de la pathologie, plutôt que de la physiologie normale ; cette fois pourtant, les « maladies de l'attention » ne forment qu'un troisième et dernier chapitre, après deux autres consacrés à « l'attention spontanée » et « volontaire. » Toujours aussi on peut dire à M. Ribot : Ce que vous nommez attention, est tout autre chose que l'attention, — comme on lui avait dit précédemment que ses études, d'ailleurs très utiles, sur la mémoire, la volonté, la personnalité, n'atteignaient réellement ni la personnalité, ni la volonté, ni la mémoire.

Le présent opuscule de M. Ribot est notablement plus court que les précédents, mais il témoigne du même soin dans la préparation et dans l'exécution, comme aussi, hélas ! des mêmes préoccupations purement empiriques. Il aurait, de plus, s'il fallait en croire l'auteur lui-même, un mérite supérieur de nouveauté, parce qu'il tend à combler une lacune de la psychologie contemporaine. Il faut l'entendre sans doute de la « psychologie physiologique ; » car la vraie psychologie de l'attention existe, on peut la trouver dans plus d'un livre estimable et en tirer même des suppléments indispensables à qui n'aurait étudié que le petit livre de M. Ribot. « Il y a deux formes bien distinctes de l'attention, dit le savant professeur : l'une spontanée, naturelle ; l'autre volontaire, artificielle. — La première, négligée par la plupart des psychologues, est la forme véritable, primitive, fondamentale de l'attention. La seconde, seule étudiée par la plupart des psychologues, n'est qu'une imitation, un résultat de l'éducation, du dressage, de l'entraînement. » Sauf le positivisme trop flagrant de ces derniers mots, la doctrine est exacte, mais élémentaire. Quels psychologues a donc étudiés M. Ribot pour la croire neuve ? Je croyais admis de tout le monde que l'attention spontanée précède l'attention volontaire, en quoi l'attention suit la loi de toutes nos facultés actives. Il paraît que la psychologie physiologique n'était pas encore arrivée là. Qu'elle rende donc grâce à M. Ribot, tandis que nous resterons fidèles à nos vieux errements, de plus en plus justifiés par la marche même des novateurs.

Ce n'est pas à dire que, sur la psychologie de l'attention, le savant

professeur en revienne à notre point de vue ; j'ai affirmé déjà qu'il n'étudiait pas l'attention elle-même ; il ne s'occupe que des faits physiologiques qui l'occasionnent ou l'accompagnent. Voici sa formule finale : « L'attention dépend d'états affectifs, les états affectifs se réduisent à des tendances, les tendances sont au fond des mouvements (ou arrêts de mouvements) conscients ou inconscients. L'attention, spontanée ou volontaire, est donc liée à des conditions motrices dès son origine même. » Que manque-t-il à cette formule pour être pleinement acceptable ? La définition vraie de l'attention, que M. Ribot a jugé inutile de donner. Cette définition doit renfermer l'idée de volonté, d'activité personnelle ; dès lors, on a, d'une part, l'activité intellectuelle fatalement excitée par des états affectifs dans la spontanéité, et d'autre part, s'excitant elle-même, quoique en conformité à la loi des états affectifs, dans l'attention libre. Seulement, nous voilà dans la psychologie des facultés, de l'unité, de l'autonomie psychiques : toutes choses que la « psychologie physiologique » se croit obligée d'ignorer. — Cette grave réserve laisse leur valeur relative très réelle aux lois physiologiques établies plus ou moins clairement dans les trois chapitres de ce petit traité. Le chapitre le plus curieux, mais, ce me semble, le plus perfectible, est celui des maladies de l'attention, ingénieusement ramenées à trois types : hypertrophie, atrophie, idiotie. On n'y trouvera presque rien sur ce dernier état, peu de chose sur le second ; et sur le premier, qui renferme l'idée fixe et l'extase, des théories bien imparfaites et une étude de sainte Thérèse, qu'il est difficile de prendre au sérieux. M. Ribot a feuilleté l'autobiographie de la sainte ; il y a longtemps que M. J. Simon avait remarqué qu'on peut y étudier la psychologie, mais il ajoutait : « Il y en a pour la vie ; » évidemment M. Ribot n'y a pas encore mis le temps nécessaire. Peut-être même, de toutes les conditions qui lui ont manqué pour mener cette étude à bien, le temps n'est-il pas la plus importante.

4. — Le gros volume de M. Fr. Paulhan sur l'*Activité mentale et les Éléments de l'esprit* peut être considéré comme une exposition détaillée, approfondie, de la doctrine exposée en abrégé dans sa *Physiologie de l'esprit* (*Polybiblion,* t. LII, p. 103). Cette doctrine n'est pas la sienne seulement ; c'est, avec des nuances, celle de presque tous les psychophysiciens de ce temps ; mais aucun d'eux peut-être ne l'a présentée avec le même appareil d'analyse et d'observations scientifiques. On peut reprocher à M. Paulhan, il est vrai, de n'avoir ni la précision du langage, ni la rigueur du raisonnement qui conviennent à la science. Mais ce défaut, joint à l'abondance vraiment abusive de ses développements, est peut-être utile, en somme, à des théories toutes en surface et dépourvues de fond solide. Le détail est spécieux et même riche de remarques vraies et subtiles, de constructions qui pourront avoir

leur emploi dans la psychologie sérieuse; mais le point de départ étant défectueux, le point d'arrivée ne peut qu'être faux.

L'essentiel de la doctrine peut se résumer en ces termes : l'esprit n'est pas une unité, c'est une synthèse résultant de phénomènes élémentaires; de sorte qu'il n'y a plus ni facultés, ni substance spirituelle, il n'y a que des phénomènes, des faits psychiques, se groupant d'après des lois aussi rigoureuses que celles de la chimie, de façon à produire cette synthèse qu'on appelle l'esprit. Plaignez-vous, comme Michelet, que cette prétendue psychologie vous enlève votre moi; vous ne troublerez pas le moins du monde la quiétude de ces savants, qui ne sont pas loin de comparer l'unité de l'esprit à celle d'une société quelconque, d'une ruche d'abeilles ou de la confédération des cantons suisses.

Dans une première partie, M. Paulhan étudie les éléments psychiques qui doivent aboutir à constituer l'esprit, et constate qu'ils ont tous ces deux tendances : appeler à eux et absorber ceux de leurs pareils qui peuvent s'harmoniser avec eux, et, au contraire, empêcher de naître ou faire disparaître ceux qui leur sont antipathiques. Les deux parties suivantes sont consacrées naturellement à étudier : 1° les lois de l'association (et M. Paulhan fournit là, en trois cents pages, quelques bonnes contributions à cette importante étude) ; 2° l'esprit, qui en est le résultat, et qui est considéré successivement dans ses expressions partielles (l'amour, le langage), dans sa plus grande généralité (personnalité), dans ses rapports avec la société et le monde extérieur, etc. « Synthèse des phénomènes organiques et des phénomènes psychiques, qui sont de véritables produits sociaux, élément du système social, principe de finalité dans le monde; » M. Paulhan et l'école positiviste actuelle ne vont pas plus loin dans la philosophie du moi.

5. — C'est malheureusement à la même école que semblent appartenir M. Pierre Janet et son livre justement remarqué sur ce qu'il nomme *l'Automatisme psychologique,* ou les formes inférieures de l'activité humaine, telles que catalepsie, somnambulisme, hypnotisme, anesthésie, etc. Ce livre, avant d'entrer dans la « Bibliothèque de philosophie contemporaine » de l'éditeur F. Alcan, a subi, comme thèse pour le doctorat, l'examen de la Faculté des lettres de Paris, et, chose piquante, c'est l'oncle du récipiendaire, c'est M. Paul Janet qui, après quelques difficultés, a consenti à présider la soutenance. Il est vrai que la parenté de l'éminent professeur et du jeune candidat ne s'étend guère à leurs doctrines respectives. Mais la science et le talent du nouveau venu étaient trop incontestables pour ne pas enlever toute importance à quelques divergences doctrinales, eu égard surtout aux idées de conciliation et de fusion qui dominent à cette heure dans l'enseignement officiel.

Quelque réserve qu'il convienne d'opposer à certaines explications et à certaines tendances de M. Pierre Janet, il serait injuste de ne pas reconnaître l'apport considérable que lui doit la psychologie morbide. Non seulement il a étudié avec soin et présenté avec netteté un grand nombre de faits caractéristiques, mais il en a tracé une classification générale, dont la base et beaucoup de détails, ce me semble, peuvent dès à présent être acceptés sans préoccupation d'école. Sa méthode d'observation paraît d'ailleurs parfaitement appropriée à ces études délicates, et il faut recommander à tous ceux qui voudraient s'y appliquer les pages de son introduction (4-10) où il l'expose. — Le correctif de certaines exagérations physiologiques de M. Pierre Janet se trouve, du reste, dans cette vue très juste de son début, que l'activité psychique de l'homme peut être fatale ou automatique dans certaines de ses manifestations, sans qu'on ait le droit de contester le caractère libre de plusieurs autres, ni même la présence d'une certaine intelligence, d'une certaine conscience, dans toutes. Il y a donc un automatisme psychologique. Il peut être total (occupant l'esprit tout entier, ne laissant place qu'à une seule pensée ou une seule action), ou partiel (impulsions fatales, coexistant à une activité consciente qui s'y oppose).

Sous le titre d'*Automatisme total*, la première partie de l'ouvrage traite de la catalepsie et du somnambulisme, en insistant sur les phénomènes de conscience, d'oubli au réveil, de mémoire alternante et de suggestion, qui se produisent dans ces états morbides. Il y a là des analyses et des explications vraiment lumineuses ; mais un spiritualisme sérieux devra modifier certaines formules sur les « diverses existences psychologiques successives, » sur les « changements de personnalité, » formules fausses en elles-mêmes, et qui dépassent la portée des faits sur lesquels on les appuie ; que ne peut-on dire aussi qu'elles dépassent la vraie pensée de l'auteur ! — La seconde partie, *Automatisme partiel,* renferme de longues et attentives recherches sur les catalepsies partielles, les suggestions qui suivent l'état hypnotique, les anesthésies, et ce qu'on nomme d'une façon fort suspecte « désagrégation psychologique, » titre qui amène l'histoire et la discussion du spiritisme, de la folie impulsive et des idées fixes et hallucinations. Ce qu'il y a de plus frappant dans ces études très curieuses et d'une lecture fort attrayante, c'est l'existence bien constatée, dans certains états morbides, de deux manières d'être psychologiques, non pas successives, mais simultanées. C'est ce que M. Pierre Janet appelle « personnalités simultanées, » et qu'il rapproche, à juste titre, des « personnalités alternantes, » étudiées par M. Th. Ribot et d'autres psychophysiciens. Mais ces expressions qui, l'une et l'autre, contredisent l'unité personnelle, sont absolument inexactes, et la psychologie spi-

ritualiste n'aura certainement aucune peine à concilier les faits de simultanéité, comme ceux d'alternance, avec la vraie notion de l'unité personnelle de l'homme.

6. — La question psychologique de la liberté domine à la fois la morale et la métaphysique ; il ne faut donc pas s'étonner de la voir résolue dans le sens négatif par la fausse philosophie qui s'est faite l'esclave de la science matérialiste, ou systématiquement exclue du domaine de la vérité connaissable par les positivistes et empiristes de ce temps. M. Joyau est de ceux qui maintiennent contre ces négations et ces fins de non-recevoir « la liberté morale » de l'homme. Son *Essai* sur cette question a obtenu une mention honorable de l'Académie des sciences morales et politiques au concours de 1885. Sa doctrine, quoique hostile au déterminisme scientifique des docteurs du jour, est loin de s'identifier avec la thèse traditionnelle du libre arbitre, soutenue à ce même concours par deux de ses concurrents, dont le *Polybiblion* a fait connaître les mémoires, M. Fonsegrives et M. l'abbé E. Blanc. Je dois dire aussi, en toute sincérité, que si la partie de cette doctrine qui coïncide avec l'enseignement commun de la philosophie spiritualiste est vraiment solide, celle qui s'en écarte m'a paru « fourmiller de contradictions. » L'auteur me pardonnera la rude franchise de ces termes qu'il emploie lui-même à l'égard de la doctrine « soutenue en France par toute l'école spiritualiste. » J'espère justifier aisément ma sévérité ; mais je dois, avant tout, appeler l'attention bienveillante des lecteurs philosophes sur quelques-unes des pages tout à fait louables de cet *Essai*.

Telles sont à peu près toutes celles de la *Première Partie,* où se trouvent exposées : 1° les théories fatalistes et déterministes, entre lesquelles M. Joyau a bien raison de dire que la différence est « plus apparente que réelle, » et qui enlèvent également tout caractère moral à notre activité ; 2° la théorie de la volonté absolument indépendante, qui offre le même inconvénient ; mais notre auteur a tort de la confondre avec la doctrine du libre arbitre, que la philosophie traditionnelle appelle aussi bien « liberté d'indifférence, » sans admettre pour cela l'erreur singulière, qui a échappé au docteur Reid, d'un acte humain sans motif. — Dans la *Deuxième Partie,* les « preuves de la liberté, » réduites, il est vrai, au double argument tiré de la la loi morale et des sentiments moraux, sont exposées et défendues par M. Joyau avec une fermeté louable, même contre son maître, M. Fouillée ; on pourra pourtant regretter l'extrême brièveté de sa polémique contre les théories déjà si populaires de la morale évolutionniste. Le chapitre *Du Bien* aboutit à cette définition formelle très exacte du bien moral, « ce qui est conforme à la raison ; » mais s'ensuit-il qu'on ne puisse le définir aussi d'une façon objective, par l'idée générale d'ordre, reposant sur l'essence même des choses?

Quoi qu'il en soit, la théorie plus ou moins propre à notre auteur se trouve surtout dans les chapitres : *De la Spontanéité morale, De la Liberté et de la Responsabilité, De la Certitude et de la Liberté.* Appuyée ou plutôt mêlée à des observations psychologiques souvent exactes et même fines et profondes, elle n'en est pas moins inacceptable et contradictoire. M. Joyau nie absolument le libre arbitre, parce qu'il lui paraît absurde que la volonté repousse le bien et s'attache au mal connus ; il admet seulement la liberté morale, c'est-à-dire au fond l'affranchissement de la volonté, ou la volonté non dominée par une autre force que celle de la raison. Mais, si cet état ou son opposé n'est pas lui-même l'effet de la liberté, comment serons-nous responsables? Et pourtant M. Joyau maintient la responsabilité de nos actes mauvais ; il la justifie en nous montrant que, dans ces actes, « nous n'avons tenu aucun compte des avertissements et des ordres de la conscience morale, que nous n'avons fait aucun effort personnel, que nous n'avons pas pris la peine de réfléchir » (p. 183). En d'autres termes, nous avions à choisir entre écouter et ne pas écouter notre conscience ; et nous avons pris librement le parti de ne pas l'écouter : voilà donc le libre arbitre évidemment admis par M. Joyau, bien qu'il emploie une bonne partie de son livre à le combattre. Au fond, son erreur vient d'une vue trop exclusive de cette vérité : la volonté veut nécessairement et toujours le bien. Comment cette vérité s'accorde avec le libre arbitre étendu jusqu'au pouvoir de pécher, c'est ce qu'il peut voir chez les docteurs chrétiens qu'il connaît et qu'il estime, mais qu'il n'a pas assez étudiés.

7. — Un jeune et brillant professeur de l'Université de Saragosse, M. Hernandez y Fajarnés, en attendant l'occasion favorable de continuer sa réfutation du positivisme, si bien commencée par un *Examen de la psychologie cellulaire,* dont le *Polybiblion* a parlé dans le temps, inaugure par un traité général d'*Ontologie* des *Principes de métaphysique,* qui peuvent avoir une utilité plus générale en qualité d'enseignement positif et même officiel. On sait que les universités espagnoles n'ont aucunement renoncé à la philosophie traditionnelle, et que tel examen pour les grades littéraires y comporte des questions sur les universaux, sur l'intellect agent, sur les espèces expresses et impresses, comme on n'en pose de ce côté des Pyrénées que dans les écoles ecclésiastiques. Il est bien entendu que les novateurs, même là-bas, expliquent ce phénomène par la paresse scientifique, l'esprit de routine et la tyrannie de l'obscurantisme. On pourrait y voir plutôt le résultat à la fois de l'esprit traditionnel et du génie réfléchi de l'Espagne. Le fait est que nos étudiants universitaires ne liraient pas sans quelque surprise les beaux et puissants chapitres de l'*Ontologie* de M. Hernandez, intitulés : *Principes constitutifs de l'être, — Ses Propriétés transcendentales, — Caté-*

gories ontologiques, — Fini et Infini, — Substance et Accident, — Cause efficiente, — Causes finales. C'est de la scolastique, il est vrai, et on aurait bien pu s'en amuser chez nous, il y a quelques années. Mais aujourd'hui, grâce à Dieu, non seulement on ne se moque plus d'Aristote nulle part, mais encore un peu partout on commence à croire, ou plutôt à voir que la scolastique ne l'a pas trop mal compris et développé. Ajoutez à cela que le savant *catedratico* de Saragosse ne s'interdit pas les idées personnelles, témoin ce beau plan de cosmologie qu'il soumettait, l'an dernier, au Congrès scientifique international des catholiques; qu'il sait se servir, non seulement des œuvres des vieux maîtres de l'école, mais encore de celles de ses représentants actuels (exemple : le P. Th. de Regnon et sa belle *Métaphysique des causes*), sans négliger ce qu'il y a d'estimable dans celles des dissidents; enfin qu'il donne la vie et l'intérêt à toutes les discussions, par un constant souci du mouvement actuel des idées et par un style toujours clair, souvent vif et animé : et vous placerez ce manuel parmi les bons résumés de métaphysique traditionnelle publiés de nos jours.

8. — Avant de pouvoir compter sur le triomphe de la vraie métaphysique, enseignée par des maîtres chrétiens comme M. Hernandez, il faut débarrasser le terrain philosophique des théories kantistes, d'où sont issues les négations ou les fins de non-recevoir du positivisme, qui ont pénétré presque partout. Le problème de l'objectivité est donc celui qui doit préoccuper avant tout les philosophes; il a même été de tout temps, au moins implicitement, le problème philosophique par excellence, comme le démontre M. Van Weddingen, dans les premières pages de son livre récent sur les *Bases de l'objectivité de la connaissance.* C'était une tâche bien digne d'un des plus solides et des plus brillants écrivains de la Belgique, de porter la cognée à la racine de ce subjectivisme, de ce phénoménisme absolument vides, qu'on voudrait nous imposer au nom de la science, tandis qu'il n'y a évidemment plus de science sans le nécessaire postulat de la réalité objective. Le travail très étendu et très détaillé, trop détaillé peut-être, de l'éminent aumônier de la cour de Bruxelles, est divisé en trois parties.

1° Intuition du moi conscient, et par là même révélation, connaissance immédiate des lois fondamentales qui gouvernent à la fois la pensée et la réalité, savoir : lois de la détermination, de l'identité, de l'ordre immanent des êtres, de la cause substantielle, des tendances infaillibles, dans l'ordre ontologique; de contradiction et de raison suffisante dans l'ordre dialectique. Il y a là des trésors de saine doctrine, et le point de départ de tout dogmatisme sérieux est parfaitement établi dans la conscience; peut-être les lois objectives de l'être sont-elles moins puissamment saisies, malgré la profondeur de l'analyse; en tout cas l'exposition semble laborieuse, parfois même un

peu confuse. — 2° Étude des trois degrés de la connaissance humaine : expérience sensible et psychique, perception suprasensible. La pénétration et la finesse de l'auteur éclatent surtout dans cette attentive et minutieuse distinction des facteurs objectifs et des éléments subjectifs de nos sensations, ainsi que dans l'étude de nos concepts généraux et des principes de la raison pure. Est-il nécessaire d'ajouter que tout n'est pas définitif dans cette revision délicate des plus hautes questions de métaphysique? Pour mon humble part, j'avoue que sur la question de la perception extérieure et sur celles de l'espace et du temps, pour ne toucher que celles-là, tout en m'apportant des matériaux précieux, des discussions utiles, des éléments de solution, le savant auteur ne m'a pas laissé pleinement satisfait. — 3° Constitution de la triple connaissance du monde, de l'esprit, de Dieu, et aperçu historique et théorique de la science universelle, au moyen des facteurs objectifs dégagés dans la seconde partie. Ici les difficultés, après tout secondaires, que pouvaient suggérer les pages précédentes, disparaissent, et l'auteur s'établit en maître sur le terrain solide de l'éternelle philosophie. Il réhabilite pleinement les doctrines de l'École, avec une nuance personnelle très marquée, mais qui ne saurait être suspecte aux juges attentifs. En se préoccupant de creuser et de déblayer, plus que ne l'ont fait les docteurs du moyen âge, les fondements de leur très légitime dogmatisme, il répondait à un besoin absolu de la pensée moderne. Mais par là même il était amené à poser, sur la genèse de nos concepts nécessaires, certaines précisions qui paraissent des nouveautés suspectes à quelques néoscolastiques trop serviles et trop formalistes. En le lisant avec l'attention impartiale que méritent son talent et ses efforts, on se convaincra qu'il a pour lui d'excellentes raisons et d'irrécusables autorités. Je parle d'autorités prises au sein de l'École et au meilleur moment de la scolastique. Au reste, les maîtres de toutes les époques lui sont également familiers, et il use avec la même aisance des philosophes et des savants de notre temps, même les plus éloignés de nos croyances. On pourra même trouver excessives son indulgence pour des philosophes rationalistes et pis encore, et sa facilité à louer; mais l'essentiel est que la vérité n'y perde rien; or, ces procédés peuvent aider à son succès; en tout cas elle gagne à des emprunts qui nous la font voir favorisée par le travail même de ses ennemis. L'appareil énorme d'érudition qui s'étale dans le texte et dans les notes de tout ce grand travail pourra donner lieu à quelque reproche : ne rompt-il pas çà et là, ne dissimule-t-il pas au moins, le fil dialectique de la discussion? Ne rend-il pas plus difficile la lecture d'un mémoire qu'il allonge et complique à l'excès? En matière si délicate par elle-même, n'aurait-il pas mieux valu nous donner un livre doctrinal dégagé de tout accessoire, rigoureusement méthodique et

même scolastique, aux divisions bien marquées, facile à lire et à reviser d'un coup d'œil? Peut-être. Mais il est injuste de demander à un auteur autre chose que ce qu'il a voulu faire, surtout quand son œuvre s'impose par une valeur exceptionnelle. Les citations prodiguées ici sont, d'ailleurs, un des mérites du livre; elles contribueront puissamment à recommander une doctrine appuyée sur des autorités si diverses; sans compter qu'elles peuvent servir à diminuer les malentendus qui divisent mal à propos, non seulement les écoles, mais encore quelquefois les tenants de la même doctrine. Ce beau livre est donc un service de premier ordre rendu à la vraie philosophie. Il me semble que depuis l'ouvrage de M. l'abbé de Broglie sur *le Positivisme et la Science,* il n'a rien paru de si considérable en ce genre.

9. — La constitution de la philosophie première, si bien préparée par le grand travail de M. A. Van Weddingen, est encore l'objet de la thèse de M. Paul Dubuc, intitulée : *Essai sur la méthode en métaphysique.* Ici les conclusions sont loin d'être aussi fermes, la doctrine a des lacunes essentielles ; mais le but est bien marqué, une partie de la discussion excellente, et l'exposition, en son entier, claire et facile. — Voici un court aperçu de ce travail. La métaphysique, quoique rejetée à la fois par l'empirisme, le kantisme et l'éclectisme, s'impose même aux tenants de ces doctrines ; elle est nécessaire, et elle constitue une vraie science, que l'on peut définir avec Aristote « la science de l'être en tant qu'être. » Pour la réaliser, l'essentiel est de déterminer, en vertu de son objet, la méthode qui lui convient. Il faut rejeter d'abord les deux méthodes purement objectives, la méthode expérimentale et la méthode mathématique (ch. II et III) ; l'une n'atteignant que les manifestations de l'être, et l'autre, l'être idéal et possible, non l'être réel. La méthode subjective (ch. IV) est insuffisante à construire l'édifice métaphysique, et c'est en vain que Fichte et, dans un autre sens, M. Ravaisson, ont cru trouver toute réalité dans le moi ou dans la conscience ; mais cette méthode n'est pas absolument impuissante : elle donne une réalité proprement dite, en révélant le moi à lui-même. — Jusqu'ici la critique de M. Paul Dubuc est, en somme, excellente et, du reste, conforme aux données de la philosophie traditionnelle bien entendue. Dans ce qui suit, le jeune philosophe fait des efforts louables pour passer du sujet à l'objet ; mais, assurément, il laisse beaucoup à faire pour la solution de ce problème si obscurci par le kantisme. Il n'a pas tort de rejeter la méthode qu'il appelle « dogmatique, » en l'interprétant dans le sens de l'intuition pure et simple de l'absolu ; mais il a pleinement raison de déclarer que l'autre méthode spéculative, la méthode « critique, » celle de Kant, n'a donné qu'une philosophie purement formelle sans valeur objective. Ainsi, M. Dubuc a parcouru toutes les méthodes, il le croit du moins, sans avoir atteint

une autre réalité que celle du sujet pensant. Et pourtant, il n'est pas de ceux qui désespèrent de la métaphysique. Quelle ressource lui reste-t-il? Une modification du criticisme, qui aboutit à une synthèse finale des deux idées d'absolu et de perfection, moyennant laquelle nous atteindrions un Dieu actuel et un monde extérieur aussi réels que le moi. Efforts perdus pour corriger une méthode absolument incorrigible, parce que le formalisme subjectif ne peut jamais donner la réalité objective! ou peut-être illusion du philosophe qui se croit encore dans la voie du criticisme, tandis qu'il est revenu au dogmatisme. Seulement il méconnaît lui-même et ne peut faire connaître à autrui ce dogmatisme raisonnable, qui n'est pas à découvrir, étant plus ancien que les rêveries intuitives avec lesquelles on le confond à tort. Cette méthode, à laquelle il faut revenir sous peine de ne jamais retrouver la vraie métaphysique, voilée à beaucoup de regards depuis l'assembleur de nuages de Kœnigsberg, c'est, comme l'a dit à M. P. Dubuc un excellent juge, M. G. Fonsegrive, « celle dont ont fait usage les vrais métaphysiciens, de Platon et Aristote à Leibniz, en passant par saint Thomas. »

10. — Les *Études sur la raison,* de M. Félix Cellarier, auraient été bien accueillies, ce me semble, il y a une trentaine d'années. Obtiendront-elles aujourd'hui quelque attention du public sérieux? C'est à souhaiter plus qu'à espérer. Elles appartiennent par leurs traits principaux au spiritualisme sérieux, à cette philosophie éternelle contre laquelle rien ne prescrit; mais elles ne vont pas plus loin que le kantisme et le vieux positivisme dans la critique de l'erreur, et ne paraissent pas se préoccuper le moins du monde des analyses évolutionnistes et psychophysiques dont nous avons tous les oreilles rebattues et le cerveau malade. Je ne prétends pas d'ailleurs que cela diminue au fond la valeur et l'utilité de ce volume; je lui en ferais même un mérite positif, si une étude par trop personnelle et pour ainsi dire solitaire n'avait amené çà et là, on le verra tout à l'heure, quelque défaut d'exactitude et de précision.

M. Cellarier a réuni dans ce petit livre — en attendant un ouvrage plus étendu — deux morceaux déjà imprimés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier* (1885 et 1887), sous ces titres : *Essai de classification des idées rationnelles; — Esquisse d'une théorie des principes rationnels.* Les idées de la raison, les principes de la raison! on sait que la philosophie courante n'est pas loin de les jeter par-dessus bord comme des *idola theatri.* C'est plus commode que de reprendre le travail de la vieille sagesse qui essayait, d'une part, de les énumérer et de les classer; d'autre part, d'en bien fixer la genèse, le sens et la portée. Comme classification, l'étude de M. Cellarier n'obtiendra guère que des éloges des philosophes qui croient encore à la

raison et à ses lois. Il divise les « idées » en trois catégories : celles qui représentent des réalités (être, substance, cause) ; celles qui représentent des attributs (infini, unité, identité, immutabilité) ; celles qui représentent des rapports (temps, espace) ; plus les idées de bien, de vrai et de beau, qui tiennent le milieu entre la seconde et la troisième classe. — Quant aux « principes, » il distingue : 1° ceux qui sont absolument nécessaires ou applicables à l'absolu (principes d'identité, de raison d'être, d'essence, de finalité) ; 2° ceux qui s'appliquent aux êtres contingents (principes de contradiction, de causalité, de substance, des causes finales) ; 3° les principes nécessaires hypothétiques (constance des lois naturelles).

L'essentiel, c'est la doctrine métaphysique sur laquelle repose toute cette analyse, parfois trop subtile peut-être, mais généralement ferme et lucide. Ce qui domine et vivifie cette doctrine tout entière, c'est l'affirmation absolue de l'être, donnée comme fait premier et point de départ dans l'ordre rationnel aussi bien que dans l'expérience ; dès lors toutes les difficultés de l'empirisme, de l'idéalisme, du criticisme n'ont plus de base. Il faut avouer seulement que la perception primitive de l'absolu donne lieu à des questions délicates, que M. Cellarier ne paraît pas même soupçonner. Sa formule, évidemment perfectible, n'écarte pas assez l'ontologisme, dont on sait la parenté avec le panthéisme, qui n'est assurément pas le système de l'auteur. Il faudrait faire une réserve analogue pour une théorie de l'essence et de l'existence, que la philosophie scolastique n'aurait pas de peine à rectifier. Je soumets ces brèves indications à M. Cellarier, qui est évidemment un ami de la vérité, consciencieux et modeste autant que pénétrant.

11. — Si M. Cellarier peut paraître trop étranger au mouvement contemporain de la métaphysique, M. J.-J. Gourd mérite plutôt l'éloge ou le reproche le plus opposé, témoin son livre très original intitulé : *Le Phénomène,* et accessoirement : *Esquisse de philosophie générale.* Le premier titre nous fait soupçonner, tout d'abord, que l'auteur tient pour le phénoménisme, et le second, qu'il prétend philosopher en dehors de la métaphysique. En effet, M. Gourd semble bien professer ces grosses hérésies scientifiques de notre temps : la science n'atteint et n'étudie que le phénomène ; la métaphysique, étudiant l'être en soi, est en dehors de la science. Ajoutons seulement qu'il ne méprise pas pour cela la métaphysique, et qu'il a même tout l'air de vouloir aider à la constituer en arrêtant les données de ce qu'il nomme « philosophie générale. » Peut-être son travail sera-t-il mieux accueilli par les philosophes conservateurs que par la plupart des phénoménistes ; car les premiers y trouveront, ou peu s'en faut, un vrai chapitre de métaphysique spiritualiste.

Expliquons cette anomalie. Le phénomène étudié par M. Gourd,

c'est le fait de conscience. Il se flatte donc de rester dans la science puisqu'il se tient au phénomène sans prétendre atteindre l'être en soi. Il s'attache seulement à dégager et à fixer avec précision les plus hautes généralités de la pensée. C'est une sorte d'idéologie, qui, bien conduite, doit évidemment éclairer toutes les questions métaphysiques. L'auteur se livre à cette enquête avec le secours d'une méthode générale « par réduction et définition, » qui révèle un logicien d'un ordre très élevé. Son analyse du fait de conscience se réduit ensuite à trois études : 1° les *Faces du phénomène,* ou le différent et le ressemblant, qui sont vraiment irréductibles et simultanés, sans emporter la dualité du sujet ; d'où coexistence de l'inactif et de l'actif, du libre et du déterminé, etc. ; 2° les *Moments du phénomène :* le psychique et le physique, dont M. Gourd a le tort grave de ne pas faire deux espèces, mais deux états successifs ; 3° les *Faits du phénomène,* c'est-à-dire, d'une part, « l'être, auquel se ramènent le continu, le simple, la qualité, » et, d'autre part, « le non-être, auquel correspondent le discontinu, le composé, la quantité. » C'est ici que se montrent et s'imposent, dans le fond même de la pensée, des éléments irréductibles, qui dépassent le devenir et le paraître ; de sorte que l'auteur, tout phénoméniste qu'il se croit, en vient à comprendre dans le champ de l'expérience « l'être en lui-même, dans sa continuité et sa simplicité rigoureuses. » On n'est pas obligé, Dieu merci, pour arriver là, de suivre une route si laborieuse. Le livre de M. Gourd est d'une lecture très difficile ; il n'est donné que comme une esquisse, où l'auteur reconnaît lui-même « de nombreuses imperfections de fond et de forme » (p. 430), mais il dénote une vraie vocation de métaphysicien. Il est donc permis d'espérer que des travaux ultérieurs achèveront de dégager à la fois le talent et la pensée de l'auteur des obscurités et des incohérences phénoménistes.

12. — Tandis que M. Gourd a tiré toute une ontologie abstraite de l'analyse du phénomène de conscience, un autre penseur a voulu faire jaillir une ontologie réelle d'une discussion serrée des principes mécaniques. La *Philosophie de la mécanique,* de M. Ed. Pellis, aborde, en effet, les grands problèmes de la métaphysique : le changement des choses, la masse et la force, la liberté, le devoir, etc. C'est pourtant l'œuvre d'un savant et non d'un métaphysicien, et il faut la recommander comme un document utile, non comme une construction solide. Peut-être même les conclusions positives de l'auteur ont-elles toutes quelque lacune essentielle ; mais sa discussion pénétrante aura déblayé le terrain commun de la science et de la métaphysique sur quelques points importants. Par exemple, dès son début, M. Pellis démontre que le problème du « changement, » ce problème éternel, qui fut le premier objectif de la vieille philosophie grecque, est abso-

lument hors de la portée de la science physique. Il s'attache surtout à montrer que le principe, trop aveuglément invoqué aujourd'hui, de la conservation de l'énergie, ne suffit pas du tout à justifier la conservation, soit des accélérations, soit des différences de vitesse, soit des incandescences. Il s'applique, d'autre part — et ici son œuvre relève de la science pure, non de la métaphysique — à démontrer l'existence d'une quantité autre que l'accélération ; d'une quantité qui se mesure dans l'espace, comme l'accélération se mesure dans le temps, et qui « reste constante sur un parcours d'une longueur donnée, malgré la présence de vitesses additionnelles et étrangères. » C'est ce qu'il nomme l' « influence métrique. »

Aux savants d'apprécier ce système, qui aboutit à donner un sens assez nouveau même au principe de la « conservation de l'énergie. » La métaphysique est plus directement intéressée aux applications que l'auteur a prétendu faire de sa philosophie mécanique à l'homme et aux idées morales et religieuses. Les résultats positifs en sont nuls ou erronés. Tout ce qu'il nous dit des trois certitudes « métaphysique, scientifique, éclectique (ou libre), » conduit logiquement au scepticisme, et dès lors rien n'est solidement acquis dans les vues, d'ailleurs très vagues, de l'auteur sur l'essence et la destinée de l'homme et du monde. Mais sa discussion a parfois une valeur négative sérieuse. Ainsi : 1° dans l'explication mécanique de l'univers, il met en relief (p. 161) l'existence d'un fait primitif nécessairement hors de la science, dépourvu de cause scientifique, d' « un effet sans cause, au point de vue des forces [physiques] ; » ce qui prouve qu'il y a certainement, en dehors des forces et des masses, quelque chose qu'il appelle « l'indéfini » et que nous appelons Dieu ; 2° en essayant d'expliquer les faits psychiques eux-mêmes par la mécanique, il n'arrive pas à nier toute liberté ; et lui qui déclare la liberté « le problème insoluble, » il montre pourtant que l'existence de notre libre arbitre se concilie fort bien avec l'intégrité de la quantité des forces dans l'univers. On peut remarquer qu'il se rencontre sur ce point, comme sur la question de la conservation de l'énergie, avec un métaphysicien contemporain qu'il ne paraît pas connaître, M. Delbœuf.

13. — Ainsi dans presque toutes les œuvres philosophiques de quelque valeur, on peut signaler aujourd'hui, sinon l'affirmation précise, au moins le retour forcé et comme inconscient, de la vieille vérité métaphysique. Au point de départ, on l'a rejetée, comme inconnaissable ; au point d'arrivée cet inconnaissable s'impose comme la source et la raison de tout. Ne voyons-nous pas H. Spencer, par exemple, l'affirmer et le qualifier, tout en lui laissant ce nom trompeur ? Un positiviste indépendant et original, M. de Roberty, a voulu par son petit livre intitulé *l'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie,* conjurer

le danger qui menace le système et chasser définitivement le fantôme métaphysique. « Ce travail n'a rien de dogmatique, dit l'avant-propos. Il s'adresse à tout le monde, il prétend franchir le cercle étroit des penseurs de profession. » Il est en effet d'une lecture plus aisée que *l'Ancienne et la Nouvelle Philosophie* du même auteur. Mais il est tout aussi dogmatique et systématique, à moins qu'on n'attache à ces mots l'idée de démonstration rigoureuse, qui vraiment ne convient jusqu'à ce jour à rien de ce qu'a publié M. de Roberty. — Évidemment il a raison de trouver contradictoire, dans tout positiviste, même dans Littré et dans M. Taine, l'affirmation de l'absolu, de l'infini, de l'espace sans limites, etc. Mais il a tort, non moins évidemment, de croire expliquer ces fausses intuitions par les limites actuelles du savoir humain et par un appel au « savoir futur, » ce qui est le résumé de son premier chapitre (*l'Inconnaissable, ses origines et sa valeur*). Dans le second chapitre, sur *les Conditions actuelles du problème de l'inconnaissable*, il creuse un peu plus la question en tâchant de réduire l'inconnaissable à l'état de pure hypothèse pour l'éliminer de la philosophie comme de la science ; mais la discussion n'est jamais complète et le plus fort argument de l'auteur, c'est toujours sa confiance dans un état scientifique qui n'est pas encore, mais qui ne manquera pas d'arriver, l'évolution mentale étant soumise comme l'évolution cosmique à des lois nécessaires et inviolables. Il faut bien accorder à M. de Roberty que si le positivisme est vrai, ce qu'on a nommé l'inconnaissable n'a aucune place à revendiquer dans le savoir humain ; mais comme nous ne sommes pas libres de l'en exclure, c'est le positivisme qui a perdu sa raison d'être. La *Notion de Dieu* (objet du troisième et dernier chapitre) échappe dès lors à la fin de non-recevoir d'un empirisme exclusif. Si elle n'a pas péri dans les antinomies de Kant, elle se tirera plus aisément encore de l'analyse du relatif et de l'absolu, subtilement déduite par M. de Roberty. Laissons donc annoncer son petit livre comme l'avant-coureur d' « une refonte totale des théories générales les plus acclamées à notre époque. » Il est tout simplement un des nombreux indices du naufrage définitif des théories positivistes, dont il vaut mieux faire son deuil que de s'épuiser à les « refondre. »

14. — Tandis que des esprits égarés se débarrassent de Dieu en lui fermant l'accès de la connaissance, d'autres se fourvoient dans une sorte de mysticisme qui rêve un au-delà sans ombre et sans mystère, mais non sans complication. Tel M. Arthur d'Anglemont, qui nous promet six volumes sur « Dieu dans la science et dans l'amour » et qui, pour nous aider à attendre cette encyclopédie spirite, nous en offre un abrégé très touffu, sous ce titre : *Dieu et l'Être universel*. Ce volume, « admis à l'Exposition universelle, palais des Beaux-Arts, classe VIII, » étonne d'abord par une quantité de tableaux schéma-

tiques fort laborieux, et par une très singulière figure initiale, sorte de tête détachée, chevelue et rayonnante, mais vaporeuse et presque effacée, qui a la prétention de représenter l'âme humaine. Ce symbolisme manque de clarté, mais, par là même, il répond assez au contenu du livre, dont les têtes de chapitre suffiraient à repousser un lecteur de sens rassis avec leurs néologismes hardis et vraiment hétéroclites : *Dieu omniversel, Dieu infiniversel, la Divité universelle*... Et la *Corporéité animique humaine*, tant *interne* qu'*externe!* Et les *Astralités animiques humaines!* Et la *Corporéité corporelle du corps humain-angélique!* Dieu me garde d'analyser cette exposition métaphysique, disons mieux, cette sorte de somme à la fois religieuse et scientifique, imposée à notre foi plutôt que soumise à notre raison ! Peut-être l'auteur a-t-il obtenu de quelque esprit frappeur ou parleur, de quelque « être déitaire » angélique ou archangélique, ces étranges révélations, qu'un profane comme moi doit se contenter de signaler avec un humble aveu d'impuissance.

15. — Ne quittons pas la métaphysique sans nous arrêter au volume de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur *la Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion,* qui fait un peu l'effet du testament de ce métaphysicien. C'est bien le résumé des idées philosophiques sur lesquelles a vécu pendant plus d'un demi-siècle l'école de Cousin, depuis beau temps défunte, mais à laquelle le traducteur d'Aristote garde une inébranlable fidélité. Il semble que le vétéran de l'éclectisme a voulu servir à la génération nouvelle les reliefs de la table de Cousin. De la première partie de son livre, *la Philosophie au* XIXe *siècle,* une seule figure se détache en vigueur, celle de l'homme auquel il attribue l'honneur d'avoir accompli parmi nous cette triple tâche : « régénérer le spiritualisme, organiser l'histoire de la philosophie, introduire l'enseignement des vérités philosophiques dans les écoles. » *Sic!* La philosophie classique enseignée avant Cousin n'était-elle donc qu'un amas d'erreurs ? M. Barthélemy Saint-Hilaire reconnaît pourtant, ou à peu près, que l'éclectisme ne peut être un système. Mais il faudrait d'autres ombres au tableau qu'il retrace de la doctrine du maître pour en faire un portrait fidèle.

A vrai dire, les pages intitulées *Première Partie* (p. 1-30) ne sont guère qu'une introduction aux deux parties qui constituent l'objet de ce travail, et qui mettent la philosophie en face, d'abord de la science, et puis de la religion. Sur le premier chef, on pourra regretter que l'auteur n'ait pas serré de plus près les sophismes aujourd'hui si rebattus qui excluent la philosophie du terrain de la science, et surtout qu'il n'ait pas mis plus nettement à leur place les diverses théories scientifiques contemporaines qui usurpent çà et là le terrain de la métaphysique. Mais ses conclusions sont justes et, en somme, justifiées : c'est

qu'il n'y a pas plus aujourd'hui qu'autrefois le moindre motif de dissentiment entre la philosophie et les sciences, et que celles-ci comme celle-là doivent concourir à l'interprétation de plus en plus exacte des œuvres de Dieu. — Quant à la religion, où le vénérable écrivain l'a-t-il vue en hostilité avec la philosophie? C'est un vieux lieu commun éclectique, qui s'expliquait peut-être par le traditionalisme trop longtemps favorisé dans certains milieux catholiques fort respectables; mais aujourd'hui que le traditionalisme est rejeté partout, où prendre cette hostilité? Il est vrai qu'en imposant à la religion et à la philosophie, ces « deux sœurs immortelles, » comme les appelait M. Thiers, un respect mutuel, M. B. Saint-Hilaire paraît croire que le philosophe n'a pas à se soumettre au joug de la foi. Or cette idée suffit à ramener et à perpétuer le conflit; car la religion qui n'a pas droit à la soumission de tous les esprits est fausse, et dès lors n'est pas plus faite pour le profane vulgaire que pour l'aristocratie des penseurs. Il serait trop pénible de citer ici les reproches et les conseils prudhommesques que l'auteur se permet d'adresser à l'Église, et les pauvres jugements qu'il exprime sur le concile du Vatican et sur d'autres faits religieux de notre époque. J'aime mieux finir en recommandant des pages mieux inspirées sur la nécessité sociale de la religion, la « supériorité incomparable du christianisme, » les excès du radicalisme contemporain, etc. M. B. Saint-Hilaire aime à chercher la cause de la réaction irréligieuse dans les fautes vraies ou prétendues des catholiques. Il n'a pas vu le lien, pourtant bien plus sensible, qui rattache l'athéisme d'aujourd'hui au rationalisme de son école.

16. — M. l'abbé D. Nys déclare avoir emprunté à l'enseignement d'un éminent professeur à l'Université de Louvain, M. Mercier, le fond de sa dissertation sur *le Problème cosmologique*. Ce travail qui, par la sûreté de l'information scientifique, par la profondeur de la discussion et par la netteté de la forme, fait également honneur au maître et au disciple, se recommande de lui-même aux esprits que préoccupe la conciliation de la philosophie traditionnelle avec les théories de la science moderne. La constitution des corps est généralement expliquée aujourd'hui par la théorie atomique ou le mécanisme, hypothèse que le progrès des études chimiques, en particulier, a paru élever à la hauteur d'une certitude. Or, cette explication mécanique de tous les phénomènes naturels par les seules lois du mouvement local, est en contradiction absolue avec la doctrine scolastique des changements substantiels. M. Nys, qui tient pour cette dernière, commence par exposer fidèlement l'autre; il la suit sur le triple terrain de la chimie, de la physique et de la philosophie, et la trouve partout en défaut. Ce n'est pas le lieu d'exposer ici cette discussion, où certains détails peuvent prêter à contradiction. Il paraît évident que

l'hypothèse atomique et mécanique, fût-elle vraie, n'est pas suffisamment explicative ; elle saisit les lois, mais n'atteint pas les causes. Il est moins sûr que le mouvement local ne suffise pas à justifier telles et telles propriétés des corps, que la scolastique croyait irréductibles.

Quoi qu'il en soit, on lira certainement avec une vive curiosité et non sans fruit, dans l'ouvrage du docteur de Louvain, l'exposition qu'il trace de l'hypothèse scolastique sur la composition des corps, et la longue et laborieuse adaptation qu'il en fait aux données principales de la chimie et de la physique modernes. Tout ce qui s'expliquait tout à l'heure superficiellement par l'atôme et par les lois mathématiques du mouvement trouve maintenant une raison plus profonde et plus largement explicative dans la doctrine des formes substantielles. Les difficultés opposées à cette doctrine, même par des savants spiritualistes et chrétiens, sont à leur tour pesées et repoussées. Et l'auteur conclut, avec une confiance que la fermeté de sa discussion explique, si elle ne la justifie pas de tout point : « L'impuissance du mécanisme à justifier les faits qu'il se donne pour mission d'expliquer, la constante harmonie que nous avons constatée entre la théorie scolastique et l'ensemble des phénomènes qu'elle interprète, enfin l'insuffisance des objections et des difficultés que l'on invoque pour en ébranler les fondements, tout ne semble-t-il pas concourir à montrer que nous avons atteint notre but et que la théorie de l'École mérite à juste titre d'être appelée une théorie vraiment scientifique? » En tout cas, elle a une portée philosophique qui manque à ses rivales, et, si elle n'est pas encore achevée au point de vue scientifique, si elle a des parties vagues ou arbitraires, — ce que quelques-uns croiront peut-être, même en lisant M. Nys, — c'est par des discussions attentives et serrées, comme la sienne, qu'elle pourra recevoir peu à peu les compléments et modifications désirables.

17. — C'est aussi la conciliation de la scolastique avec la science moderne qui préoccupe avant tout M. A. Farges, prêtre de Saint-Sulpice et directeur à l'École des Carmes. C'est l'objet de ses brochures philosophiques très remarquées, mais surtout de son mémoire intitulé *Matière et Forme,* qui fut communiqué partiellement, l'année dernière, au Congrès scientifique international des catholiques. L'objet en est presque le même, avec la même doctrine, que celui du travail de M. Nys que je viens d'analyser, et cependant les deux ouvrages se ressemblent peu. M. Farges est plus préoccupé de faire comprendre et accepter la théorie des formes substantielles que d'en poursuivre minutieusement l'application à des questions de physique et de chimie ; il s'adresse, par là même, à beaucoup plus de lecteurs. Il est de ceux qui trouvent des surcharges maladroites dans certains néoscolastiques, et ces derniers ont pu l'accuser, en revanche, de s'écarter en quelque chose de

la rigide orthodoxie thomiste. Mais ce sont là des querelles très secondaires. Soit en démontrant, à l'encontre de l'atomisme, qui nie la forme, et du dynamisme, qui nie la matière, l'existence de ce double élément des corps (première partie), soit en développant sous toutes ses faces, dans le monde de la vie comme dans le monde inorganique, la théorie de la matière et de la forme (seconde partie), M. Farges défend les intérêts de la philosophie traditionnelle sur le terrain le plus contesté et qui peut paraître aujourd'hui le plus important. Ce mémoire, d'une remarquable lucidité d'exposition, forme le tome III d'une série à laquelle l'auteur a donné ce titre commun : *Études philosophiques pour vulgariser les théories d'Aristote et de saint Thomas et leur accord avec les sciences.* Il répond fort bien à ce titre et paraît propre à servir puissamment la cause embrassée par le savant sulpicien.

18. — Ces études laborieuses n'attireront jamais les esprits inattentifs et frivoles, et il y aura toujours même des savants pour dire que ces problèmes n'en sont pas, et que tel ou tel fait pur et simple explique l'univers et l'homme. Pour M. L. Guillaume, par exemple, l'explication universelle, c'est l'attraction. Il pose sur la couverture de son livre ces deux questions : « L'univers a-t-il été créé? Que sommes-nous? » Et, dans le livre même, il répond à la première : Non, parce que matière et force (choses inséparables) sont indestructibles, et par conséquent n'auront pas de fin. « Or, ce qui n'a pas de fin ne saurait avoir eu un commencement. » Il répond à la seconde par la parenté originelle de l'homme avec l'animal ; toutes les facultés de l'un et de l'autre s'expliquent par le développement de la loi primitive de la force. M. L. Guillaume ne démontre pas une seule de ces assertions — car se moquer du premier chapitre de la Genèse, et développer ensuite complaisamment quelques données de physique et de biologie, ce n'est pas même effleurer la solution des problèmes posés. — S'il s'abstient de toute preuve, c'est sans doute parce que la vérité de sa doctrine « aveugle, » comme il le dit lui-même (p. 60) ; et on peut bien accorder, en effet, qu'il est aveuglé, mais par toute autre chose que la vérité. Car, en dehors de tout dogmatisme religieux ou philosophique, faut-il une grande acuité de vue pour s'apercevoir que la variété et le changement des êtres ne sauraient trouver leur explication dans la loi unique de l'attraction universelle, qui n'aurait produit que l'uniformité absolue et l'éternelle immobilité?

19. — Les lecteurs du *Polybiblion* connaissent déjà l'esprit et la valeur des *Éléments de droit naturel*, publiés en espagnol par M. de Cepeda, professeur à l'Université de Valence (voyez t. LV, p. 130). Il suffit d'indiquer ici le contenu du second volume, qui vient de compléter cet excellent ouvrage et qui est consacré tout entier au droit social. Après avoir donné les notions préliminaires du sujet et démontré l'origine

divine de la société, l'auteur traite : 1° de la société domestique : nature du mariage, divorce, droit paternel, types divers de la famille, héritage, fils naturels, domesticité ; 2° de l'État : sa nature, son origine et sa fin ; ses rapports avec les diverses classes, avec l'ordre économique, avec l'instruction publique ; les formes de gouvernement (je signalerai en particulier toute la leçon 64e sur la démocratie et le suffrage universel) ; les principes naturels du droit international ; enfin, les relations de l'Église et de l'État. Toutes ces matières sont traitées avec une compétence, une rigueur de méthode, une lucidité d'exposition, qui ne se démentent jamais. Quant au fond doctrinal, on sait que M. de Cepeda est un Espagnol de la vieille roche, nullement ami du despotisme, mais aussi franchement opposé au libéralisme moderne ; de plus, un scolastique et un ultramontain prononcé. Tout cela recommande ce cours de droit naturel à beaucoup de lecteurs, je ne veux pas dire seulement à ceux qui pensent comme le savant professeur, mais à ceux mêmes qui, engagés dans une autre voie, ont tout intérêt à voir clair dans un enseignement très combattu, mais en somme très mal connu. J'en avais conseillé déjà la lecture aux personnes qui savent l'espagnol ; mais il sera bientôt accessible à tous les lecteurs français ; un ecclésiastique, déjà connu par des travaux du même genre fort bien exécutés, en prépare une traduction dans notre langue.

20. — Le *Droit naturel*, de M. Suliotis, qui traite à peu près les mêmes questions que les *Éléments*, de M. de Cepeda, est plus considérable par la masse ; il est vrai qu'il s'étend beaucoup plus sur la métaphysique et la morale générales, et aussi sur l'histoire de la philosophie du droit. Comme introduction aux études juridiques, cet exposé, conforme en général aux données essentielles de la philosophie spiritualiste et même très hostile aux principales erreurs modernes, pourrait être recommandé, si l'auteur avait su rester fidèle à sa promesse de ne s'occuper « ni de théologie, ni de questions religieuses. » Mais cette abstention était-elle possible ? En fait, M. Suliotis s'occupe plus d'une fois de questions de ce genre, et il commet bien des hérésies. Il nie la divinité de Jésus-Christ, il déclare la confession immorale, il affirme la nécessité du divorce, que sais-je encore ? Même sur le terrain purement philosophique et politique, sa doctrine, ordinairement sage et fermement honnête, n'est pas sans quelques défaillances. Il ne craint pas de préférer le suffrage restreint au suffrage universel, qu'il déclare impossible en pratique, en quoi il serait difficile de le contredire en ce moment surtout ; il trouvera peut-être aussi plus d'un partisan éclairé de sa thèse hardie, que « le jury ne vaut rien. » Mais, tout en rendant justice à l'inspiration humaine de ses dernières pages, il faut bien reconnaître qu'il y pousse à l'excès la condamnation de toute guerre. — Encore une fois, cet énorme résumé pourrait être

utile, sans les erreurs religieuses qui le déparent ; mais, d'ailleurs, sa valeur scientifique, qui ne s'élève pas au-dessus du médiocre, permet de le négliger sans regret sérieux.

21.—Les *Questions de morale pratique,* de M. Francisque Bouillier, iront rejoindre dans les bonnes bibliothèques philosophiques et littéraires ses *Études familières de psychologie et de morale,* dont elles semblent former la troisième série. C'est toujours le même bon sens spirituel, la même finesse d'analyse et d'observation, la même franchise dans l'examen de problèmes qui, tout en relevant de la philosophie la plus haute, réclament à chaque instant une solution dans la conduite de la vie la plus humble. Par exemple, quoi de plus délicat à débrouiller et, en même temps, quoi de plus strictement pratique que cette question de la « fausse conscience, » traitée en tête du volume? Par quelles causes le sens moral peut-il s'altérer en nous plus ou moins profondément? par quels remèdes pouvons-nous guérir ce mal redoutable? Voilà ce que l'on peut demander en toute sûreté à l'habile moraliste, qui l'a demandé lui-même aux meilleurs maîtres, mais surtout à Bourdaloue, non sans profiter d'abord des vues ingénieuses d'un sermonnaire bien différent, l'auteur de *Tristam Shandy.* Des pages sévères sur l'immoralité de l'hypnotisme terminent cette première étude, qui trouve, ce me semble, son complément naturel dans les deux dernières du volume, sur le *Mensonge* et l'*Hypocrisie.* Celles-ci seraient sujettes à quelques difficultés; en se montrant indulgent pour certaines catégories de mensonge, en particulier, M. Bouillier n'a certainement pas pris toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder l'intérêt de la loi; ce n'est pas qu'il ne soit permis d'admettre beaucoup de ses solutions, mais il reste à les raccorder à une théorie plus précise des lois morales du langage.

Des trois études qui restent, il en est une : *Petits Plaisirs et Petits Déplaisirs,* qui n'a guère qu'un intérêt psychologique, d'ailleurs très appréciable, parce que l'auteur excelle à ordonner et à vivifier ces menues recherches dans le fond presque indiscernable de la vie intérieure; ici, de plus, ses conclusions ne sont pas sans valeur à l'encontre des excès du pessimisme à la mode. Mais on ne saurait contester la portée morale et sociale des deux belles études intitulées, l'une: *De la Civilisation sans la morale et de la Morale sans la religion,* l'autre : *De l'Encouragement au bien et des Prix de vertu.* Dans celle-ci, M. Bouillier réduit à sa juste valeur la difficulté que les esprits chagrins opposent à ce genre de récompenses en exagérant l'opposition entre les actes vertueux et les encouragements publics, surtout pécuniaires; il montre spécialement l'influence édifiante de pareilles institutions, pour lesquelles il fournit de plus des vues d'amélioration pratique. Mais c'est en parlant de civilisation et de morale religieuse que l'auteur

révèle tout son talent et toute son âme. L'irréligion systématique, dans l'éducation surtout, lui paraît à bon droit la négation même de tout progrès, la ruine infaillible de la civilisation. Il conclut en termes éloquents, que mes lecteurs seront heureux de retrouver ici : « Pour avoir montré notre grande plaie et pour avoir jeté un cri d'alarme, j'ai été accusé, il y a déjà longtemps, d'être un ennemi du progrès et de la civilisation. Qui les aime le mieux, de ceux qui ont les yeux ouverts et qui signalent le péril, ou de ces sots et dangereux amis qui, par esprit de parti ou par un naïf optimisme, s'obstinent à ne pas le voir, et encouragent les chefs de la République à continuer de marcher dans la voie qui conduit à l'abîme? — ... Nous pouvons sans doute ne pas succomber dans les luttes qui se préparent; cette espérance nous reste, en dépit de tout, au fond du cœur, mais à la condition d'un relèvement moral, hors duquel, encore une fois, il n'y a pas de salut. »

22. — Il n'y a pas dans l'histoire de la philosophie ancienne de fait plus frappant et à bien des égards plus mystérieux que le *Procès de Socrate.* Sans doute, Athènes elle-même et, peut-on dire, le suffrage universel de la postérité, ont cassé l'arrêt des premiers juges; mais on disputera toujours sur les motifs qui l'ont inspiré et sur l'appui qu'il pouvait trouver dans la vie, l'esprit et la doctrine du philosophe. M. Sorel a cru qu'il y avait lieu, même après les savants travaux de ces derniers temps, spécialement après les deux gros volumes de M. Fouillée, dont il fait le plus grand cas tout en y contredisant souvent, de refaire encore cette enquête à la fois historique et morale. La procédure contre Socrate est surtout étudiée et appréciée dans le chapitre cinquième et dernier : *La Mort de Socrate.* Les doctrines et la conduite du philosophe sur les trois chefs d'accusation intentés contre lui défraient les trois chapitres du milieu : *Les Mœurs de Socrate, sa religion, sa politique.* Le premier chapitre, sorte d'entrée en matière, traite d'Aristophane, et on ne peut en faire un reproche à l'auteur : ainsi qu'il le dit lui-même, « c'est comme le premier acte du procès, puisque le grand poète semble avoir été l'un des premiers à oser attaquer les Socratiques. »

Son jugement sur diverses comédies d'Aristophane dénote un esprit attentif, pénétrant, et qui sait penser par lui-même. Malheureusement dès ces premières pages, qui d'ailleurs se font lire avec un vif intérêt de curiosité, on peut reconnaître le défaut qui diminuera de beaucoup la portée et le prix de l'ouvrage tout entier : l'auteur, très prompt à juger, n'est pas assez soigneux d'appuyer ses jugements. Il est vrai qu'il ne manque ni d'érudition, ni de sagacité. Mais la première est par trop discrète en fait de textes probants et discutés, et la seconde est sujette à de graves défaillances, témoin le jugement porté (p. 47)

sur les tragédies de Racine : « œuvres bâtardes, sans vitalité. » — Les mœurs de Socrate ont eu besoin d'apologie, de son temps et de nos jours encore. M. Sorel admet en somme les conclusions des apologistes sur la personne du maître; mais il attribue une influence funeste à certains de ses enseignements et surtout à sa théorie de l'amour. — Sa religion, sans être en hostilité systématique avec le culte reçu, avait un caractère mystique très prononcé; le démon de Socrate représente, en particulier, plus que ne le pense M. Fouillée, une aveugle confiance à une inspiration divine personnelle. — La politique socratique, tendant à l'oligarchie des sages, réagissait non moins vivement contre les vieilles mœurs, qu'il s'agissait, d'après les conservateurs, comme Aristophane et Anytus, de restaurer sous peine de mort pour la cité. Ainsi la condamnation de Socrate s'explique et, à quelque égard, se justifie. Les novateurs, par leur système général d'éducation morale et de politique, avaient ruiné Athènes, et Socrate résumait aux yeux du peuple la nouvelle éducation. Il paya de sa vie la rançon de sa gloire philosophique. Mais sa fin, que M. Sorel s'attache à séparer de tout charlatanisme oratoire (il n'admet pas l'étrange demande d'une place au Prytanée) et même de toute préoccupation de la vie future, sa fin fut héroïque et le repentir des Athéniens, dans une société renouvelée et qui n'avait plus rien du vieil idéal politique, fut le premier garant de la gloire posthume de Socrate. — On trouvera jusque dans les appendices, relatifs à certaines doctrines socratiques, de curieux suppléments à l'ouvrage de M. Fouillée. Malheureusement M. Sorel continue d'y prodiguer les assertions trop peu démontrées. Partout intéressant, parce qu'il fait penser même quand il ne persuade pas, d'ailleurs impartial de vues et sévère en morale, il a le tort de se montrer, en plus d'un lieu, fervent disciple de Proudhon.

23.— La nouvelle édition de *la Philosophie de Platon,* par M. A. Fouillée, vient de s'augmenter d'un troisième volume, qui a pour titre spécial : *Histoire du platonisme et de ses rapports avec le christianisme.* En fait, on y trouve, ou peu s'en faut, malgré le constant souci de poursuivre avant tout la théorie des idées, une esquisse de l'histoire complète de la métaphysique depuis Aristote jusqu'à Schopenhauer. Le mérite de cette vaste exposition est indiscutable ; il n'en est pas de même de l'analyse de telle ou telle doctrine. M. Fouillée a le talent de saisir et d'exprimer avec une rare aisance les idées et les systèmes les plus abstraits ; il a beaucoup moins le scrupule de l'exactitude littérale, qui est pourtant aussi nécessaire dans l'histoire des doctrines que dans toute autre histoire. De plus, ses habitudes de « maïeutique rétrospective » et de perpétuelle conciliation, font de lui un rapporteur aussi suspect que séduisant. Cependant, on peut le suivre avec grand profit, sauf à le contrôler par des textes et des travaux assez faciles à

aborder, dans les trois premiers livres de ce volume : *Aristote et sa Polémique contre Platon; — l'Épicurisme et le Stoïcisme; — le Néoplatonisme.* Mais il faut presque absolument l'abandonner dans le quatrième livre, *le Platonisme dans le christianisme,* et dans la partie du cinquième qui regarde le moyen âge. Il manque à M. Fouillée, pour traiter avec compétence des rapports du platonisme avec le christianisme, non seulement la vraie intelligence de la dogmatique et de la morale chrétiennes, mais encore l'étude sérieuse des auteurs. Il est facile, par exemple, de s'assurer, même avec l'érudition scolastique la plus élémentaire, que sa comparaison de saint Thomas et de Duns Scot est presque uniquement de fantaisie. Quant aux pages qui concernent la philosophie moderne, elles sont à la fois bien courtes et bien systématiques, mais il y a, certes, lieu d'en tenir compte. Les changements apportés dans tout ce volume au texte de la première édition ne paraissent pas très importants. Le plus frappant, celui qui a consisté à recommencer le compte des livres à partir d'Aristote, comme si l'histoire du platonisme n'avait pas déjà été entamée dans le volume précédent, est vraiment fâcheux, quoique d'ordre purement matériel. Attendons maintenant M. Fouillée à la partie la plus personnelle de son œuvre, à celle qui terminait le second volume de sa première édition. Elle sera maintenant à demi détachée de l'ouvrage, qui a tout l'air de finir avec ce tome troisième; cependant elle doit reparaître en un volume chiffré tome IV, avec ce titre particulier : *Essais de philosophie platonicienne.*

24. — Les *Études sur le Banquet de Platon,* de M. C. Huit, quoique inspirées, comme l'ouvrage de M. Fouillée, par un grand amour et une vive admiration pour Platon, décèlent une méthode et un esprit tout différent. Ici, c'est toujours l'étude attentive et précise du texte qui préoccupe avant tout le commentateur; les interprétations divergentes sont discutées à cette lumière; enfin le jugement doctrinal est d'un philosophe chrétien. Il suffit de recommander ce nouveau mémoire, comme un guide excellent, à qui voudra lire avec intelligence et avec fruit l'un des dialogues les plus célèbres, mais aussi les plus discutés, du « divin » philosophe. Il y a, d'ailleurs, une raison particulière de se réserver au sujet des dissertations platoniciennes de M. Huit. Elles vont être bientôt réunies et refondues dans un grand ouvrage, qui sera reçu avec reconnaissance par tous les amis de la philosophie et de la religion.

25. — M. Henri Cazac est hardiment péripatéticien et ne craint pas de défendre ouvertement la *Polémique d'Aristote contre la théorie platonicienne des idées.* Ce n'est pas à lui qu'il faut dire avec Cousin que le Stagirite « s'est mépris sur le véritable sens des idées de Platon. » Mais, d'autre part, ne le prenez pas pour un vrai adversaire de Platon; il

vous prouverait qu'Aristote lui-même est platonicien au fond et qu'il a maintenu, dans ses théories de la connaissance et de l'être, ce qu'il y a de vrai dans l'idéalisme platonicien en le corrigeant par un sage attachement à l'expérience.

M. Ch. Waddington, en présentant le 15 juin dernier cette « savante dissertation » à l'Académie des sciences morales et politiques, y a relevé « quelques exagérations » sur la parenté foncière du platonisme et du péripatétisme, et il les a expliquées par un commerce trop intime avec la scolastique, et par un trop grand souci d'identifier « la philosophie d'Aristote avec celle de saint Thomas. » Si j'ai bien su lire M. Cazac, sa pensée n'est pas précisément celle que lui prête le docte académicien. Il tient la théorie platonicienne des idées pour réfutée et bien réfutée par Aristote ; mais il montre ensuite qu'Aristote lui-même ne se sauve pas de ce dualisme que Platon avait essayé vainement de ramener à l'unité ; il s'attache enfin à montrer que, grâce au dogme de la création et à la théorie de l'exemplarisme divin, la scolastique a réalisé cette synthèse. Par là, le péripatétisme de saint Thomas lui paraît, non pas assurément identique à celui d'Aristote, mais bien supérieur, puisqu'il le corrige et l'achève.

M. Waddington reproche avec plus de raison au jeune et brillant professeur du lycée de Tarbes le « luxe de ses notes. » Sans doute des nécessités de circonstance ont obligé M. Cazac à condenser presque à l'excès sa dissertation, et à renvoyer en appendice des questions accessoires, mais encore de première importance, et qui tiennent, de fait, plus de place que le morceau principal. Il faut ajouter que plusieurs de ces dissertations secondaires, par exemple celles qui ont pour titres : *Théorie péripatéticienne de la connaissance intellectuelle* et *Du Dieu d'Aristote,* sont des morceaux excellents, et qui intéressent les amis de la scolastique aussi bien que les curieux d'aristotélisme. Je crois devoir recommander surtout, aux uns et aux autres, une note des pages 43-47, sur la triple interprétation, alexandriste, averroïste et thomiste, de l'intellect agent.

26. — *La Philosophie de Gassendi* a été exposée par M. Félix Thomas, professeur au lycée de Brest, dans un volume qui lui a valu le titre de docteur ès lettres et qui a été admis dans la « Collection historique des grands philosophes. » L'ouvrage est vraiment remarquable ; et, comme on ne lit plus guère les gros in-folio de celui qui a été nommé « le plus savant des philosophes et le plus philosophe des savants, » comme, d'autre part, l'abrégé de Gassendi par Bernier, malgré ses mérites réels, ne peut passer pour un modèle d'exactitude, il faut reconnaître que cet ouvrage nous manquait et qu'il vient remplir un vide notable. Il faut ajouter qu'il laisse encore quelque chose et même beaucoup à désirer. Premièrement, la vie du philosophe est à peine es-

quissée dans l'introduction de M. Thomas ; et pourtant une étude biographique attentive éclairerait, ce semble, les origines, le développement successif, les variations, l'influence de cette philosophie plus célèbre que connue ; il est vrai que la vie de Gassendi, traitée avec largeur, demanderait peut-être un volume égal à celui que M. Thomas nous a donné ; mais cette excuse ne détruit pas les inconvénients réels de cette lacune. En second lieu, le savant professeur de Brest présente son travail, ou peu s'en faut, comme une réhabilitation ; en fait il expose beaucoup et critique peu. Il semble, après qu'on l'a lu, qu'il y a toute une série de questions essentielles à vider sur Gassendi, avant d'accepter les conclusions de son analyste : je veux parler surtout de la façon dont le « plus savant des philosophes » a compris les textes et les doctrines des auteurs qu'il suit ou qu'il réfute, à commencer par Aristote et Épicure.

Mais prenons le livre de M. Thomas pour ce qu'il est, une exposition de la philosophie de Gassendi, un résumé lumineux de sa doctrine un peu perdue dans les longues colonnes de ses volumes bourrés de citations, en particulier un *rifacimento* sous forme très moderne et très française du *Syntagma philosophicum*. Lisons-le sans lui demander autre chose que la pensée du maître, sans lui reprocher la complaisance évidente qu'il met à la développer sous le jour le plus favorable, et nous lui serons reconnaissants de ce qu'il nous apporte d'informations utiles et relativement neuves.

Ainsi, on verra dans ce livre que la *Logique* de Gassendi, adversaire prononcé du péripatétisme, n'en était pas moins aristotélique dans toute sa partie formelle ; que sa théorie de l'espace et du temps est loin d'avoir été avantageusement remplacée jusqu'ici ; que sa doctrine de l'entendement et de la connaissance intellectuelle n'est pas bien exactement qualifiée de sensualiste, etc. Les courtes réflexions du critique, à la fin des chapitres surtout, consistent moins dans une justification ou une condamnation raisonnée des idées de Gassendi que dans un simple certificat d'insuffisance ou de bien-fondé. Mais pourquoi cette note critique manque-t-elle à la fin des deux chapitres sur les principes de la morale et sur la vertu ? N'est-ce pas là précisément qu'on attend Gassendi, défenseur chrétien d'Épicure, et aussi M. Thomas, défenseur de Gassendi ? — Dans la conclusion générale, l'auteur fait valoir plusieurs mérites insignes de la philosophie qu'il vient d'exposer ; il vante surtout les pressentiments et les suggestions de Gassendi par rapport à la science moderne ; il signale, à ce point de vue, « sa critique des facultés occultes ; ses hypothèses sur l'animation universelle, sur la génération et sur la vie, si voisines de celles de l'animisme polyzoïte ; ses études sur les données des sens, sur leurs erreurs et sur la localisation des sensations ; ses explications physiologiques de la mémoire

et de l'imagination; ses recherches sur la nature de la force motrice, l'origine de l'instinct et de l'habitude, l'influence de l'hérédité; sa théorie de la raison et de la liberté, enfin ses analyses si fines et si pénétrantes de nos sentiments et de nos passions (p. 314). » Une critique comparative poussée un peu loin montrerait peut-être que ces parties mêmes de la doctrine de Gassendi ne sont pas toutes aussi originales qu'elles ont paru à un trop complaisant interprète. Mais si son travail n'est pas acceptable comme réhabilitation d'une philosophie qui n'a pas le droit d'être réhabilitée, si elle laisse Gassendi hors de la vraie métaphysique où ce digne prêtre n'atteignit jamais, il n'en est pas moins un document très estimable et très utile pour l'histoire de la philosophie au XVIIe siècle.

27 et 28. — Il n'y a guère qu'à signaler le second volume de la *Psychologie* de Rosmini, traduite en français par M. E. Segond, professeur au collège Stanislas, et la *Critique de la philosophie kantienne* de Schopenhauer, traduite par M. I.-A. Cantacuzène. Ce dernier ouvrage, en effet, n'est qu'un supplément de la première traduction française du *Monde comme volonté et comme représentation,* déjà présentée aux lecteurs du *Polybiblion* (t. XLIX, p. 495). Ce supplément a d'ailleurs une importance et un intérêt exceptionnels : la critique pénétrante et originale de Schopenhauer scrute jusqu'aux moindres détails de la philosophie de son maître, et il n'y aurait qu'à gagner à le suivre dans ce minutieux examen, s'il ne laissait subsister le vice radical du kantisme et n'y ajoutait comme couronnement sa propre conception du monde. Quant au second volume de Rosmini-Segond, il ne termine pas l'ouvrage, et il sera temps d'en parler quand nous aurons le tome troisième et dernier. Mais qu'il me soit permis de rappeler ici la prière que j'ai adressée déjà à l'excellent traducteur (t. LV, p. 494), au sujet de deux appendices à placer tout à la fin de la traduction d'une œuvre qui doit être comptée parmi les plus remarquables de la philosophie du dix-neuvième siècle.

LÉONCE COUTURE.

ART ET HISTOIRE MILITAIRES

1. *L'Armée royale en 1789,* par ALBERT DURUY, avec introduction biographique par GEORGES DURUY. Paris, Calmann Lévy, 1888, in-18 de LXXX-286 p., 3 fr. 50. — 2. *Études d'histoire militaire sur la Révolution et l'Empire,* par ALBERT DURUY. Paris, Calmann Lévy, 1889, in-18 de 344 p., 3 fr. 50. — 3. *Mes Campagnes (1792-1825). Notes et Correspondance* du colonel d'artillerie PION DES LOCHES, mises en ordre et publiées par MAURICE CHIPON et LÉONCE PINGAUD. Paris, Firmin-Didot, 1889, in-12 de XXVIII-520 p. 5 fr. — 4. *La Défense de Dantzig en 1813. Journal du siège, journal personnel et notes* du général de division DE CAMPREDON, commandant le génie du 10e corps, lettres diverses annotées et publiées par CHARLES AURIOL. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-16 de 312 p., 3 fr. 50. — 5. *Un Régiment de cavalerie légère de 1793 à 1815,* par le lieutenant AUBIER, du 20e chasseurs. Paris, Berger-Levrault, 1889, in-18 de 400 p., 3 fr. 50. —6. *La Conquête de l'Algérie, 1841-1857,* par CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1889, 2 vol. in-8 de

382-406 p., avec atlas, 15 fr. — 7. *Récits de Crimée,* par le capitaine Perret. Paris, Bloud et Barral, 1889, in-8 de 440 p., 5 fr. — 8. *L'Empereur Guillaume, souvenirs intimes,* revus et annotés par l'Empereur sur le manuscrit original, par Louis Schneider, traduit de l'allemand par Charles Rabany. Paris, Berger-Levrault, 1888, 3 vol. in-8 de XXVIII-363, 340, 348 p., 24 fr. — 9. *Récit d'un évadé d'Allemagne*, par Philibert, de Tournus. Paris, Chapelliez, 1888, in-18 de 224 p., 3 fr. — 10. *A Paris, pendant le siège,* par Un Anglais, membre de l'Université d'Oxford ; traduction, notes et documents divers, par Félix Sangnier. Paris, Ollendorff, 1889, in-18 de 480 p., 3 fr. 50. — 11. *L'Approvisionnement de Paris en temps de guerre, souvenirs et prévisions*, par A. Morillon, ancien chef de bureau de l'approvisionnement à la préfecture de la Seine. Paris, Perrin, 1889, in-18 de 350 p., 3 fr. 50. — 12. *Sanglants Combats* (*armée de Chalons*), par Georges Bastard. Paris, Ollendorff, 1887, gr. in-18 de 352 p., avec grav. inédites et d'après nature, de Detaille, de Paul de Katow, 2e édit., 3 fr. 50. — 13. *Un Jour de bataille* (*armée de Chalons*), par Georges Bastard. Paris, Ollendorff, 1888, 3e édit., gr. in-18 de 362 p., 3 fr. 50. — 14. *L'Armée russe et ses chefs au printemps de 1888*, par l'auteur du *Maréchal de Moltke.* Paris, Quantin, 1889, in-12 de 292 p., 3 fr. 50. — 15. *Précis des campagnes de Gustave-Adolphe en Allemagne* (*1630-32*), précédés d'une bibliographie générale des temps modernes. Bruxelles, Merzbach et Falk, 1888, in-12 cartonné à l'anglaise de x-216 p., 4 fr. — 16. *Précis des campagnes de Turenne* (*1644-1675*). Bruxelles, Merzbach et Falk, 1888, in-12 de x-375 p. avec 7 croquis dans le texte, 4 fr. — 17. *Précis des campagnes de 1796 et 1797, en Italie et en Allemagne.* Bruxelles, Merzbach et Falk, 1889, in-12 de XVI-148 p., 4 fr. — 18. *Précis de la campagne de 1805 en Allemagne et en Italie.* Bruxelles, Merzbach et Falk, 1886, in-12 de x-268 p., avec 10 croquis dans le texte, 4 fr. — 19. *Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas.* Bruxelles, Merzbach et Falk, 1887, in-12 de x-304 p., avec 6 croquis dans le texte, 4 fr. — 20. *Précis de la campagne de 1859 en Italie.* Bruxelles, Merzbach et Falk, 1887, in-12 de x-298 p., avec 8 croquis dans le texte, 4 fr. — 21. *Précis de la campagne de 1866 en Allemagne et en Italie.* Bruxelles, Merzbach et Falk, 1886, in-12 de XIV-390 p., avec 12 croquis dans le texte, 5 fr. — 22. *Règlement sur le tir pour l'infanterie dans l'armée allemande, approuvé le 22 février 1887,* traduit de l'allemand par le capitaine Vonderscherr. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1888, in-12 de 160 p., 2 fr. 50. — 23. *Guide des sociétés de tir. Organisation, fonctionnement et administration des sociétés de tir territoriales et mixtes*, par E. Haeffelé, capitaine au 41e territorial d'infanterie, directeur de la Société de tir du régiment de Nancy. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1888, in-8 de 160 p., avec modèles, 2 fr. 50. — 24. *Manuel d'équitation de la cavalerie allemande,* traduit de l'allemand par le commandant Chabert, major du 4e chasseurs ; 2e partie. Paris, Berger-Levrault, 1888, in-12 de XX-392 p., 5 fr. — 25. *Guide de l'officier monté,* par M.-A. Laferrière, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, ex-capitaine instructeur à l'école de cavalerie de Saumur et à l'école d'État-Major. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1886, in-12 de 204 p., 2 fr. 50. — 26. *Manuel de guerre ; le Combat,* par Un lieutenant-colonel de l'armée active. Paris, Baudoin, 1889, in-32 carré de 1,176 p., 7 fr. 50. — 27. *Aide-Mémoire de l'officier de marine,* par E. Durassier. Paris, Baudoin, 1888, in-12, cart. à l'angl., de 580 p., 3 fr. — 28. *Nociones de literatura militar,* par D. Domingo Arraiz de Conderena, teniente de infanteria y doctor en filosofia y letras. Tolède, Peláez, 1889, in-8 de 376 p. — 29. *Apuntes sobre defensas de las costas. Estudio de las baterias al descubierto,* par D. Francisco Roldán y Vizcaino y D. Joaquin de La Llave, oficiales de Ingenieros. Madrid, imp. du « Memorial de Ingenieros, » 1889, in-8 de 144 p. — 30. *La Vida militar en España.* Texte de Barado, illustrations de Cusachs. Barcelone, successeurs de N. Ramirez, 1889, 20 livr. gr. in-4, avec pl.

Il était naturel que l'année du centenaire de la Révolution française vît éclore, à propos de l'armée, d'intéressantes publications. Seulement, alors que les partisans du régime actuel s'efforcent de démontrer que, depuis un siècle, tout n'a fait que progresser, dans notre belle France, au point de vue des hommes, des institutions et des mœurs, ils sont bien obligés, quand ils parlent de l'armée, de devenir, malgré eux,

des *laudatores temporis acti.* — En ce qui concerne spécialement les hommes de bonne foi qui, sans parti pris, étudient ce qu'était la France il y a cent ans et qui voient ce qu'elle est aujourd'hui, leur opinion est bientôt faite. Ceux qui ont eu à parler de la vieille armée royale, de celle qui avait fait la grandeur de la France et qui permit à la nouvelle de n'être point écrasée par l'Europe sur les champs de bataille de Fleurus, de Jemmapes ou de Wattignies, ceux-là sont bien d'accord pour reconnaître combien le travail, la discipline, les vertus militaires étaient en honneur dans les régiments français de cette époque. Et les hommes qui jugent ainsi l'armée de Louis XVI ne sont point, comme on pourrait se l'imaginer, le Père Loriquet ou d'affreux réactionnaires du même genre. Pour n'en citer qu'un, M. Albert Duruy, l'éminent historien trop tôt ravi aux lettres, personne ne voudra prétendre que cet esprit fin, cet homme de bon sens et de bien, eût été un partisan de la dîme, du droit de jambage et autres prérogatives tout aussi véridiques. Or, les deux livres très remarquables que M. Albert Duruy a consacrés à notre vieille armée française, ne sont pas assurément faits pour nous rendre aimable le régime actuel. A vrai dire, la critique n'est point émise d'une façon formelle, mais combien elle ressort des comparaisons et des remarques. Voyons plutôt.

1. — Quand M. Albert Duruy voulut savoir ce qu'étaient au vrai les armées de la République et de l'Empire, il songea avec raison que la connaissance des institutions de l'ancien régime était la condition nécessaire de tout travail honnête sur la Révolution. Il estima donc utile d'étudier l'ancienne armée royale, de rechercher quelle était sa valeur, quels étaient ses défauts. Tombait-elle en dissolution, comme certains historiens l'ont prétendu? Avait-elle seulement besoin de quelques réformes pour redevenir aussi belle qu'elle avait jamais été? Est-ce à elle, à sa seule constitution, à la supériorité de ses cadres et de ses vieilles troupes, que revient l'honneur d'avoir fait reculer la première coalition? De ces études préliminaires est né ce beau travail de *l'Armée royale en 1789,* où le consciencieux écrivain nous montre, après une courte période de faiblesse sous Louis XV, l'armée française reprenant toute sa splendeur sous Louis XVI, retrouvant à nouveau toutes les vertus qui l'avaient faite, aux meilleurs temps de la monarchie, la première armée du monde.

Dans la guerre de Flandres, la valeur française s'était illustrée par une foule de succès éclatants. La guerre de Sept ans elle-même n'avait pas été sans gloire. Cependant, après deux siècles de luttes presque ininterrompues, pendant lesquelles le sang avait coulé à flots, la France était loin d'être épuisée, et, au moment de la guerre d'Amérique, Louis XVI n'eut qu'un embarras, celui de choisir entre tant de braves gens le chef de l'expédition. Pour un qui obtint le commandement,

vingt le méritaient et s'y fussent distingués à l'égal de Rochambeau.

Mais dans un État fortement constitué, les cadres moyens importent au moins autant que le commandement ; ils avaient toujours été bons dans l'armée royale, et si haut qu'on remonte dans son histoire, on est frappé de la supériorité qu'elle offre dans cette partie. Ce n'est plus ici l'élite de la noblesse française, c'est la pauvre petite noblesse de province qui fournit modestement à l'armée son contingent héréditaire ; qui donne au roi, sans compter, le meilleur de soi-même : sa mâle et forte progéniture, ses gars les plus solides et les mieux trempés ; de vrais lurons, destinés au service dès le ventre de leur mère, élevés dans cette idée, n'en concevant ni n'en pouvant imaginer d'autres, préludant à leur futur métier par la rude existence du gentilhomme campagnard. Ainsi faisait déjà l'aïeul, ainsi fera le petit-fils et ainsi de suite : « Vive le Roi ! »

Après avoir examiné ce qu'étaient les généraux, ce qu'étaient les officiers, M. Duruy passe au soldat. Dans les troupes réglées, l'espèce en était généralement bonne. Dans le tas, sans doute, il se trouvait bien quelques drôles, mais le plus grand nombre, en somme, une fois dans le rang, s'amendaient et devenaient, avec le temps, d'excellents troupiers : adroits, entreprenants, industrieux, sachant « se débrouiller, » comme on dit, durs à la fatigue, solides au feu, calmes, endurants, ayant de la bonne humeur et la répandant autour d'eux. Tout cela est dit avec une vérité, une vie, une couleur, qui font du dernier livre de M. Albert Duruy une publication très remarquable.

2. — Les *Études d'histoire militaire de la Révolution et de l'Empire* du même écrivain ont également un très sérieux mérite. Ce n'est plus là un livre d'ensemble, mais une série de monographies détachées qui ont pour titre : « *Une Page de la vie de Hoche; — Dubois-Crancé; — Le Brigadier Muscar; — La Conspiration du général Malet; — M. Taine; — Six Semaines aux tirailleurs algériens.* Hoche et Dubois-Crancé apparaissent dans le livre de M. Albert Duruy sous des couleurs vraiment nouvelles, où l'on sent, comme dans le premier volume, la bonne foi de l'écrivain. A propos du conventionnel, voici le jugement de l'historien : « J'accorderai, dit-il, à Dubois-Crancé, comme le fit la Convention dans sa séance du 2 brumaire an III, que dans sa mission près l'armée des Alpes, et notamment à Lyon, il fit son devoir. Mais je ne lui accorderai que cela : je n'irai pas au-delà de ce certificat banal, et je lui refuserai, comme elle, la déclaration d'avoir « bien mérité de la patrie. »

L'histoire du brigadier Muscar, ce soldat de l'école des Coignet et des Fricasse, est un épisode des guerres du premier Empire, rempli de détails saisis sur le vif ; quant à la réfutation du livre de M. Taine, sur Napoléon, nous croyons que M. Duruy a dépassé la mesure en

niant à l'illustre auteur de *l'Histoire de la Révolution*, la compétence et l'impartialité.

3. — Ils sont intitulés *Mes Campagnes*, ces mémoires du colonel Pion des Loches, que viennent de publier MM. Maurice Chipon et Léonce Pingaud, et ils appartiennent au genre du capitaine Coignet et du sergent Fricasse dont nous parlions tout à l'heure. Ils ont cependant une tout autre portée, et possèdent, en particulier, le mérite d'une absolue authenticité que l'on pourrait peut-être refuser, en partie tout au moins, aux précédents. Né le 20 février 1770, Pion se destinait à l'état ecclésiastique et avait déjà reçu à Besançon les ordres mineurs, quand la Révolution le tira brusquement du séminaire pour l'emmener à la caserne, et de là sur un champ de bataille. La nouvelle recrue garda cependant toute sa vie les principes religieux et politiques qui avaient été ceux de sa famille. Après vingt ans de service, arrivé à un grade supérieur dans la garde impériale, il avait fini par aimer son métier, mais à aucun moment la guerre ne lui plut par elle-même. Pion est un militaire et à la fois un philosophe comme le sera plus tard Alfred de Vigny; jamais il ne se laissa prendre aux rêves de conquêtes sans bornes, de gloire sans mesure qui de l'âme de Napoléon sont passés dans l'âme du dernier soldat. Il est également étranger au caractère concentré des uns, à l'ivresse héroïque des autres, et de bonne heure il se lasse de suivre la chevauchée impériale à travers l'Europe. Bien plus, au milieu d'une armée victorieuse, il sait plaindre les vaincus et se met parfois de leur côté sous l'influence d'un sentiment de justice supérieur aux rancunes nationales. Il reste aussi un homme d'ancien régime par son dédain du parvenu, par sa haine pour la faiblesse et le vice qu'il voit s'étaler autour de lui. En somme, le colonel Pion des Loches apparaît dans ses très curieux Mémoires, comme « un caractère, » et son œuvre emprunte à cette qualité de l'auteur un intérêt et une valeur considérables. Ainsi se fait peu à peu la lumière sur une époque encore bien mal connue de notre histoire, malgré que moins d'un siècle nous sépare d'elle. Les Mémoires du colonel Pion des Loches, fort importants pour l'histoire du premier Empire, ont leur place indiquée dans nos bibliothèques militaires et dans toutes celles où l'on a souci de posséder des ouvrages historiques de valeur. Ils sont l'œuvre d'un soldat, d'un écrivain, d'un penseur, et par-dessus tout, d'un honnête homme.

4. — Encore que ce ne soit qu'un épisode de ces guerres du premier Empire, dont le colonel Pion des Loches nous donne un aperçu général, *la Défense de Dantzig en 1813*, du général baron de Campredon, n'en a pas moins tout l'intérêt qui s'attache au récit d'un témoin oculaire. On trouvera effectivement dans ce journal de siège, dans ces notes prises au jour le jour, sous les balles, à bâtons rompus, plus d'un juge-

ment intéressant sur les hommes et les choses. Sous une forme vive, un peu abrupte, c'est certainement un document de valeur. La longue défense de Dantzig, qui suivit la retraite du 10e corps de la Grande Armée de la Dwina sur Dantzig est un épisode marquant de nos annales militaires, et nous présente un exemple typique de ce que doit être, en pareilles circonstances, la conduite d'un gouverneur de place forte. A tous ces titres, ce livre est digne d'attirer l'attention, non seulement des militaires, mais de tous ceux qui aiment les récits vivement enlevés, remplis de couleur, d'enseignements et de vérité.

5. — Au contraire de l'œuvre que nous venons d'examiner, le travail que M. le lieutenant Aubier, du 20e chasseurs, a consacré à l'histoire de son régiment sous le premier Empire, est un travail d'ensemble embrassant la période qui va du commencement de la Révolution à la chute de Napoléon Ier. Son livre est intitulé : *Un Régiment de cavalerie légère de 1793 à 1815*. Nous avons un plaisir marqué à constater qu'il s'est enfin trouvé un officier pour comprendre qu'un historique de régiment doit être autre chose qu'un recueil de faits militaires chronologiquement enregistrés suivant un ordre irréprochable de dates, pour sentir qu'une œuvre de ce genre doit être un tableau fidèle de la vie militaire aux diverses périodes de notre histoire, pour écrire un livre à la fois instructif et intéressant, qualités que ne possède malheureusement aucun des nombreux historiques régimentaires qu'il nous a été donné de voir. A la vérité, pour faire un bon livre, il faut un bon écrivain, et la plupart des officiers auxquels on confie la tâche difficile de retracer les hauts faits du corps auquel ils appartiennent, s'ils sont pleins de bonne volonté et de qualités militaires, demeurent, la plupart du temps, comme historiens, de timides débutants. Comme le général de Gondrecourt, ils sont à peine « caporaux » dans les lettres. Comment, dans une telle situation, arriver à écrire une œuvre de quelque mérite? Sous ce rapport, le lieutenant Aubier, écrivain militaire connu et apprécié sous divers pseudonymes, était à même de faire mieux que nombre de ses camarades, et son œuvre est réellement digne de prendre place au premier rang de nos productions militaires. Et puis il avait la bonne fortune d'avoir à parler d'hommes dont le moins connu pourrait être le héros d'un roman, d'un roman plus mouvementé que tous ceux d'Alexandre Dumas ou de Ponson du Terrail : les Murat, les Curély, les Lasalle, les Colbert, les Montbrun, etc., etc. Il avait l'heur, en outre, d'avoir entre les mains pour soutenir et émailler son récit, les souvenirs écrits au jour le jour par d'anciens officiers du 20e, comme le capitaine Parquin ou Soufflot, comme le général Curély, souvenirs qui lui ont permis de donner à son œuvre cette couleur inappréciable, cette allure, ce ton cavalier grâce auquel ses héros parlent, sont vivants. Excellent livre,

d'un talent soutenu, d'une valeur littéraire et historique très remarquable.

6. — Avec l'ouvrage du lieutenant Aubier, nous abandonnons la période, fertile en événements militaires, du premier Empire, mais nous n'avons point terminé pour cela avec le sabre ou le canon. Dans les deux volumes que M. Camille Rousset a consacrés à l'histoire de *la Conquête de l'Algérie, 1841-1857,* nous trouvons au contraire bien des faits d'armes héroïques, nous sentons la poudre à chaque page. Elle fut effectivement glorieuse cette période de seize années où, après bien des fautes commises, l'impulsion et l'énergie du maréchal vinrent couronner d'un plein succès la grande œuvre inspirée par Charles X. C'est le temps des grands combats, des coups de main hardis, des combinaisons savantes : c'est l'époque d'Isly, de Tanger et de Mogador. M. Rousset excelle dans la peinture de ces scènes militaires, dans lesquelles, à vrai dire, l'héroïsme sert si merveilleusement la main qui les met en action. Comment n'être point intéressant quand l'on a à raconter des événements où montrèrent toutes leurs qualités les Bugeaud, les La Moricière, les Changarnier, le duc d'Orléans ou le prince de Joinville? Mais il y a plus que la mise en scène dans l'œuvre de M. Rousset, il y a le fond, la valeur intrinsèque. Nous ferons cependant une critique au savant académicien. Nous regrettons que, dans les deux nouveaux volumes consacrés à l'Algérie, il n'ait cru devoir, pas plus que dans *les Origines d'une Conquête*, citer les nombreuses sources auxquelles il a puisé. Sans compter les manuscrits consultés au dépôt de la guerre, qui sont bien connus des officiers et auxquels il a notoirement emprunté des descriptions considérables, M. Rousset s'est servi de documents publiés, du *Moniteur officiel,* etc., etc., auxquels nous eussions aimé être renvoyés d'une façon positive. L'histoire, de nos jours, pour avoir une valeur réelle, doit être documentaire, et la rigoureuse constatation des sources doit être rendue facile au lecteur si l'auteur tient à ce que l'on ait confiance en lui. On pourra dire qu'il y a là une sorte d'inquisition de nature à blesser parfois la susceptibilité d'un écrivain; mais cette façon de procéder est entrée aujourd'hui si profondément dans nos mœurs qu'il sera difficile de l'en déraciner.

7. — Les *Récits de Crimée* du capitaine Perret ne contiennent guère plus de notes et de renvois que l'ouvrage de M. Rousset; mais notre ancien camarade n'a point de prétentions à l'Académie. Il se contente d'être un chroniqueur intéressant, butinant là où il trouve des renseignements, à condition qu'ils aient de la valeur et de la vie ; il compile, mais il le dit, et ainsi avertis, nous devenons moins exigeants non point sur la véracité des origines, mais sur la valeur scientifique de l'œuvre. Et comme elle est bien présentée cette

campagne de Crimée, où se développèrent, où furent mises en relief d'une façon si frappante, si merveilleuse, les qualités qui font de notre soldat un incomparable troupier : la jovialité et la bonne humeur au milieu des plus difficiles situations de la guerre, ce don de faire rire les autres alors qu'on aurait envie de pleurer soi-même, et avec cela l'abnégation, le dévouement, le désintéressement; enfin, au feu, une bravoure sereine et intrépide qui, tout en connaissant le danger, le brave et le méprise !

8. — Les *Souvenirs intimes sur l'empereur Guillaume,* publiés par Louis Schneider, dont M. Ch. Rabany nous a donné chez Berger-Levrault une intéressante traduction, nous serviront de lien naturel pour rattacher la période contemporaine à celle dont parlent les livres que nous venons de présenter à nos lecteurs. Et effectivement il avait un pied dans les deux siècles, ce vieux souverain dont la figure restera comme l'une des plus frappantes de notre époque, qui était bien quelque chose par lui-même, encore que son grand mérite ait été de discerner la valeur de politiques comme Bismarck, de militaires comme de Moltke. Le livre de Louis Schneider tire de la situation qu'avait occupée l'auteur près de Guillaume Ier une valeur particulière. Fils d'actrice, il avait passé ses premières années à courir de ville en ville dans une charrette d'acteurs ambulants. C'est ainsi qu'il avait vu l'entrée des Français à Berlin en 1806, que plus tard il avait dû se réfugier en Russie, qu'il avait enfin mené l'existence la plus misérable et la plus vagabonde quand l'idée lui vint d'embrasser une carrière moins mouvementée. Son aptitude pour les langues lui offrit une nouvelle ressource ; il fut successivement soldat et professeur de russe et de français, puis fonda un journal, *l'Ami du soldat,* qui eut du succès. Présenté au roi en 1848 dans une circonstance difficile, il fut distingué du prince qui, depuis cette époque, se l'attacha et en fit un véritable confident de tragédie. Les *Souvenirs* de Schneider ont donc une valeur historique considérable, car leur auteur vécut cinquante ans dans la coulisse du théâtre spécial où se préparaient tous les grands événements contemporains. Il nous est impossible, dans un article aussi sommaire, de donner un aperçu même succinct de tous les faits qui y sont rapportés, de tous les mystères dont la clef y est donnée. Ces trois volumes sont non seulement la vie de l'empereur Guillaume vue par le petit et par le grand côté, c'est encore, et plus véritablement, l'histoire de l'Allemagne dans le demi-siècle qui vient de s'écouler. Il y a tout intérêt pour nous à lire de pareils livres. A vrai dire, nous y sommes souvent fort maltraités, mais il faut avoir le courage d'entendre des jugements exagérés et même des injustices : cela sert beaucoup plus à ceux qui les entendent qu'à ceux qui les formulent.

9 et 10. — Le *Récit d'un évadé d'Allemagne,* de M. Philibert, de

Tournus, et les souvenirs publiés par un Anglais membre de l'Université d'Oxford sous le titre : *A Paris pendant le siège* sont tous les deux d'intéressantes monographies ne nous apprenant sans doute rien de bien nouveau, mais ayant cependant leur valeur, grâce à la rectitude des jugements et au bon sens des appréciations que l'on rencontre dans l'un et dans l'autre. Le livre de M. Philibert, rempli de généreux sentiments, est l'histoire des misères subies par un malheureux soldat dans les geôles allemandes et l'odyssée d'une évasion préparée avec énergie, exécutée avec l'audace, la finesse et l'habileté qui constituent le tempérament du troupier français. Écrit avec esprit, même beaucoup de couleur, cet ouvrage est un de ceux que nous aimerions à voir répandre, car sa lecture est à la fois fortifiante et d'un attrait réel. — Bien amusant aussi *A Paris pendant le siège,* qui nous a fait penser souvent au livre *A Paris sous la Révolution,* écrit également par un Anglais, ou plutôt par une Anglaise et édité par M. Taine. Il est toujours instructif de voir ses compatriotes jugés par un étranger et il est certain que Paris pendant le siège offrait au bon sens et au flegme d'un descendant de John Bull un merveilleux sujet d'étude.

11. — Nombre de Français, d'ailleurs, se rendaient compte de la triste façon dont avait été organisée la Défense nationale, et parmi ceux-ci, il faut citer M. A. Morillon, qui a publié ses impressions d'alors dans un volume très remarquable, intitulé : *l'Approvisionnement de Paris en temps de guerre.* L'auteur, ancien chef de bureau de l'approvisionnement à la préfecture de la Seine, fut à même de contrôler l'incurie qui présida notamment aux questions concernant les vivres nécessaires à l'alimentation d'une population de deux millions d'âmes, et sous ce rapport ses conclusions sont édifiantes. Il est certain qu'en 1870 nous n'avions pour nous guider dans ce problème de l'alimentation de la capitale aucune règle précise. En 1814 on n'avait rien fait de bon, et personne, dans la commission qui fut chargée de résoudre la question au moment de la guerre franco-allemande, n'avait la moindre idée des nécessités devant lesquelles on allait se trouver acculé. Mais, ce qui fait peine à voir, et ce qu'indique avec netteté et une foule de preuves en mains M. Morillon, ce sont les malversations criminelles auxquelles se livrèrent, à cette époque, des gens qui firent passer leur fortune particulière avant l'intérêt de leurs concitoyens et le salut de la patrie. Sans doute, il y eut çà et là des dévouements et de beaux exemples : mais combien ils furent rares ! Le grand mérite du livre de M. Morillon, c'est qu'il ne se contente pas de récriminer sur une situation qui fut à tant de points de vue lamentable ; il nous donne des règles pour l'avenir : il déduit de ce que nous avons fait hier, ce que nous devrons faire demain, et sous ce rapport son travail est digne de la plus sérieuse attention. Espérons

que le gouvernement et que le ministre de la guerre en particulier, en feront leur profit. Il ne faut pas que de telles leçons soient perdues.

12 et 13. — Avec *Sanglants Combats* et *Un Jour de bataille,* M. Georges Bastard nous rappelle un autre épisode de la guerre de 1870 : la néfaste journée de Sedan. Ces récits un peu coupés, sans unité ni liaison bien marquées, présentent cependant un très réel intérêt. L'auteur, qui a vu sans doute les faits qu'il raconte, a eu le tort à notre avis, de vouloir greffer les combats particuliers auxquels il a assisté, ceux au moins qu'il raconte avec une abondance de détails dont nous sommes loin de nous plaindre, de vouloir greffer, disons-nous, ces épisodes partiels sur un canevas général de la campagne de Sedan, nécessairement trop restreint. Ces deux volumes manquent par cela même de proportion. *Sanglants Combats*, c'est le récit de la marche de l'armée de Châlons sur Sedan, mais le premier chapitre nous raconte le beau combat du général Margueritte à Pont-à-Mousson, le 12 août 1870, qui n'a avec l'armée de Châlons qu'un rapport des plus éloignés. Sans doute, M. Bastard a bien fait de nous donner un épisode des plus brillants de cette campagne de 1870, où les preuves de bravoure et d'initiative individuelles furent plus fréquentes qu'on ne le croit généralement ; nous trouvons seulement que ce chapitre, très intéressant en lui-même, tout à fait digne d'être raconté, est mal rattaché à l'œuvre générale. Cependant, disons que le reste de ce livre se tient mieux et que les lois de la composition y sont mieux observées. — *Un Jour de bataille* est le récit de la journée de Sedan en ce qui concerne le 2e et le 7e corps : il y a dans cette seconde partie les qualités et les défauts que nous avons signalés dans la première. Beaucoup de détails intéressants, mal liés entre eux, et qui, mieux présentés, eussent donné à l'ouvrage une portée qu'il n'a pas ainsi. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, que l'auteur ait voulu faire un ouvrage classique : ces notes ont bien l'air d'être celles d'un soldat, et par cela même, elles ont l'intérêt qui s'attachent au récit de l'homme qui peut dire : « J'étais là, j'ai vu. » Tels sont ces deux volumes, dont le principal mérite sera, à notre avis, de constituer une gerbe de renseignements pour l'histoire future de la guerre de 1870-71.

14. — *L'Armée russe et ses chefs au printemps de 1888,* écrit par un officier que tout le monde connaît et apprécie, est une étude très sérieuse, nécessairement sommaire et incomplète, du système militaire moscovite, et une monographie des principaux chefs qui conduiraient au feu l'armée russe si éclatait la guerre que certaines gens prétendent imminente. Nous avons eu l'occasion de dire, à propos du livre sur *le Maréchal de Moltke*, du même écrivain, que nous ne partagions pas toujours les idées de l'auteur; mais ici nous n'avons que des éloges à donner au nouveau livre du colonel de V., qui, malgré sa date aujourd'hui

rétrospective, est encore une œuvre toute d'actualité. La Russie a toujours été une nation sympathique à la France, et la politique erronée suivie à diverses reprises par notre pays, ou plutôt par nos gouvernants, à l'égard de l'empire des tsars, n'a point détruit, heureusement, les bons sentiments qui lient les deux nations. Mais, ce qu'il est important que nous sachions en France, c'est qu'au point de vue de l'instruction militaire, de l'éducation morale du soldat, la Russie est aujourd'hui une des premières nations de l'Europe, peut-être la première, et que son armée se présentera désormais sur le champ de bataille, non seulement avec la prépondérance du nombre, mais avec la supériorité morale que donnent la science et l'éducation. Tout cela ressort nettement des pages écrites à la fois avec vigueur, concision et souvent avec sentiment, par le colonel de V. Signalons en particulier la monographie consacrée au général Dragomiroff, où l'écrivain français a su bien mettre en lumière la belle figure de l'élève et du continuateur de Souvaroff, du glorieux vainqueur de Sistova.

15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21. — Avec le livre que nous venons d'analyser, nous avons terminé la liste des ouvrages historiques militaires dont nous avions à rendre compte à nos lecteurs, et nous allons passer maintenant à des travaux plus techniques, à ceux dans lesquels la science militaire proprement dite fait le fond même de l'œuvre. Dans ce nouvel ordre d'idées, le premier travail sur lequel nous ayons à appeler l'attention du lecteur est la nouvelle collection, dont viennent d'entreprendre la publication, à Bruxelles, MM. Merzbach et Falk, éditeurs du comte de Flandres, sous le titre général de *Collection internationale d'histoire militaire.* Les sept premiers volumes déjà parus sont consacrés aux *Campagnes de Gustave-Adolphe;* aux *Campagnes de Turenne;* aux *Campagnes de 1796 et 1797,* en Allemagne et en Italie; à la *Campagne de 1805* en Allemagne et en Italie également; à la *Campagne de 1815* dans les Pays-Bas ; à la *Campagne de 1859* en Italie, enfin à la *Campagne de 1866,* en Italie et en Allemagne. L'art de la guerre, pour être entendu, doit être appris dans les campagnes des grands capitaines; c'est de l'étude sérieuse et approfondie de l'histoire qu'il ressort lumineusement; c'est là qu'il faut aller le chercher, si l'on veut qu'il apparaisse autrement que comme un corps aride de sèches doctrines. Sans doute, rien ne vaut pour un officier, ou pour quiconque veut s'initier aux grands problèmes de la stratégie et de la tactique supérieure, comme la lecture des sources mêmes de l'histoire militaire, celle des mémoires originaux des grands capitaines, de la *Stratégie* de l'archiduc Charles, des traités de Lloyd et de Frédéric, des mémoires de Napoléon, des ouvrages de Jomini, enfin de cette précieuse collection écrite par les généraux français du premier Empire, les Gouvion Saint-Cyr, les Mathieu-Dumas, les Soult, les Morand, les Colbert, etc., etc.;

cependant, on ne peut nier que de tels ouvrages ne renferment bien des longueurs, et que la partie réellement didactique puisse être condensée en un petit nombre de pages. D'un autre côté, en extrayant des ouvrages que nous venons de citer uniquement les maximes qui s'y trouvent, pour en former un corps de doctrine, on tombe dans une synthèse exagérée et souvent obscure, en admettant qu'elle ne soit pas sèche et rebutante. L'étude de l'art militaire veut, pour être profitable, que la pratique marche sans cesse à côté de la théorie, le précepte à côté de l'exemple, l'énoncé du théorème vis-à-vis de la solution. C'est donc une excellente pensée que celle qu'ont eue MM. Merzbach et Falk d'entreprendre une publication dans laquelle nous trouverons le résumé des faits historiques à côté des maximes qui s'en détachent, cette pratique dont nous parlions tout à l'heure, à côté de la théorie. La bibliothèque internationale d'art militaire comprendra vingt-trois volumes : elle embrassera l'histoire militaire depuis Gustave-Adolphe jusqu'à nos jours, et cet ensemble de deux siècles de guerre, résumé d'après les grands écrivains, exposé d'après eux, écrit d'après leurs dires, leurs données, leurs remarques, ne peut manquer de devenir le meilleur cours de tactique et de stratégie qui ait jamais été publié. Il aura l'ampleur qui manque aux ouvrages ordinaires, dans lesquels un auteur, comme Vial ou Renard, par exemple, condensent en deux volumes de trois cents pages quinze ou vingt campagnes. Il aura également la concision puisqu'il nous apprendra en vingt-cinq volumes la matière résumée, la « quinte essence, » comme eût écrit Montaigne, des quatre ou cinq cents ouvrages qui composent la série des principaux mémoires militaires. L'avantage de la nouvelle publication de la librairie Muquardt est qu'elle permettra à nombre d'officiers de se défaire d'un fatras de livres qui, s'il est utile, n'en est pas moins très embarrassant. Nos camarades auront en vingt-cinq volumes une petite encyclopédie historique-militaire très complète qui suffira, s'ils en possèdent bien le fonds, à former non point des Turenne ou des Napoléon, cela va de soi, mais des chefs d'armée très suffisamment instruits. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une tentative de ce genre est effectuée dans la librairie militaire. Il y a longtemps que des essais similaires ont été mis à exécution, mais généralement c'était les originaux mêmes que donnaient les collections. Telles furent, par exemple, la *Bibliothèque militaire* de Liskenne et Sauvan, la *Bibliothèque portative de l'officier,* éditée par Anselin et Pochard en petits volumes in-32 que les officiers avaient la faculté de « payer par portion de 10 fr. par mois. » Mais par cela même que les éditeurs s'astreignaient à publier des originaux *in extenso*, la collection était nécessairement bornée, et dès lors le but n'était pas atteint.

Tout autre, on vient de le voir, est le plan de MM. Merzbach et

Falk; aussi avons-nous lieu de croire que leur publication sera accueillie avec faveur. On n'attendra pas de nous que nous analysions les sept volumes de la collection parus jusqu'ici et dont nous avons le titre dans le Sommaire de cet article. Il nous faudrait une livraison du *Polybiblion*. Disons que nous les avons tous lus avec attention et que nous avons reconnu dans la main qui a condensé ces *Précis* un talent très appréciable. Il ne s'agit point dans un travail de ce genre d'imagination ou de brillant : les qualités nécessaires au compilateur sont le bon sens, la mesure, l'impartialité; on les rencontre toutes dans les volumes de la collection Muquardt. Nous signalons avec plaisir une publication utile qui a sa place dans toutes les bibliothèques de régiment, dans celles de la plupart des officiers et chez tous les gens qu'intéressent les questions militaires. La collection est bien imprimée, reliée élégamment en toile, ornée de nombreux croquis : ouvrage digne d'être répandu.

22 et 23. — Nous avons eu l'occasion de remarquer à diverses reprises combien la littérature militaire allemande aimait à nous emprunter ce que nous avons ou ce que nous avons eu de bon dans notre armée, démasquant plus ou moins audacieusement ces plagiats et les recouvrant de l'estampille teutonne. Il faut reconnaître cependant que nos voisins savent imprimer à ces emprunts un cachet bien particulier, celui d'une pratique généralement judicieuse et rationnelle. Le nouveau *Règlement sur le tir* dont M. le capitaine Vonderscherr, l'éminent balisticien que l'on connaît, vient de nous donner la traduction, est une preuve de ce que nous avançons sous ce rapport. Que ne reprenons-nous — nous disons « reprenons » à dessein — notre bien là où nous le trouvons, là où nous savons le retrouver? L'enseignement du tir a aujourd'hui une importance telle qu'on doit sans cesse perfectionner les méthodes si l'on veut, au jour du combat, jouir d'une supériorité certaine. Il est certain que le goût du tir se développe en France : c'est un sentiment à encourager, à développer. Dans cet ordre d'idées, nous recommandons le *Guide des Sociétés de tir* de M. M.-E. Haeffelé, un capitaine de territoriale qui a réuni en un volume tous les renseignements concernant les créations, l'organisation, le fonctionnement des sociétés ayant pour but l'enseignement du tir. L'œuvre est réellement patriotique, le livre aussi dans le meilleur sens du mot.

24 et 25. — Nous avons rendu compte l'année dernière de la première partie du *Manuel de la cavalerie allemande,* traduit par le commandant Chabert. L'ouvrage est aujourd'hui complet avec l'apparition du deuxième volume. On pourra, désormais, comparer en connaissance de cause les procédés employés dans les deux nations et choisir, après étude, la voie qui paraîtra la meilleure. Les deux vo-

lumes qui forment le manuel allemand, mais en particulier le second, sont assez curieux à ce point de vue qu'ils constituent un traité d'équitation officielle, sanctionné par le chef de l'État, chose qui, croyons-nous, n'existe dans aucune autre armée. En Autriche, en Russie, en France, on insère bien, dans l'« école du cavalier » des principes d'équitation, mais ce sont des lois très synthétisées qui ne descendent à aucun détail. L'enseignement, tout pratique, en ce qui concerne le dressage du cavalier, est donné de vive voix par les officiers suivant les principes de l'École de Saumur, principes qui changent suivant les instructeurs. En Allemagne, on ne procède point ainsi et le ministre de la guerre a cru devoir publier un manuel officiel, à principes obligatoires. La première partie, exclusivement consacrée aux principes généraux, comprend, comme on l'a vu précédemment, quatre chapitres correspondant aux quatre périodes d'instruction; la seconde partie, celle que nous analysons aujourd'hui, écrite pour des hommes sachant monter à cheval, comprend à proprement parler le « dressage. » Celle-là est à lire, à titre de curiosité au moins, par quiconque s'occupe de cheval.

Dans le même ordre d'idées que le *Manuel* du commandant Chabert, mais beaucoup moins important, est le *Guide de l'officier monté* publié par le colonel Laferrière. Bien que cet ouvrage ait été écrit spécialement pour des officiers, il s'adresse également à tous ceux qui montent à cheval. Si de consommés sportsmen ne doivent point y rencontrer grand'chose à apprendre, il n'en sera pas de même de l'immense majorité de nos cavaliers civils. Après quelques notions d'hippologie, M. Laferrière arrive au dressage et à l'équitation proprement dite, mais au lieu d'adopter pour son enseignement la division en leçons, l'auteur a choisi la forme dictionnaire, dans laquelle on trouve autant de mots que de petits chapitres. C'est une idée comme une autre, et pas plus mauvaise qu'une autre : en tout cas c'est original.

26. — Le *Manuel de guerre*, publié chez Baudoin, par un lieutenant-colonel de l'armée active, est une compilation de règlements que l'auteur s'est complu à grossir outre mesure. Il est certain, comme le dit très bien la préface du livre que nous analysons, il est incontestable que dans l'étude des règlements il faut avant tout chercher l'« esprit » et ne prendre à la lettre que ce qui est indispensable. Il n'est pas moins certain que la connaissance des règles n'est pas suffisante : il faut savoir les appliquer d'une façon opportune. Les règles dans le combat ne sont pas des axiomes, des équations : elles sont toujours subordonnées aux circonstances, etc. Tout cela, l'auteur du *Manuel de guerre* l'écrit dans sa préface, mais il oublie lui-même de se conformer aux préceptes qu'il a posés, et entre, à propos du combat, dans des

digressions qui n'ont rien à voir avec lui. Ce livre, réduit des deux tiers, gagnerait beaucoup. Sans compter qu'il serait plus portatif et moins cher, il serait véritablement digne de son titre.

27. — *L'Aide-mémoire de l'officier de marine,* publié à la librairie Baudoin, par M. Ed. Durassier, bibliothécaire du ministère de la marine, est un mémento précieux où l'on rencontre non seulement des notions de droit maritime très utiles à connaître, mais des renseignements fort précieux sur la situation et l'armement des flottes de toutes les nations. L'ouvrage est terminé par une revue succincte de la défense des côtes des divers États; quelques erreurs s'y sont glissées, mais il n'en présente pas moins un tableau d'ensemble utile à consulter.

28, 29 et 30. — Nous en avons fini avec les ouvrages français, et nous terminerons ce résumé bibliographique en disant quelques mots de trois ouvrages espagnols qu'ont bien voulu nous envoyer autant d'éditeurs de Tolède, de Madrid et de Barcelone. Le premier, *Notions de littérature militaire,* est dû à la plume d'un écrivain apprécié, D. Domingo Arraiz de Conderena, lieutenant d'infanterie, professeur de tactique à l'école militaire de Tolède, docteur en philosophie et belles-lettres. Bien que l'auteur fût enserré dans les prescriptions d'un programme universitaire, et qu'il fût tenu de demeurer dans les limites d'un livre classique, il a su écrire une œuvre intéressante et d'une valeur réelle. Il est regrettable seulement qu'au lieu de nous donner des extraits d'écrivains militaires comme Arteche, San Roman, Cordova, il se soit borné à citer les noms de ces officiers généraux qui sont les maîtres de la littérature militaire contemporaine.

Beaucoup plus technique est le livre consacré par le colonel honoraire capitaine du génie D. Joaquin de la Llave et son collaborateur le lieutenant-colonel Roldan à la *Défense des côtes* et aux batteries à ciel ouvert. Ce n'est point là, à vrai dire, une étude nouvelle de ce sujet, mais une compilation raisonnée et rationnelle de tout ce qui a paru sur la matière. Écrit avec grande compétence, rempli d'intéressants détails et d'aperçus nouveaux, le travail de MM. de La Llave et Roldan sera consulté avec fruit par tous les officiers des armes spéciales et par les officiers de marine, à quelque nation qu'ils appartiennent.

Disons enfin quelques mots de *la Vida militar en España* (*la Vie militaire en Espagne*), cette splendide publication commencée l'année dernière par la maison qui a succédé à N. Ramirez et Cie, à Barcelone, et continuée avec une exactitude malheureusement trop rare dans des œuvres de ce genre. Les vingt fascicules de ce magnifique album ont aujourd'hui paru et nous nous plaisons à dire que M. Barado, qui a rédigé le texte, a su trouver, pour cette œuvre à la fois humoristique et militaire, le ton enjoué qui convenait. Parfois la note de-

vient grave, émouvante même, mais ce sont de ces émotions qui remuent doucement l'âme et l'étreignent en la faisant vibrer sans secousse. Que dire de Cusachs, le peintre éminent auquel était confiée la partie artistique de l'œuvre ? Nous avons déjà écrit, ici même, que cet artiste remarquable s'était vaillamment conquis en Espagne la place gardée chez nous par Detaille : *la Vie militaire* demeurera certainement un de ses titres les plus précieux à la gloire. Un souhait et un regret pour finir. Comment les successeurs de Ramirez n'ont-ils point compris qu'une œuvre de cette importance ne devait pas demeurer confinée au-delà des Pyrénées ? Comment n'ont-ils point songé à publier une traduction française de *la Vida militar*? Évidemment leur œuvre doit avoir eu un grand succès en Espagne ; mais traduite en français, elle fût devenue une publication universelle. C'eût été, à la fois, un grand triomphe artistique et une affaire d'argent exceptionnelle. Une édition française de *la Vida militar* dans les vitrines de l'Exposition de *Blanc et Noir*, par exemple, n'eût pas manqué d'être remarquée, et colportée de là en Allemagne, en Russie, en Italie.

Arthur de Ganniers.

JURISPRUDENCE

Guide pratique de droit usuel *en matière civile, commerciale, maritime, judiciaire, administrative, rurale,* etc., par Abel Baudoin, notaire, licencié en droit, diplômé du certificat de législation algérienne; avec le concours de Charles de Lajonie, avocat, docteur en droit. Paris, Chevalier-Marescq, 1889, in-4 de 924 p. — Prix : 10 fr.

Ce dictionnaire (car c'en est un) répond assez bien au but poursuivi par ses auteurs et aux promesses de son introduction; nous ne pouvons mieux faire que d'en citer le passage suivant : « Il est difficile, pour ne pas dire impossible, à celui qui n'a pas fait de nos codes une étude spéciale, d'en lire les textes avec fruit, d'en comprendre les termes abstraits, en un mot d'en tirer profit. Frappé de cette idée, l'auteur a essayé de faire un livre élémentaire à la portée de tous, comprenant, sous une forme aussi dégagée que possible des termes techniques, l'ensemble des connaissances juridiques pouvant offrir au public un intérêt pratique... Pas un mot technique n'a été employé sans être parfaitement défini... Chacun des articles comprend dans la mesure où le besoin s'en fait sentir : 1° une définition; 2° une analyse des textes de loi faisant l'objet du sujet traité; 3° autant que possible l'enseignement pratique à tirer de ce sujet; 4° enfin les questions d'enregistrement qui peuvent s'y rattacher, avec le tarif des droits à percevoir par le fisc. »

Comme on le voit, il ne s'agit que d'un ouvrage de vulgarisation, mais en matière de jurisprudence, un ouvrage de ce genre n'est pas chose commune, et celui-ci fait honneur à M. Baudoin et à son collaborateur. C'est un travail aussi difficile que fastidieux que de dépouiller le droit de ses termes techniques, de ses divisions accoutumées, de la méthode d'enseignement traditionnelle, en un mot de tout cet appareil qui le voile aux regards du public dans nos bibliothèques. Ce travail a été fait, et le *Guide pratique* expose dans un français clair et correct des idées familières aux praticiens; il enseigne ce qui est, non ce qui doit être; on y trouve le droit dégagé de la procédure et de toute controverse. Forcément très incomplet, ce livre n'en est pas moins utile. Nous le recommandons aux personnes qui consultent leur notaire ou leur avocat et qui veulent se faciliter l'intelligence des conseils reçus, et particulièrement à celles qui, vivant à la campagne, loin de tout conseil, ont des intérêts à surveiller et par suite des droits à sauvegarder. Un étudiant qui prendrait la peine de le lire en entier ou qui l'aurait habituellement sous la main acquerrait rapidement des vues d'ensemble sur la législation avant de s'engager dans le labyrinthe des textes et des commentaires, tandis que le plus grand nombre, après trois années de licence passées à épiloguer sur des mots, ne se rendent pas compte encore que le droit peut présenter un intérêt véritable, qu'il est une science dont les éléments sont accessibles à tous, que cette science est avant tout d'observation, et qu'elle consiste principalement dans la connaissance des rapports qui unissent les hommes vivant en société. PIERRE DE L'ÉPINE.

SCIENCES

John Hopkins University Studies in Historical and Political Science, editor Herbert B. ADAMS, seventh Series. Baltimore. Publication agency of the John's Hopkins University, 1889, 5 fascicules in-8. — Prix du fascicule : 1 dollar.

1. — Le *Polybiblion* s'est déjà, à plusieurs reprises, occupé des publications que la *John Hopkins University* fait sous la forme de fascicules et qui témoignent du progrès des études spéculatives et désintéressées chez les Américains. Comme toujours, les monographies historiques tiennent la plus grande place dans la septième série. Au premier rang se trouve celle intitulée : *The river towns of Connecticut. A Study of Wethersfield, Hartford and Windsor,* dû à un fellow de l'Hopkins University, M. Charles M. Andrews. C'est une étude, faite d'après les *records* de ces towns, sur leur fondation et leur vie intérieure dans les deux premiers siècles de leur existence. Elle complète d'autant plus utilement les monographies que nous possédions déjà sur les towns du Massa-

chussetts et du Rhode-Island, que le Connecticut a eu pendant la période coloniale une existence moins agitée et un développement plus régulier que les deux colonies voisines.

L'auteur examine successivement la colonisation primitive, le système de répartition et de culture des terres, le gouvernement intérieur du groupe par le *town meeting* et les fonctionnaires qu'il nomme, les rapports du town avec la colonie. Là, comme dans toute la Nouvelle-Angleterre, en même temps qu'on constituait la propriété privée, on laissait en commun une certaine quantité de pâtures, sauf à les partager plus tard; en attendant, ces communaux tenaient une grande place dans la vie agricole et municipale. Des croquis fort bien faits permettent de suivre aux différentes époques cette constitution rurale, pour chacun des towns qui font l'objet de cette étude.

M. Charles M. Andrews relève discrètement ce qu'il y a d'exagéré dans quelques études publiées précédemment dans le même recueil, et d'après lesquelles les towns de la Nouvelle-Angleterre seraient la réapparition de la communauté villageoise germanique primitive, indiquée par Tacite et reconstituée par les travaux de von Maurer et de Sir Henry Sumner-Maine, communauté qui se serait maintenue pendant tout le moyen âge sous la structure féodale dans les villages anglais. M. Charles M. Andrews dit fort judicieusement que l'identité des besoins économiques et politiques a pu parfaitement amener la reproduction de certaines institutions comme, par exemple, la défense d'aliéner ou de louer à un étranger la maison ou la terre qu'on a dans le village. Mais les traits par lesquels le town du Connecticut ou du Massachussetts diffère du *tun* germanique primitif sont plus nombreux que ceux par lesquels il lui ressemble. Du reste, l'auteur admet parfaitement que certains usages de la vie rurale anglaise ont été transportés par les premiers colons en Amérique, et il en donne un curieux exemple à propos des processions faites pour reconnaître chaque année les limites du town et des towns voisins.

Cet opuscule témoigne de l'excellente méthode historique qui guide l'enseignement de l'Hopkins University.

2. — M. Trent, professeur d'histoire à l'*University of the South,* dans le fascicule intitulé : *English Culture in Virginia*, nous donne une bonne contribution à l'histoire littéraire des États-Unis. Quand Jefferson, en 1817, fonda l'Université de Virginie, il voulut faire occuper les principales chaires par des Anglais et envoya dans ce but en Angleterre un de ses amis, M. Gilmer. Cette mission réussit, et M. Gilmer ramena cinq professeurs, ce qui excita une colère comique chez les gens de la Nouvelle-Angleterre et de la Pensylvanie, qui se plaignaient qu'on ne se fût pas adressé à eux. Les lettres de Gilmer, conservées dans sa famille, ont permis à M. Trent de tracer un tableau piquant de l'état intellectuel de la société virginienne à cette époque.

Les pages les plus intéressantes sont peut-être celles où il décrit la culture intellectuelle et les procédés d'instruction des *gentlemen* virginiens avant la fondation de Jefferson. Elle était très développée par les voyages et les relations; mais l'instruction populaire était outrageusement négligée. Une figure intéressante est celle d'un ancien abbé Correa, qui, après avoir joué un certain rôle dans les mouvements révolutionnaires au Portugal, à la fin du XVIIIe siècle, était alors ambassadeur de ce pays en Amérique, et qui, en 1823, devint dans son pays ministre des finances sous le gouvernement libéral. C'était vraisemblablement un franc-maçon important.

3. — La *Municipal History of New-Orleans,* par M. William Howe, de l'Université de Californie, donne quelques détails intéressants sur la vie municipale aux États-Unis. On y voit notamment les tristes résultats de l'administration de certaines fondations charitables par la municipalité. Là comme ailleurs l'autonomie des administrations charitables est la première condition d'un bon emploi du patrimoine des pauvres. Il faut aussi noter l'utile action de deux associations volontaires des citoyens en 1885 et en 1887 pour faire justice des abus énormes commis par les politiciens qui détiennent le pouvoir municipal. L'une d'elles, en 1885, a fait disparaître des listes électorales douze mille inscriptions fausses!

4. — *The establishment of Municipal government in San Francisco,* par M. Bernard Moses, professeur d'histoire et de politique à l'Université de Californie, offre un grand intérêt pour l'étude de la législation comparée. On y peut voir en effet rapproché le système municipal américain et le système municipal espagnol qui a régi San Francisco depuis la fondation du *pueblo* en 1766 jusqu'en 1850, époque où la législature de Californie, devenue un État de l'Union américaine, donna à la cité une charte sur le modèle des institutions américaines. Cette charte fut d'ailleurs, dès 1851, remplacée par une nouvelle.

5. — En dehors de la série ordinaire de ses *Historical and political science studies,* l'Université Hopkins nous envoie diverses autres brochures. Nous noterons ici un discours sur *the Encouragement of higher education* prononcé le 22 février 1889 par M. Herbert B. Adams pour le 13e anniversaire de la fondation de l'Université. Outre des considérations intéressantes sur l'influence des Universités sur la civilisation et la vie nationale, M. H. Adams met en évidence le caractère national et même international que prend l'Hopkins University. Elle marque un pas nouveau dans la vie scientifique aux États-Unis. Sa fondation est due à la libéralité d'un riche citoyen et son administration est complètement autonome; mais M. Adams montre par des arguments économiques tirés du profit que l'état de Maryland et la cité de Baltimore retirent de l'Université la convenance qu'il y aurait pour l'État

et la cité à exempter de l'impôt toutes les propriétés de l'Université.

Les propriétés « improductives » des Universités, des églises, des fondations charitables sont partout aux États-Unis exemptes d'impôts. C'est un principe de sens commun, dit M. H. Adams. En outre, beaucoup d'États, notamment le Maine, le Vermont, le Rhode Island, la Virginie, le Kentucky, le Kansas, la Louisiane, le Nebraska exemptent de l'impôt même les propriétés productives de manière à accroître ainsi indirectement les ressources de ces fondations auxquelles tout intérêt personnel est étranger.

Voilà de beaux modèles à proposer aux législations européennes toutes imprégnées d'une fiscalité antiéconomique et défiantes surtout des fondations et des associations.

Parmi les fascicules divers de l'*Hopkins University* nous noterons encore une série de *Sociological notes*. Nous y avons lu avec intérêt une note sur l'histoire des bibliothèques publiques à Baltimore, une note sur les *excelsior classes* de Melbourne en Australie. On appelle ainsi des cercles de jeunes gens qui ont été formés par le zèle d'un ouvrier, M. Groom, et qui ont pour objet d'arracher au vagabondage et à l'ivrognerie les jeunes gens des classes populaires de cette ville. Le développement des malfaiteurs précoces est une des plaies particulières aux grandes cités australiennes au moins avec cette extension : voilà pourquoi un grand intérêt doit s'attacher à cette œuvre de bien. Détail caractéristique : les jeunes membres du cercle élisent tous leurs officiers, ainsi le veut l'esprit démocratique du pays; mais en réalité tout repose sur le dévouement de quelques hommes plus âgés et particulièrement du fondateur. Il y a là des points de comparaison fort intéressants pour les personnes qui s'occupent d'œuvres ouvrières.

On voit par ces indications quelle variété d'informations et de documents la John Hopkins University apporte aux études sociales.

CLAUDIO JANNET.

Les Corporations de métiers. *Leur histoire, leur esprit, leur avenir*, par HIPPOLYTE BLANC, chef de division honoraire au ministère de l'intérieur et des cultes. Paris, Letouzey et Ané, s. d., in-12 de 356 p. — Prix : 3 fr. 50.

La compétence de M. H. Blanc est incontestable ; il connaît parfaitement l'ensemble et les détails de son sujet, et sait mieux que personne à quelles sources il faut recourir pour élucider toutes les questions qui s'y rattachent. La preuve de ce que j'avance est faite pour quiconque a eu en main sa précieuse *Bibliographie des corporations ouvrières avant 1789*, publiée il y a quelques années, sous les auspices de la Société bibliographique. D'ailleurs, les références très nombreuses et toujours correctement établies qu'on trouvera au bas de chaque page, sont bien faites pour inspirer confiance au lecteur.

M. Blanc est donc parfaitement maître de la question qu'il traite. La quantité de faits énoncés et prouvés dans ce petit volume est extrêmement considérable. C'est dire qu'il est singulièrement instructif et fait pour dissiper bien des préjugés. Ajoutons que l'auteur n'est pas de ceux qui cachent leur drapeau ; il prend résolument position du côté de l'ancienne France et de l'Église catholique, et les défend, toujours avec énergie, souvent avec éloquence, contre d'injustes accusations. Cette défense était nécessaire, puisque, les questions économiques et sociales étant actuellement et plus que jamais à l'ordre du jour, les erreurs et les calomnies ne manquent pas plus dans les harangues parlementaires et les rapports officiels, que dans les déclamations des clubs et dans les articles des périodiques les plus répandus.

Notre auteur a sagement pensé qu'il fallait, pour atteindre son but, des faits et des textes bien plus que des phrases éloquentes. Il a donc recueilli, sans épargner sa peine, ces textes et ces faits et s'est efforcé de les disposer dans un ordre lumineux. Il y a réussi ordinairement, et je n'ai vraiment pas le courage de lui reprocher quelques redites difficiles à éviter.

Voici le plan qu'il a suivi. Dans une première partie, il retrace l'*Histoire des corporations,* au point de vue de la vie civile et politique, et consacre un chapitre spécial à leurs rapports avec la Royauté ; la seconde partie a pour objet *le Régime intérieur* et *l'Organisation des métiers,* c'est-à-dire la confrérie ; la corporation et les diverses classes de travailleurs dont elle était composée (l'apprenti, le compagnon, le maître et les jurés) ; puis l'atelier considéré dans ses rapports avec la vie de famille, et l'instruction primaire donnée à l'apprenti. Il eût été utile, ce me semble, et facile aussi, de développer davantage ce dernier article ; la troisième partie, relative à *la Vie professionnelle,* traite de l'enseignement technique, du régime du travail, de la propriété du métier avant 1789. L'auteur célèbre ensuite, en quelques pages, les *Vertus sociales observées dans les corporations* et les justifie des « reproches » nombreux qui leur sont faits par les historiens et les économistes. Il établit enfin très fermement ses *Conclusions* qui tendent au rétablissement du régime corporatif chrétien, avec quelques modifications exigées par notre situation actuelle. Une bibliographie sommaire et une très bonne table achèvent ce volume d'apparence modeste, mais fort considérable en réalité, si l'on considère la quantité et la qualité des renseignements qu'il fournit.

Peut-être y aurait-il lieu de reprocher à M. Blanc une certaine dose d'optimisme dans ses appréciations et dans ses vœux. Mais quel est l'historien épris d'un grand sujet, qui puisse complètement et constamment éviter cet écueil ? Pour remettre les choses exactement au point, on pourrait conseiller aux lecteurs de M. Blanc d'étudier avec

attention, après son travail, le mémoire extrêmement remarquable qu'un écrivain très compétent aussi, M. Hubert-Valleroux, a lu l'année dernière au congrès scientifique international des catholiques. On le trouvera au tome II (p. 200-216) du précieux recueil des travaux de cette assemblée. Il a pour titre : *Des Institutions qui pourraient procurer aux patrons et aux ouvriers des avantages analogues à ceux des anciennes corporations.* ERNEST ALLAIN.

De l'Éducation. Précis de morale pratique, par LUDOVIC CARRAU. Paris, Picard et Kaan, 1889, in-12 de 408 p. — Prix : 3 fr. 50.

Si je ne me trompe, ce livre est le dernier qui soit sorti de la plume féconde du regretté directeur des conférences de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. Ludovic Carrau était, parmi les philosophes officiels, un des rares défenseurs des idées spiritualistes ; dans tous ses ouvrages, il les a exposées avec talent et les a énergiquement défendues. Il ne s'est pas démenti dans ce *Précis de morale pratique,* destiné, ce me semble, aux établissements d'enseignement primaire supérieur. Il comprend trente-six leçons réparties en six séries. Après avoir déterminé les conditions de la moralité et défendu la thèse de la liberté humaine, l'auteur traite successivement de la famille et de ses devoirs, des devoirs sociaux, des devoirs civiques, des devoirs personnels ; enfin, mais beaucoup trop brièvement à mon gré et avec une insuffisante précision, des devoirs religieux et des droits correspondants. Assurément, parmi les manuels dus aux pédagogues de l'Université, celui-ci mérite une place à part, en raison de la fermeté de l'auteur relativement aux principes de la vraie morale humaine, en raison aussi du soin qu'il a pris constamment d'éviter toute affirmation capable de blesser les consciences religieuses et les convictions historiques de ceux pour qui le régime actuel n'est pas l'idéal. Mais nous nous permettons de penser que la tâche des éducateurs de la jeunesse serait singulièrement difficile, s'ils étaient réduits à ne compter, pour former les jeunes gens à la vertu durable, que sur des considérations philosophiques, parfaitement honnêtes, je le veux bien, mais dont la force serait centuplée si elles étaient plus fréquemment appuyées sur les prescriptions positives du christianisme. Pour nos écoles catholiques, il faut plus et mieux que le *Précis* de Carrau. Enfin, ce n'est pas sans une pénible surprise que j'ai vu indiqué, parmi les ouvrages à consulter, le livre de M. Havet : *Les Origines du christianisme.* E. A.

BELLES-LETTRES

Tito Livio nel rinascimento, par ALBERT BARONI. Pavie, Fusi, 1889, in-12 de VII-77 p.

L'auteur a très bien résumé lui-même les trois pensées dominantes

de son travail : Tite-Live, historien de la Rome républicaine, a été peu en faveur au moyen âge : l'humanisme du xve siècle a cherché à imiter sa diction oratoire : les écrivains du xvie siècle furent les premiers à étudier en lui l'historien.

Après avoir rappelé tout ce que fit l'Église, du vi^{e} au xiie siècle, pour la conservation de ce qui restait de l'antiquité, M. Baroni nous montre le moyen âge épris de la conception grandiose du Saint-Empire romain, et par conséquent, dans l'histoire de la Rome antique, dédaigneux de toute la période comprise entre les Tarquins et les Césars. D'ailleurs, moins heureux que Virgile son contemporain, Tite-Live n'a pas de légende : son nom est à peu près oublié. Au xive siècle, il sort tout d'un coup de l'obscurité : Pétrarque s'inspire des *Décades* dans son poème latin *De Africa*, et, sous le règne d'un admirateur passionné de l'historien, Alphonse le Magnanime, la découverte supposée de sa tombe excite un élan prolongé d'enthousiasme. Nous assistons ensuite à l'évolution graduelle qui tendit à substituer dans les divers genres littéraires une forme savante renouvelée de l'antiquité à la forme populaire jusque-là seule en honneur. De tous les historiens romains, c'est évidemment Tite-Live qui devait offrir le plus d'attrait à une génération sensible avant tout au charme et à la noblesse harmonieuse de l'expression. L'auteur se trouve ainsi amené à esquisser un tableau des rivalités littéraires très curieuses, parfois très violentes, qui éclatèrent alors en Italie entre latinistes; d'un côté les cicéroniens, lesquels ne juraient que par leur modèle, de l'autre les éclectiques, qui avaient garde d'enfermer leurs procédés d'imitation dans des limites aussi étroites. En ces matières, la délicatesse italienne saisit des nuances qu'en France nous aurions beaucoup de peine à distinguer. Enfin, lorsque l'histoire moderne apparaît à Florence avec Guichardin et Machiavel, ce que l'on va chercher surtout dans Tite-Live, c'est la peinture de la grandeur romaine, c'est l'éloge éloquent des grands génies, hommes d'État ou capitaines, qui élevèrent si haut la fortune de leur patrie. En un mot, on oublie l'habile écrivain pour s'attacher au politique.

Écrite par un Italien et pour des Italiens, cette brochure peut être néanmoins lue avec intérêt dans un pays comme le nôtre, où la Renaissance provoquée par des circonstances presque identiques a traversé des phases parallèles, en retard, il est vrai, de cent ou cent cinquante ans sur le mouvement qui se produisait au-delà des Alpes.

C. Huit.

HISTOIRE

L'Éducation athénienne au Ve et au IVe siècle avant Jésus-Christ, par PAUL GIRARD, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1889, gr. in-8 de IV-340 p. avec 30 figures dans le texte. — Prix : 10 fr.

Ouvrage remarquable à plus d'un titre, et dont on ne peut mieux faire l'éloge qu'en disant qu'il est à la fois très ancien et très moderne, très attique et très français. Pour nous donner un tableau aussi vivant que possible de l'éducation athénienne, l'auteur ne s'est pas borné aux textes classiques : il a mis en œuvre les documents épigraphiques, il s'est inspiré des nombreux monuments figurés qui se rapportent à son sujet. Son étude comprend deux parties fort inégales, l'une où l'éducation est examinée dans ses rapports avec les pouvoirs publics; l'autre où elle est analysée en elle-même et reconstituée dans tous ses éléments, tant accessoires qu'essentiels. Ce plan n'est-il pas un peu arbitraire? Il a, en outre, l'inconvénient d'entraîner quelques redites.

Si certains philosophes anciens proclament bien haut les droits de l'État sur l'enseignement, leurs théories sont en complet désaccord avec la réalité. A Athènes pas d'établissements officiels d'instruction, pas de plans d'études ni d'examens imposés aux écoliers : tout Athénien est libre d'élever ses enfants comme il lui plaît, tout maître d'adopter les méthodes et le programme qui lui conviennent. A dix-huit ans seulement, l'adolescent, devenu éphèbe, entre dans un corps plus ou moins rigoureusement discipliné et sur lequel l'État a constamment les yeux : il fait son apprentissage militaire.

M. P. Girard prend le jeune Athénien au berceau, nous décrit ses jeux, ses divertissements préférés, ses premières études chez le grammatiste sous la conduite de son pédagogue, sans oublier l'éducation musicale et le rôle tout à fait inattendu qui lui est alors assigné : puis nous suivons l'enfant à la palestre où, sous les yeux du pédotribe, il se livre à la lutte, au saut, à la course, au maniement du disque et du javelot. Au IVe siècle l'enseignement se complique : le dessin, la rhétorique, la philosophie et les sciences l'envahissent, aux applaudissements des novateurs, mais en même temps au grand désespoir des admirateurs du passé. J'aurais aimé que M. Girard, poussant plus loin ses recherches, nous eût appris par quels procédés se sont formés les grands personnages de la plus belle époque d'Athènes, hommes d'État, historiens, dialecticiens et orateurs; cette partie de son sujet, intéressante entre toutes, est à peine abordée. Quant aux maîtres, leur condition était généralement assez peu considérée : je ne parle pas des sophistes les plus fameux auprès desquels les jeunes gens riches accouraient même de l'étranger. Les méthodes en honneur se recommandaient par une extrême simplicité ; comme il paraissait prématuré de faire appel

à la réflexion de l'enfant, c'est avant tout à sa mémoire que l'on s'adressait.

Un chapitre très intéressant est intitulé : *l'Éducation en dehors de l'école*, question trop négligée, à ce qu'il nous semble, dans la pédagogie contemporaine. A Athènes, par exemple, la religion, sans dogmes définis, n'était pas et ne pouvait pas être l'objet d'un enseignement à part; mais, à la différence de ce qui se pratique chez mainte nation contemporaine, elle intervenait partout et se mêlait intimement à toutes les affaires de la vie; on l'apprenait dans la littérature, dans les rites du culte domestique, dans le spectacle des temples et des fêtes solennelles de la cité. Puis la vie en commun, la fréquentation des théâtres et des tribunaux formait de bonne heure le jeune homme aux habitudes sociales, aux préoccupations de la vie publique; en revanche, sous le ciel de l'Orient, les rendez-vous dans les gymnases et les palestres avaient le redoutable inconvénient de provoquer entre des âges différents des relations équivoques, et dans certains cas absolument contre nature. L'auteur n'a touché à ce sujet scabreux qu'avec une réserve qu'on n'a pas le courage de blâmer, bien qu'elle ait pour conséquence de nous faire envisager les mœurs païennes sous un jour décidément trop flatteur. En ce qui touche l'éphébie, M. Girard soutient une théorie qui lui est personnelle et qui soulèvera plus d'une objection. Pour lui l'éphébie, primitivement obligatoire et d'un caractère essentiellement militaire, devint, avec le temps, « une institution toute aristocratique, un complément d'éducation à l'usage d'une élite, et que seuls recherchent les jeunes gens assez riches et d'assez de loisir pour pouvoir se donner une culture de luxe. » Et comme type de cet enseignement nouveau, il nous conduit à l'école d'Isocrate, où l'on se forme moins à un genre particulier d'éloquence qu'à la théorie même d'un art dont l'idéal est « le perfectionnement de l'âme par la connaissance du mécanisme de la pensée. »

En somme, livre instructif, d'une lecture agréable malgré l'érudition étonnante qu'il renferme ou qu'il suppose, et auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a justement décerné une de ses couronnes.

C. HUIT.

Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. *La Monarchie franque,* par FUSTEL DE COULANGES. Paris, Hachette, 1888, in-8 de 655 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'Empire des Francs depuis sa fondation jusqu'à son démembrement, par le général FAVÉ. Paris, Ernest Thorin, 1889, gr. in-8 de 720 p. — Prix : 15 fr.

De tous les ouvrages, et ils sont nombreux, qui ont été publiés depuis quelque temps sur les anciennes institutions de la France, celui de M. Fustel de Coulanges est, sans contredit, l'un de ceux qui tien-

nent la première place par la forme académique du style, par la clarté de l'exposition, par le choix des textes cités à l'appui de la thèse soutenue par l'auteur. M. Fustel de Coulanges, dont la science déplore la mort récente et si prématurée, avait le talent de se faire lire avec plaisir par les personnes qui sont les moins portées à feuilleter les documents qu'il a eu la patience de compulser. Mon savant confrère avait entrepris de prouver que chez les Francs établis en Gaule, le gouvernement n'a été autre chose que la royauté absolue, libre de tout contrôle d'une classe privilégiée ou d'une intervention populaire; rien, suivant lui, ne laisse soupçonner une apparence de régime féodal, ni de ce que nous appelons aujourd'hui régime représentatif. Les rois francs avaient pris le pouvoir tel que les empereurs romains l'exerçaient au IVe siècle, et cet état de choses aurait persisté jusqu'à la chute de la dynastie mérovingienne dont, plus tard, M. Fustel de Coulanges devait nous faire connaître la cause et les conséquences.

A l'époque dont il s'agit, l'auteur nous montre le royaume franc comme un patrimoine que les fils se partageaient à la mort du titulaire, sans intervention du suffrage populaire; les fils héritaient par le fait même de la mort de leur père; ils étaient installés solennellement dans la part d'héritage qui devenait leur royaume, et recevaient le serment de fidélité de leurs nouveaux sujets ; ce serment et cette intronisation n'étaient pas, comme sous les Capétiens, un acte d'acquiescement des sujets, mais en quelque sorte une notification qu'il n'y avait pas lieu de discuter. Il en était ainsi dans tous les états d'origine germanique.— Les assemblées du peuple franc n'étaient ni délibératives ni même consultatives; c'étaient plutôt des « monstres, » dans lesquelles le roi passait la revue de son armée et faisait connaître ses volontés. — Il n'y avait pas de noblesse : les *optimates,* les *proceres* n'avaient une position supérieure à celle de leurs concitoyens qu'en vertu de la faveur du roi et aussi longtemps qu'il plaisait à celui-ci; cette position, toute personnelle et amovible, ne se transmettait pas par l'hérédité. Établies en Gaule et en Italie, les tribus germaniques avaient oublié les castes aristocratiques qui existaient de l'autre côté du Rhin. Ces *optimates* et ces *proceres*, réunis par le roi, formaient un conseil qui, chargé de libeller les décisions du prince et les lois, donnaient une forme aux volontés royales sans intervenir autrement qu'à titre officieux et sans discussion sérieuse. — L'entourage du roi, ce que l'on appela plus tard la « cour » était le « palais. » Ce terme ne désigne pas simplement un lieu où le souverain résidait ordinairement; partout où se trouvait le roi, entouré des officiers attachés à sa personne, échansons, chambellans, sénéchaux, chapelains, maréchaux, que ce fût dans une ville, une « villa » ou un camp, c'était le Palais. Je ferai remarquer que plusieurs monnaies mérovingiennes portent la mention IN PALATIO,

sans autre désignation ; elles ont été certainement frappées dans des résidences où le roi était momentanément; leur style même permet de reconnaître qu'elles ne proviennent pas d'une seule localité. Les *palatini*, déjà connus sous l'empire romain, persistent pendant le moyen âge, au moins à titre honorifique. Le Palais était le centre de l'administration, il comprenait un très nombreux personnel, à la tête duquel était un maire, *major*, nommé par le roi ; ce haut fonctionnaire chargé d'abord de commander les *palatini* au nom du prince arriva, chez les Francs exclusivement, à conquérir peu à peu une telle prépondérance, qu'il finit par annihiler et supprimer le roi. Dans l'administration provinciale, en ce qui concerne les impôts, M. Fustel de Coulanges trouve encore la continuation de l'administration romaine; mais, dans le service militaire, il constate que les Francs ont détruit la discipline de ceux qu'ils remplaçaient, en apportant leurs habitudes et le système déplorable des levées en masse. — La justice émanait directement du roi, soit qu'il la rendît lui-même, soit qu'elle fût rendue en son nom par ses délégués, sans que le peuple fût appelé à désigner ceux-ci; l'auteur étudie avec soin les règles de la procédure. — Nous signalerons aussi les pages qu'il consacre aux rapports de la royauté avec l'Église et l'influence considérable exercée par celle-ci, qui arriva bientôt à partager l'autorité avec les fonctionnaires du roi.

Le dernier chapitre du livre est consacré au *conventus generalis populi* qui, suivant l'auteur, n'était ni une assemblée nationale et souveraine, ni un corps légiférant ou dirigeant la politique du roi. Les assemblées qui paraissent au VIIe siècle sont composées des grands du royaume, des évêques et de leur suite ; le *conventus* peut donner au roi des avis si on lui en demande, mais il n'est en principe que témoin des décisions qu'il prend; M. Fustel de Coulanges ne peut admettre que dans ces assemblées on trouve des traces d'une lutte de l'aristocratie contre la royauté, lutte qui, parfois, aurait imposé la volonté du *conventus* au prince. N'oublions pas que l'auteur ne traite de cette institution que pour ce qui concerne le VIIe siècle. Nous verrons sans doute plus tard, avec lui, ce qui se produisit par suite de l'absence d'énergie des rois, de l'affaiblissement de leur autorité et de cette tendance naturelle et perpétuelle des associations humaines à sortir du cercle de leurs attributions et augmenter sans cesse leurs prérogatives. Dans des temps bien voisins de nous, nous avons vu les parlements se qualifier de cours souveraines, tenir tête à la royauté : dans l'origine, ils n'étaient que des corps consultatifs, délégués du roi et soumis à ses volontés.

Comme je le disais au commencement, on lira et on relira avec profit et plaisir le livre de M. Fustel de Coulanges ; on pourra discuter certaines de ses affirmations, sa manière d'interpréter quelques

textes : en pareille matière il ne peut manquer d'avoir des divergences d'opinions ; mais il n'en est pas moins acquis que des ouvrages de cette nature permettent de faire faire des progrès notables à la connaissance de l'histoire, jettent la lumière sur des points jusqu'ici obscurs, et donnent souvent ou font entrevoir la solution de problèmes étudiés depuis longtemps.

— Quant au volume que M. le général Favé vient de consacrer à l'histoire de la monarchie franque du VIe siècle au Xe, il y a deux parts à y faire : l'une qui est le récit des événements qui se sont produits pendant cette période ; l'autre est l'étude des institutions et du droit à la même époque. En racontant, après beaucoup d'autres auteurs, les principaux faits de l'histoire des Francs depuis Clovis jusqu'à Louis V, M. le général Favé a accompli une œuvre qui n'est pas sans intérêt. En effet, quoique vulgarisant des événements déjà connus, il les présente sous un jour parfois nouveau ; profitant des travaux de l'érudition moderne, il nous donne sur certains points des connaissances plus complètes que celles du passé. Les faits, pour les époques mérovingienne et carolingienne, sont présentés par M. le général Favé dans leur ordre chronologique. Des épisodes habilement semés captivent l'attention et donnent de l'animation au récit. Toutefois l'auteur paraît avoir trop volontiers laissé au second plan certains actes qui tiennent une place capitale dans l'histoire de la monarchie franque. Pourquoi, par exemple, ne pas mieux mettre en relief le traité d'Andelot (587), l'édit de Pitres (863), si importants tous deux au point de vue du droit public de l'époque ? Pourquoi ne même pas prononcer le nom de la bataille de Testry (p. 307) ? Ces indications n'auraient pourtant pas été inutiles.

La partie la plus considérable du livre est celle qui traite du droit et des institutions de la monarchie franque. On peut se demander si tous ces développements sur ce sujet épineux étaient bien nécessaires après les travaux de premier ordre qu'ont publiés des savants comme MM. Waitz, Fustel de Coulanges, Glasson, etc., à la suite d'une préparation historique et juridique de beaucoup d'années. Du reste, M. Favé ne coordonne pas assez ses matières. Il interrompt généralement l'exposé des faits historiques proprement dits pour présenter la traduction et le commentaire plus ou moins sûrs de textes tirés des lois barbares ou des capitulaires. Les noms géographiques qu'il cite (p. 593) ne sont pas toujours ceux qu'adopte la science contemporaine. Je trouve un chapitre sur l'organisation militaire au temps des Carolingiens, sujet que devait affectionner l'auteur à cause de sa grande connaissance des choses de l'armée. Mais les autres branches de l'administration publique ne me semblent pas assez nettement circonscrites : pas de divisions méthodiques, par exemple, sur la justice, sur

le système financier, sur les rapports de l'Église et de l'État. A ce dernier point de vue on trouve notamment un chapitre (p. 643) intitulé : *Attributions des évêques,* où l'auteur se contente de paraphraser, d'après Flodoard, l'histoire des prélats qui ont occupé le siège métropolitain de Reims. Ensuite viennent des chapitres contenant des renseignements sommaires sur la féodalité en Angleterre, en Terre-Sainte et en France. Si maintenant on veut se rendre compte de l'esprit général de l'œuvre, on voit que M. Favé a surtout cherché dans son volume à mettre en lumière les deux idées suivantes : 1° Les Francs ne sont pas les descendants des Germains que Tacite a connus (p. 2 et 80) ; 2° Les guerres civiles amenèrent les Francs à imposer l'obligation du service militaire aux Gallo-Romains, et cette mesure contribua à hâter la formation du régime féodal (p. 3). — Sans discuter ici le mérite de ces thèses contestables, je dirai, pour terminer, que le livre de M. le général Favé a des qualités de style et de clarté qui en rendent la lecture instructive, parfois même attrayante, en ce qui touche l'exposé matériel des faits. Toutefois, au point de vue de l'histoire des institutions et de la législation franques, ce livre me paraît manquer des vues originales que lui aurait données un contrôle meilleur des sources ou documents et une critique plus sérieuse.

A. de Barthélemy.

Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère, *dressé en l'an III par* Cambry, président du district de Quimperlé, publié par ordre de l'administration du département. Nouvelle édition avec une introduction et des notes, par J. Trévédy. Rennes, Hyacinthe Caillière, 1889, gr. in-8 de XXII-278 p.

C'est un document officiel que cette publication. L'auteur, Cambry, était président du district de Quimperlé, et c'est pour remplir une mission que lui avait donnée le Directoire du département que, en 1794 et 1795, il parcourut les différents districts du Finistère et signala les ravages qu'y avait faits le vandalisme. A Quimper, la cathédrale et l'église des Cordeliers mises à sac; les sépultures des évêques violées; les statues de saints brisées comme les tableaux; les bibliothèques des couvents et des émigrés pillées ; les livres, les manuscrits les plus précieux livrés aux épiciers ou entassés dans des lieux humides; nombre de mémoires sur la marine employés à faire des gargousses : tel est le tableau que nous retrace Cambry dans ses rapports. — « Depuis trois mois, écrit-il (p. 134), j'erre sur des décombres, tout est brûlé, détruit, tout disparaît ; des districts entiers n'ont aucun des moyens nécessaires pour s'instruire, les écoles sont désertes, des ivrognes sont chargés de l'instruction publique : les communes n'ont plus un livre, pas un tableau, pas une statue qui puisse leur indiquer la marche du goût et du génie. » Quel voyageur, en tournée dans le

Finistère, n'a visité l'église du Folgoët? — « La cour du Folgoët, écrit encore Cambry, paraît être un champ de bataille; des milliers de statues de Kersanton brisées remplissent les chapelles, les portiques, tous les environs de l'église. Que de costumes singuliers vont disparaître! Que de morceaux curieux vont s'anéantir!... J'ai compté douze têtes dans une fontaine; un autel très singulier portait tous les emblèmes de la maçonnerie, on les a fait disparaître, les roses les plus délicates sont détruites..... que n'avais-je un peintre, un dessinateur avec moi! »

Veut-on savoir ce que deviennent les livres les plus précieux? — « C'est avec le plus vif sentiment de regret que j'ai vu de rares éditions, un Ducange, pendues sur des ficelles, destinées à servir d'enveloppes aux denrées qu'on débite en détail » (p. 142). Voilà pour Lesneven. A Morlaix : « Il serait nécessaire de faire ôter des onze barriques qui les contiennent les livres de Pol-Léon (Saint-Pol de Léon)... Ils y contractent une odeur de lie de vin; ils y prennent une courbure défavorable, ils se déchirent contre les clous. » (p. 173).

M. Trévédy, en rééditant ces précieux rapports, a mis en tête une *Introduction* qui en détermine et en fait ressortir la valeur. Il montre d'abord que ces destructions ne remontent pas aux guerres de religion, comme l'a osé dire M. Antonin Proust à la Chambre des députés : assertion qui serait risible partout ailleurs que devant cet auditoire. Mais M. Trévédy insiste, et avec grande raison, sur ce que ces destructions n'étaient pas, comme on le répète, l'œuvre de la multitude : elles étaient l'exécution, non d'un décret isolé, mais d'une série de décrets qui ordonnaient de brûler et de brûler sans délai. Ces brûlements ont eu lieu administrativement, en présence des municipalités et par leurs ordres, sous la surveillance de leurs préposés. J'ai eu, moi aussi, l'occasion d'étudier ce sujet, et, comme M. Trévédy, j'ai été surtout frappé du caractère officiel de ces destructions. Aussi, ai-je été heureux de trouver dans ce livre et des preuves nouvelles à l'appui d'une thèse que je crois vraie et une opinion que je partage chez un éditeur aussi sagace que consciencieux.

M. Trévédy rappelle en commençant que, le 1er mai 1886, à la Sorbonne, M. Goblet, alors ministre de l'instruction publique, exprimait le souhait qu'on fît sortir des cartons d'archives les matériaux qui permettront d'écrire l'histoire de la Révolution. — « Nous sommes bien résolus, disait-il, à favoriser les efforts qui seront faits dans ce but. » Les documents que vient de rééditer M. Trévédy ont précisément l'avantage de dissiper une légende et de rétablir l'histoire dans ses droits.

VICTOR PIERRE.

Un Collège de jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le Collège Henri IV de La Flèche, par le P. CAMILLE DE ROCHEMONTEIX, de la Compagnie de Jésus. Le Mans, Leguicheux, 1889, 4 vol. in-8 de IV-309, 332, 353 et 444 p.

En 1883, le P. de Rochemonteix a publié les *Souvenirs de Notre-Dame de Sainte-Croix au Mans,* où l'on trouve, à bien peu de chose près, toute l'histoire des collèges des jésuites en France au XIXe siècle ; il nous donne aujourd'hui un pendant à ce tableau, pour les collèges des jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans cette belle *Histoire,* en quatre volumes, *du collège de La Flèche.* C'est, je crois, la première fois qu'un membre de la Compagnie de Jésus écrit la monographie d'un ancien collège de son ordre ; il ne faut pas s'étonner que ce travail ait été fait avec amour, que toutes les sources d'informations aient été épuisées, et qu'après un récit bien ordonné, on trouve comme annexes, tous les documents qui peuvent éclairer le sujet.

Les divers historiens qui avaient jusqu'ici écrit sur le collège de La Flèche ne s'étaient guère occupés que de sa vie administrative, extérieure ; ils n'étaient pas entrés dans la maison ; ils n'avaient parlé ni des études, ni de l'éducation, ni de l'apostolat des maîtres et des élèves, ni des usages, de rien, en un mot, de ce qui constitue la vie propre d'un établissement scolaire. Même chez les mieux intentionnés de ces écrivains, on trouvait, en outre, bon nombre d'erreurs. Le P. de Rochemonteix a dû rectifier d'abord et compléter ensuite. Dans toutes ses appréciations, dans la partie critique du récit, il se montre d'une extrême réserve ; il est si désireux de ne pas paraître plaider *pro domo suâ,* qu'il ne va jamais au-delà de ce que démontrent les pièces qu'il analyse fidèlement et qu'il reproduit souvent en entier ; quant à ces documents, qui remplissent le tiers au moins de chacun des quatre volumes, ils permettent toujours de juger toutes choses par soi-même. Ce qui est ici en cause, c'est tout le système d'étude de la Compagnie de Jésus, principes et applications, pendant deux siècles. Ces quatre volumes en offrent l'exposé le plus étendu, le plus complet qui ait été publié jusqu'ici.

Le premier volume traite de l'histoire proprement dite, de la fondation du collège, des divers incidents de sa vie publique ; le second est consacré à la direction morale, au pensionnat, à l'externat, à tout ce qui touche à l'éducation. Avec les deux derniers volumes nous pénétrons dans les classes ; le troisième traite de l'enseignement littéraire ; le quatrième, de l'enseignement des sciences. Désormais, c'est à ce grand ouvrage qu'il faudra puiser l'histoire pédagogique des jésuites en France ; on pourra, d'ailleurs, s'adresser en toute assurance au P. de Rochemonteix; chez lui, il n'y a pas à proprement parler de discussion, les faits seuls ont la parole.

Dans le premier volume, on trouvera relevées quelques erreurs de

faits sur des accidents locaux. Quand on connaît l'acharnement qui a été souvent mis à dénigrer les jésuites, un pareil soin peut paraître superflu, mais, s'il retarde un peu le récit, ce scrupule nous vaut quelques bons documents. Tout est donc pour le mieux, et nous serons peut-être débarrassés de ces vieilles querelles de préséances, que ravivent volontiers les adversaires des jésuites et qui sont fort peu compréhensibles en un temps comme le nôtre où il n'y a plus guère de hiérarchie, où l'on ne voit plus que des foules. Ce qui serait le plus intéressant pour les lecteurs de ce premier volume, ce serait de suivre parallèlement le récit de la fondation de La Flèche dans le P. de Rochemonteix et dans les adversaires des jésuites, chez M. Douarche, par exemple, dans son livre *De l'Université et des Jésuites*. L'historien jésuite ne dit pas un mot qui ne soit prouvé ; l'historien antijésuite dit à peu près les mêmes faits, mais, citant par-ci par-là quelques paroles d'avocat, il a des conclusions absolument contraires.

Le P. de Rochemonteix avait, il faut le reconnaître, un grand avantage sur son contradicteur, il tenait en mains les pièces qui font défaut à celui-ci ; il a dû, certes, dépenser beaucoup de temps et de peine à chercher tous ces documents, mais enfin il les a trouvés et c'est là qu'est le mérite essentiel de l'ouvrage. Tandis que les revues spéciales donnent, par an, quatre ou cinq documents sur les anciens collèges, et que les monographies vont, au plus, à sept ou huit, le P. de Rochemonteix en publie jusqu'à cinquante, quelques-uns de plus de cinquante pages, comme le *Livre des dépenses d'un pensionnaire en 1755*. Tous les fonds des grandes bibliothèques ont été mis à contribution ; la Bibliothèque nationale en a fourni plusieurs fort importants, notamment les formules données par le Supérieur général Aquaviva pour l'acceptation des collèges, et les états des maisons des jésuites des provinces d'Aquitaine et de Lyon, adressés au P. Cotton ; les Archives nationales ont procuré à l'auteur les procès-verbaux de 1762 ; la Bibliothèque de l'Arsenal a donné aussi son contingent et aussi les bibliothèques de Tours et de beaucoup d'autres villes ; car cette histoire de La Flèche est, je le répète, une véritable histoire générale de l'éducation et de l'enseignement des jésuites.

Les archives générales de la Compagnie, qui paraissaient fermées depuis les beaux travaux du P. Prat, ont été visitées avec grand soin par l'auteur, et elles lui ont donné grand nombre d'indications. Les diverses archives domestiques des résidences ont aussi ouvert leurs trésors ; celles de la rue des Postes notamment, ont fourni de bien bons extraits des mémoires manuscrits du P. Rybeyrete. Les pédagogues étudieront avec fruit de curieux *Ordres du jour pour le collège des pensionnaires*, communiqués par le savant archiviste de la Seine-Inférieure, M. de Beaurepaire.

Le volume consacré à la partie littéraire donne *in extenso* un grand nombre de ces programmes d'exercices, tragédies, comédies, discussions qui sont aujourd'hui si recherchés. C'est là que commence l'histoire des études proprement dites et toute une série de renseignements qui dérangeront bon nombre de sièges faits depuis longtemps, notamment l'idée souvent répétée de la répulsion des jésuites pour l'enseignement du français. Le quatrième volume, qui est consacré à l'enseignement scientifique, sera pourtant encore celui qui offrira le plus d'intérêt et causera le plus de surprises. On y trouvera d'abord de complets détails sur les relations de Descartes avec ses anciens maîtres et sur les jésuites cartésiens. Ceux qui connaissaient la très curieuse *Correspondance du P. André,* publiée par MM. Mancel et Charma, il y a quelque vingt-cinq ans, savaient qu'il y eut parmi les jésuites un groupe d'enthousiastes de Descartes et de Malebranche. C'est la première fois que l'histoire de ce groupe est présentée dans son ensemble. Mais ce qui étonnera plus encore, ce sont les détails précis que le P. de Rochemonteix donne sur les diverses branches de l'enseignement scientifique distribué par les jésuites ; chacune de ces branches est examinée à son tour, et je ne crains pas de prédire au lecteur qu'il sera étonné de l'étendue du programme scientifique de ces anciens collèges.

Par la nouveauté et l'abondance des documents, *l'Histoire du collège Henri IV* a sa place marquée, au meilleur rang, parmi les livres d'érudition, et elle joint à ce premier mérite celui d'une exposition claire et méthodique. D'excellentes planches reproduisent les anciens monuments du collège et divers plans de la ville au XVIIe siècle. Pour ne pas laisser périmer les droits de la critique, je signalerai une erreur de statistique : c'est la seule erreur que j'ai constatée. Le P. de Rochemonteix, en présentant le tableau général des collèges de jésuites au XVIIe siècle, porte ces établissements au chiffre total de quatre-vingt-treize. C'est un progrès sur Crétineau Joly et les divers apologistes de la Compagnie de Jésus, qui réduisent ordinairement ce chiffre à quatre-vingt-quatre. Mais ce n'est point encore la vérité. J'ai déjà fait remarquer que, si l'on joint aux collèges proprement dits les trois ou quatre écoles secondaires que les jésuites tenaient dans de simples résidences, comme à Fréjus et à Paray-le-Monial, on obtient le chiffre de cent treize. Le P. de Rochemonteix n'arrive qu'à quatre-vingt-treize, parce que sa nomenclature ne s'étend qu'aux cinq grandes provinces françaises de Paris, Lyon, Aquitaine, Toulouse et Champagne, et qu'il néglige les fractions de provinces Gallo-Belge, Flandro-Belge et Rhin supérieur, qui comptaient encore bon nombre d'établissements. Cette énumération incomplète n'est pas pour nuire aux conclusions de l'auteur ; la grande importance des établissements des jésuites n'a, d'ailleurs, jamais été contestée par personne ; il est même à remarquer que

l'erreur de statistique que les amis des jésuites font en moins, leurs adversaires la font en plus; M. Villemain porte le nombre des anciens collèges des jésuites à cent vingt-quatre. Le livre du P. de Rochemonteix est définitif; on le lira avec autant de profit que d'agrément.

A. Silvy.

La Cour de Charles-Quint. par Alfred de Ridder. Bruges, Desclée. 1889, in-8 de ii-173 p. — Prix : 2 fr.

C'est un petit travail très nouveau et très ingénieux que celui qu'a entrepris M. de Ridder. Le titre seul ne rend pas bien compte de l'œuvre ; car c'est moins la « cour » que la vie privée du grand empereur dont il est question dans cette suite de tableaux des mœurs princières du temps.

L'auteur suit le roi non seulement depuis son lever jusqu'à son coucher, mais de sa jeunesse à sa vieillesse, à travers les pays si divers qu'il habita successivement, ayant été le plus grand voyageur de son siècle. Maître d'un si grand empire, Charles-Quint resta toujours un simple Flamand, de même que son fils, Philippe II, ne sera qu'un Espagnol, en Angleterre comme aux Pays-Bas. Se réveillant à cinq heures du matin, l'empereur prenait un premier déjeuner dans son lit, puis se rendormait et ne se levait que très tard. Il entendait la messe, après avoir fait avec son aumônier beaucoup de prières, et se rendait à table, *della messa alla mensa,* comme on disait alors. Après avoir employé l'après-midi aux affaires de l'État ou aux exercices du corps, et fait un goûter à trois heures, il soupait à sept heures, prenait à onze heures ou minuit une dernière collation, et se couchait. Il était très gros mangeur et grand buveur de bière de son pays. Ses menus étaient effrayants, et il y faisait honneur trop largement même pour sa santé. Mais ni médecin, ni confesseur ne purent jamais réprimer ce défaut : il ne se croyait pas l'estomac fait comme celui des autres hommes. « Sire, lui écrivait une sainte religieuse, Votre Majesté a parfois désiré faire quelque pénitence pour ses anciens péchés; qu'aujourd'hui elle combatte la gourmandise : ce sera aussi méritoire que porter un cilice ou se donner la discipline. » Charles dînait toujours seul, — sauf quand il recevait des princesses, — et la plupart du temps en public, entouré de tout un cérémonial et d'un nombre considérable d'officiers chargés de ce service spécial. Mais quand, d'assez bonne heure, il eut perdu ses dents, il préféra prendre ses repas loin des regards gênants, d'autant qu'il était très longtemps à table. Goutteux depuis l'âge de vingt-huit ans, il était torturé par la maladie jusqu'au cou et aux mains ; il se joignait à cela des attaques continuelles d'asthme et des hémorroïdes ; mais, au milieu de ses souffrances les plus pénibles, il ne voulut jamais se priver d'aucun mets, ni d'aucune boisson nuisible. Les médecins y

pourvoyaient par du vin de séné, de la salsepareille et de fréquentes purgations ; et, quand cela ne réussissait pas, l'empereur traitait le chirurgien de service de *O magnum onagrum !* C'était peut-être vrai ; mais tout ignorants qu'ils fussent, il faut convenir qu'ils avaient affaire à un sujet bien rebelle. Charles buvait à jeun de la bière exposée pendant plusieurs heures au froid de la nuit, et jamais moins d'un setier à la fois ; à cela succédait une écuelle de jus de chapon, avec du lait, du sucre et des épices, puis du vin du Rhin, de Beaulne, de Malvoisie. Mais Charles-Quint n'a jamais bu de façon à altérer en rien sa raison.

Profondément convaincu, sans formalisme, il était d'une piété ou plutôt d'une religion, dont les pratiques passaient pour lui avant toutes choses. Il priait pendant trois heures à genoux chaque jour, assistant avec dévotion à tous les offices, tenait à la musique et aux cérémonies de sa chapelle, ne délaissa jamais le culte des morts et fit dire chaque année des messes d'anniversaire pour son père, Philippe le Beau, pour sa mère, Jeanne la Folle, pour l'impératrice, sa femme ; et plus tard, au monastère de Juste, il assistait quotidiennement à quatre messes successives, dont la dernière était à l'intention du repos de son âme. Il se confessait et communiait quatre fois par an, et suivait tête nue la procession du Saint-Sacrement et celle du Jeudi Saint ; et comme quelque courtisan lui observait que c'était peut-être dangereux pour sa santé, il répondait « que jamais le soleil de la Fête-Dieu, ny le serein du Jeudy saint n'avoient blessé le catholicque. »

Avec cela, il prenait grand plaisir aux représentations théâtrales, aux fêtes, aux « joyeuses entrées, » aux joutes et aux tournois. M. de Ridder décrit en grand détail les règles compliquées de ces divertissements, et il rappelle ceux qui furent les plus célèbres. Il ne donne pas moins de curieux renseignements sur la manière dont l'empereur voyageait, à une époque où tout déplacement princier exigeait des préparatifs considérables : « J'ai, dit Charles-Quint, dans son discours d'abdication, passé neuf fois en Allemagne, six fois en Espagne, quatre fois en France, sept fois en Italie, dix fois dans les Pays-Bas, deux fois en Angleterre, autant en Afrique, et traversé onze fois la mer. » Et malgré toute son activité, il ne pouvait guère faire plus de cinq lieues par jour, couchant souvent dans des villages où il ne se trouvait pas une maison présentable, surtout en Espagne, « tous les logis étant puants et infects pour la fiente du bestial qui sont acostumez de coucher dedans. »

Mais nous devons arrêter une énumération facile à poursuivre et suffisante pour indiquer le but que s'est proposé l'historien belge et qu'il a su fort heureusement atteindre.

G. Baguenault de Puchesse.

Études sur les Pays-Bas au XVIe siècle. *Charles-Quint. Commencements de Philippe II. Marguerite de Parme et Granvelle,* par LOUIS WIESENER. Paris, Hachette, 1889, in-8 de IX-220 p. — Prix : 5 fr.

Le remarquable livre de M. Louis Wiesener débute par un aperçu de l'état politique des Pays-Bas sous Charles-Quint et se continue par un exposé sommaire des commencements du règne de Philippe II, ce souverain mystérieux et temporisateur à l'excès, qui, dans les Pays-Bas, se montra « vivant, même joyeux, ami de la paix. » Mais l'homme qui domine la période envisagée, c'est le cardinal de Granvelle. Celui-ci, — fils du chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle, un Franc-Comtois au sujet duquel, au lendemain de sa mort, l'Empereur mandait à son fils qu'ils avaient « perdu un bon lit de repos, » — avait été nommé ministre des Pays-Bas, sous la régence de Marguerite de Parme, sœur naturelle de Philippe II. Dans ce poste difficile, Granvelle, malgré et peut-être à cause de ses éminentes qualités d'homme d'État, s'aliéna tout de suite les grands seigneurs de Flandre « lésés dans leur orgueil et leur omnipotence » et qui « affectaient de qualifier d'étranger » l'évêque d'Arras. Le fils du chancelier n'était, en effet, ni Flamand, ni Espagnol : c'était un Franc-Comtois. Du reste, la superbe du ministre, devenu bientôt archevêque de Malines, et aussi son attachement un peu fort à ses intérêts personnels et à ceux de sa famille et de ses amis, devaient lui aliéner à tout jamais des esprits révoltés d'avance. Ce n'en n'était pas moins, malgré ces ombres fâcheuses, un caractère exceptionnellement trempé, opposé aux moyens de répression sanglante que lui prêtaient à tort ses adversaires et que le terrible duc d'Albe n'hésita point, depuis, à mettre en pratique. Il ne paraît pas que la modération de l'un ait beaucoup plus servi la monarchie espagnole que les fureurs de l'autre : les Pays-Bas, excités par les grands, tendaient insensiblement à devenir les propres arbitres de leurs destinées. C'est à cela surtout, me semble-t-il, qu'il convient d'attribuer l'opposition au gouvernement central manifesté par les Provinces.

Marguerite de Parme, d'abord toute au cardinal, qui lui devait la pourpre romaine, finit, circonvenue sans relâche par le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes, par le prendre en haine, et cela pour des motifs divers. Dès lors, le ministre dut céder. Retiré à Besançon, sa ville natale, en butte, dans sa disgrâce momentanée, aux colères et aux insultes de ses ennemis, il écrivait alors philosophiquement : « Je veux me faire sourd et aveugle, être tout à mes livres et à mes affaires particulières, laisser la chose publique à ceux qui ont tant de savoir et de capacité » (Ornans, 30 juin 1564). Disait-il bien le fond de sa pensée définitive, l'illustre Franc-Comtois ? J'en doute ; car toute sa vie est là pour démentir ce besoin subit d'obscurité. Pour l'instant, dégoûté, fatigué, il pouvait être sincère ; mais l'am-

bition, chez lui, n'était pas si assouvie qu'il n'acceptât plus tard la vice-royauté de Naples et finalement l'éminente situation de premier ministre à Madrid.

Peu d'hommes politiques ont dédaigné autant que Granvelle les âpres satisfactions de la vengeance; aucun n'a poussé aussi loin que lui l'oubli des injures : chez une nature moins énergique, son penchant à la clémence eût pu être qualifié de faiblesse. Cependant, vers la fin de sa vie, aigri sans doute, il n'hésita pas à conseiller à son maître, après bien d'autres il est vrai, de mettre à prix la tête du prince d'Orange. A ce propos, je remarquerai qu'on a d'autant plus volontiers mêlé le nom du cardinal à cet attentat que celui qui assassina Guillaume de Nassau (10 juillet 1584) fut un des compatriotes du cardinal, Balthazar Gérard, né à Vuillafans, près d'Ornans. (Voir sur Balthazar Gérard l'intéressante étude que M. l'abbé Suchet a publiée dans les *Annales franc-comtoises,* t. X, p. 241-258 et 334-346.)

L'ouvrage de M. Wiesener me fait tout à coup ressouvenir d'un travail inséré, sous la signature de M. Th. Belamy, dans la revue *les Deux Bourgognes* (t. IV, p. 134-144) et intitulé : *Notice sur les Mémoires du cardinal de Granvelle.* Après le bref éloge du prélat, M. Belamy dit qu'il « réunissait en lui, par un heureux mélange, les deux traits divers par lesquels l'auteur de *la Henriade* caractérise deux grands ministres que vit fleurir le siècle suivant lorsqu'il nous peint :

L'un (Mazarin), fuyant avec art et cédant à l'orage,
L'autre (Richelieu), aux flots irrités opposant son courage. »

Cette citation de M. Th. Belamy m'a toujours paru donner le portrait fidèle de Granvelle, et l'ouvrage très documenté de M. Louis Wiesener ne fait que me confirmer dans cette opinion.

Pour l'édition future que je souhaite à ces excellentes études, je signalerai à M. L. Wiesener une erreur typographique qui, sans avoir grande importance, n'en doit pas moins être soigneusement corrigée : P. 157, n. 2, il est question des *Gaulois* révoltés en 1379 : c'est *Gantois* qu'il eût fallu imprimer.

SEQUANIO.

The Hansa Towns, by HELEN ZIMMERN. London, T. Fisher Unwin, gr. in-12 de XVI-390 p. — Prix : 6 fr. 25.

L'éditeur Fisher Unwin a entrepris la publication d'une série d'études historiques sous le titre général : *The Story of the Nations.* L'ouvrage d'Helen Zimmern forme le vingtième volume de cette collection et c'est, croyons-nous, le premier livre écrit en Angleterre sur l'histoire de la Ligue hanséatique. La « hanse » fut formée en 1241 par les villes de Hambourg et de Lubeck, auxquelles s'adjoignirent successivement Brême, Bruges, Bergen, Londres, Anvers, Ostende, etc., en tout quatre-

vingts villes commerçantes centralisant le trafic marchand de l'Europe. La hanse teutonique avait Lubeck pour capitale et se divisait en quatre cercles : Lubeck, Cologne, Dantzig, Brunswick. Toutes les *Hansa Towns* payaient une contribution et fournissaient des forces militaires pour entretenir à frais communs un certain nombre de navires et assurer la sécurité des comptoirs.

Miss Helen Zimmern a mis à contribution les archives de la cité d'Hambourg et de nombreux documents inédits : aussi a-t-elle pu éclairer beaucoup de coins obscurs de l'histoire des villes hanséatiques. Depuis le traité de Stralsund (1369) qui atteste la puissance de l'association jusqu'à la guerre de Trente ans qui entraîne sa ruine, l'auteur a étudié consciencieusement toutes les phases de son existence commerciale et politique, si intimement liée à l'histoire de l'Allemagne. L'agonie de la ligue est particulièrement intéressante. En 1606, l'empereur Rodolphe II demanda aux municipalités des villes hanséatiques communication de leurs chartes et justification de leurs privilèges, ce qui ne laissa pas de les inquiéter sérieusement. Puis la guerre survint, et comme les villes étaient encore riches et puissantes, les belligérants recherchèrent leur alliance. Gustave-Adolphe fit les premières avances. La ligue répondit que malgré sa sympathie pour la Suède, elle désirait garder la neutralité et continuer ses transactions internationales. Le roi de Danemark ne fut pas plus heureux. La France envoya des délégués en 1625 à la diète hanséatique pour proposer une alliance offensive et défensive ; l'Espagne fit de même à la diète tenue à Lubeck en 1627. La ligue voulut affirmer son indépendance pour la faire respecter. Mais ses espérances furent déçues, et comme elle était sans alliés, toutes les puissances belligérantes la traitèrent en ennemie. Rostock dut payer en deux fois 250,000 dollars, Weimar fut taxée à 200,000 dollars; Hambourg paya plus encore et Magdebourg, assiégée par l'armée impériale, fut pillée et incendiée. Wallenstein et le comte Schwarzenberg mirent l'embargo sur les navires de l'association et les Impériaux assiégèrent Stralsund. L'histoire du siège et l'héroïsme des habitants de la cité constitue un des épisodes les plus intéressants de la guerre de Trente ans. L'importance stratégique de Stralsund était capitale, et c'est pourquoi Wallenstein avait juré de s'en emparer :

« Rühmt sich mit seinem gottlosen Mund
Er müsse haben die Stadt Stralsund
Und wär' sie mit Ketten an den Himmel geschlossen. »

La ligue était déjà si misérable qu'elle ne put envoyer à la place assiégée que 1,500 dollars, et encore demandait-elle le paiement de cinq pour cent d'intérêts. La paix de Westphalie fut impuissante à ressusciter la Hanse; un organisme politique nouveau était créé dans l'Europe centrale et dans cet organisme il n'y avait plus place pour la Ligue des villes hanséatiques.

ROGER LAMBELIN.

Catalogo da esposição permanente dos cimelios da Bibliotheca nacional, publicado soba direcção do bibliothecario João de Saldanha da Gama. Rio de Janeiro, tip. de G. Leuzinger e filhos, 1885, in-8 de 1,070 p. et 4 pl.

Guia da esposição permanente da Bibliotheca nacional. Rio de Janeiro, tip. de G. Leuzinger e Filhos, 1885, in-16 de VI-45 p.

Bibliothèque Cardinal... *Catalogue méthodique et raisonné contenant un grand nombre de notes bibliographiques, historiques et littéraires à l'usage des travailleurs et l'analyse de toutes les collections.* Paris, 51, rue de Rennes, 1889, in-8 de XXIV p. et 1,248 col. — Prix : 8 fr.

Quand le grand tremblement de terre de 1755 eut détruit la Bibliothèque royale de Lisbonne, Joseph Ier essaya de réparer ce malheur en réunissant une nouvelle bibliothèque dans son palais royal d'Ajuda. La générosité de l'illustre bibliophile portugais Diogo Barbosa Machado, curé de Saint-Adrien de Sever qui légua en 1772 au roi sa riche collection, permit de refaire assez rapidement une belle bibliothèque. Ce furent ces livres, emportés au Brésil par Jean VI fuyant devant l'invasion française, qui constituèrent le premier fonds de la bibliothèque nationale de Rio de Janeiro. Le retour en Portugal (1822) du bibliothécaire le P. Joaquim Damaso, de l'Oratoire, n'eut de fâcheuses conséquences que pour la section des manuscrits du dépôt brésilien : presque tous les manuscrits en effet le suivirent en Europe. Mais il dut laisser derrière lui les livres imprimés ; et ce fonds qui dépassait soixante mille volumes en 1814, ne cessa de s'accroître par les donations et acquisitions jusqu'à atteindre le chiffre actuel de cent quarante mille et quelques volumes. En 1858, on dut chercher à la Bibliothèque un nouveau local. Le 4 mars 1876, un décret modifia le règlement et facilita l'accès de la Bibliothèque au public. C'est alors aussi que l'on rédigea de nouveaux catalogues, sous la direction habile de M. Ramiz Galvão, qui entreprit en outre en 1876 la publication d'*Annales* de la Bibliothèque. C'est enfin de cette époque que date l'existence régulière de la section des estampes.

Nous n'avons point à parler ici du catalogue même de la bibliothèque, mais seulement du catalogue de l'exposition permanente. Ce catalogue rédigé sous la direction du nouveau bibliothécaire en chef, M. João de Saldanha da Gama, se divise en quatre parties répondant aux sections de la Bibliothèque : 1° section des imprimés et des cartes géographiques ; 2° section des manuscrits ; 3° section des estampes ; 4° section de la numismatique. C'est la section des imprimés qui a fourni à l'exposition le plus de choses intéressantes. On s'est efforcé d'y représenter l'histoire de la typographie dans les villes de l'ancien et du nouveau monde. Le rédacteur du catalogue, M. le bibliothécaire José-Alexandre Teixeira de Mello, a eu soin de suppléer par un résumé historique aux lacunes que présente l'exposition. On ne peut que louer le soin apporté à la rédaction de ces notices et de celles qui sont

consacrées à chaque volume. Parmi les ouvrages exposés les plus intéressants, nous signalerons : la Bible de Mayence de 1462, celle de Ferrare, le *Speculum vitæ humanæ* qui passe pour l'un des trois premiers livres imprimés à Rome, le *De Hispaniae laudibus,* de Lucius Marineus, dont on ne connaît qu'un exemplaire indépendamment de celui de Rio de Janeiro. Les cartes ne sont représentées à l'exposition que par un spécimen, mais il mérite l'attention : c'est la fameuse carte de l'Amérique dressée en 1500 par Juan de la Cosa, compagnon de Christophe Colomb, la première carte où se trouve représenté le Brésil.

— Nous ne dirons rien du *Guide de l'exposition permanente,* si ce n'est que les renseignements qu'il donne sont si maigres et souvent si incomplets que nous n'en voyons pas bien l'utilité, même pour des visiteurs qui ont les objets sous les yeux.

— Les cabinets de lecture sont certainement une institution utile avec leur double système de prêt sur place et au dehors. Le malheur c'est que les établissements de ce genre s'adressant presque toujours à une clientèle qui ne lit que pour s'amuser, les ouvrages sérieux s'en trouvent généralement exclus. Tel n'est pas le cas de la Bibliothèque Cardinal. Fondée en 1817 dans une modeste maison de la rue des Canettes, elle fut dès l'abord, sous l'intelligente direction de Mme Cardinal, le cabinet de lecture des personnes sérieuses. On ne recula pas devant l'achat d'ouvrages de théologie, de sciences et d'histoire qui semblaient ne pouvoir convenir qu'à un public restreint. Ce fut d'ailleurs tout profit pour la bibliothèque. Au milieu des nombreux cabinets de lecture qui vont se multipliant, offrant à leurs clients les volumes à des conditions étonnantes de bon marché, cherchant à frapper les yeux par des titres pompeux — comme Panbiblion — qui cachent la misère de leur fonds, elle a su conserver avec sa modeste dénomination et sans presque baisser ses prix, le public d'élite qu'elle s'était formé. Le nouveau directeur, relevant la maison qui commençait à décliner un peu, a fait les plus louables efforts non seulement pour doubler et au delà le nombre des volumes, mais encore pour mettre à la disposition de sa clientèle laborieuse les instruments de travail dont elle peut avoir besoin ; et l'on est étonné de rencontrer dans un cabinet de lecture les œuvres de dom Martène, de dom Mabillon, la *Gallia christiana,* le *Corpus juris* de Hænel, la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, les collections de dom Bouquet et de Pertz, et même les recueils analogues pour la Russie, la Pologne, le Danemark, etc., les grandes histoires provinciales du XVIIIe siècle, etc. En un mot, la bibliothèque Cardinal avec plus de soixante-dix mille volumes est presque passée à l'état de bibliothèque publique. La différence est que dans les bibliothèques publiques le prêt est difficilement autorisé, au lieu que là il est la règle générale. Le directeur a pensé être utile non seulement à ses abonnés, mais au

public en général, en publiant l'inventaire de ses richesses ; et de fait ce catalogue, sans être parfait, peut rendre de réels services. Il comprend six grandes divisions : Théologie ; — Philosophie et Sciences ; — Politique et Législation ; — Histoire et Annexes ; — Littérature et Beaux-arts ; — Polygraphie, Bibliographie. Nous donnerons une idée des services que peut rendre ce catalogue en disant qu'on y trouve des tables des matières contenues dans le *Tour du Monde* (col. 169-176), dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (col. 301-304), dans les collections de Guizot, Buchon, Petitot, Michaud (col. 304-317), de Leber et Cimber (col. 336-342), dans la *Revue rétrospective,* (col. 342-348), dans les collections de Muratori (col. 386-389), dans la *Gallia christiana* (col. 961-962), dans les *Lundis* de Sainte-Beuve (col. 514-522), dans les causeries de M. de Pontmartin (col. 522-531), etc., etc. On y trouve en un mot la table des matières de toute œuvre un peu développée, comme celles de Taine, de Thiers, de Michelet, de Guizot, etc. Nous croyons en avoir dit assez pour montrer que, quels que soient ses défauts, un tel volume se passe de recommandation. Ajoutons qu'un bulletin mensuel tiendra le catalogue au courant, en même temps qu'il rendra compte des publications qui lui paraîtront le mériter.

E.-G. LEDOS.

BULLETIN

Mgr Dupanloup et la Liberté. *Sa vraie doctrine,* par l'abbé CHAPON, chanoine honoraire d'Orléans. Paris, Chapelliez, 1889, in-12 de XXI-VII-380 p. — Prix : 4 fr.

On a souvent discuté sur les doctrines libérales de Mgr Dupanloup. Sont-elles strictement orthodoxes et ne coudoient-elles pas de très près ce libéralisme que l'Église a condamné? D'aucuns l'ont soutenu, d'autres l'ont contesté. Je n'ai pas besoin de dire que M. l'abbé Lagrange est de ces derniers, sa Vie de Mgr Dupanloup n'étant à proprement parler qu'un panégyrique. M. l'abbé Chapon vient soutenir la même thèse dans un livre plus spécial, consacré tout entier à la discussion de la doctrine d'abord, puis des actes et de la conduite de l'évêque d'Orléans. Exposer la doctrine ou les actes, et répondre ensuite aux accusations, telle est dans ses deux parties la marche du livre de M. l'abbé Chapon. A-t-il toujours raison? Je n'ai pas à le dire. Il me suffit de signaler son livre à nos lecteurs. C'est un nouveau chapitre de l'histoire des questions controversées entre les différentes écoles catholiques. A ce titre, ils trouveront quelque intérêt à le lire, si toutefois ils n'estiment qu'il vient un peu tard, que ces discussions sont un peu passées de mode aujourd'hui et que d'autres questions, hélas! nous préoccupent davantage et présentent une plus grande actualité.

P. TALON.

Vade-Mecum des juges de paix et de leurs suppléants, par ALPHONSE MICHEL, juge de paix du 7e arrondissement de Marseille. Paris, Chevalier-Marescq, 1889, in-12 de IX-450 p. — Prix : 6 fr.

M. Alphonse Michel a déjà fait paraître précédemment le *Vade-mecum*

des magistrats de simple police et celui des officiers de police judiciaire. — Le dernier paru n'est pas inférieur aux précédents. C'est un petit livre utile mais nullement agréable. Il a la forme d'un dictionnaire. Les très nombreuses indications qu'il contient sur les législations étrangères et sur les traités internationaux seront considérées par beaucoup de juges de paix comme des hors-d'œuvres ou en tous cas comme peu à leur place dans un manuel ; pourtant ces indications sont précieuses et ce sont elles qui feront consulter l'ouvrage par d'autres lecteurs que ceux auxquels il est spécialement destiné.

PIERRE DE L'ÉPINE.

Manuel juridique de l'acheteur et du marchand d'engrais et d'amendements, par GEORGES GAIN, juge au tribunal civil de Draguignan. 2e édition. Paris, Chevalier-Marescq, 1889, in-18 de 372 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous nous félicitons que l'apparition d'une nouvelle édition nous ait donné l'occasion de connaître cet excellent petit livre auquel le monde agricole et le monde judiciaire feront un accueil empressé. M. Gain a traité magistralement un sujet modeste. Son commentaire ne ressemble en rien à ces œuvres si nombreuses que chaque loi nouvelle fait éclore, écrites à la hâte pour exploiter un sujet nouveau et nécessairement éphémère ; c'est un ouvrage longuement médité, d'un ensemble méthodique satisfaisant pour l'esprit. Le sujet a été élargi et les multiples questions de droit civil, de droit pénal et de droit commercial qui s'y rattachent sont traitées avec clarté et bon sens. La loi du 4 février 1888 sur la répression de la fraude dans les ventes d'engrais et le règlement d'administration publique du 10 mai 1889 qui a complété un peu tardivement cette loi sont d'une extrême importance pour le public agricole, car l'emploi des engrais est subordonné à la suppression des falsifications pratiquées avec autant d'audace que d'habileté. Il ne suffit pas d'avoir la loi de répression, il faut encore pouvoir l'appliquer, ce qui est vraiment impossible aux marchands honnêtes et à leurs avocats en l'absence d'un guide compétent dans cette matière nouvelle, c'est-à-dire d'un bon commentaire. Ce bon commentaire, nous l'avons aujourd'hui : la loi du 4 février 1888 y est étudiée dans ses origines et dans son texte avec tous les développements historiques, juridiques et économiques nécessaires ; la jurisprudence y est résumée et discutée savamment ; deux appendices ont été consacrés à l'examen et à la critique impartiale du projet de règlement d'administration préparé par le ministre de l'agriculture et du règlement adopté et publié après discussion au conseil d'État.

PIERRE DE L'ÉPINE.

Manuel pratique de la liquidation judiciaire et de la faillite. *Commentaire de l'ensemble de la loi du 4 mars 1889 et des lois antérieures avec un formulaire des actes usuels*, par LOUIS ANDRÉ, ancien avocat à la cour d'appel de Paris, substitut du procureur de la République à Chartres. — Paris, Chevalier-Marescq et Quantin, 1889, in-12 de VIII-297 p. — Prix : 4 fr.

Nous ne dirons ni bien ni mal de ce petit livre. La lecture en est trop fastidieuse pour en dire du bien ; il nous a été trop utile dans la pratique pour que nous puissions en dire du mal. Ce qui nous a été utile, c'est la partie neuve, celle où il est question de la liquidation judiciaire et de la loi du 4 mars 1889; nous avons trouvé là, réunis en petit format et classés avec une division méthodique, tous les textes, tous les travaux préparatoires dont la recherche dans les collections de l'*Officiel* aurait, en son absence, demandé

beaucoup de temps et de travail. Mais là doit se borner l'éloge ; l'ouvrage paraît trop tôt pour contenir les décisions d'une jurisprudence qui n'est pas faite encore, d'où on peut inférer qu'il aura vite vieilli. — La partie la plus considérable a trait à la faillite. En cette matière rien de nouveau, et nous pourrions reprocher à l'auteur de n'avoir pas cité au moins ses principales sources. PIERRE DE L'ÉPINE.

Supplément aux Merveilles de la science, *ou Description des inventions scientifiques depuis 1870,* par LOUIS FIGUIER. T. Ier. Paris, Furne et Jouvet, s. d. (1889), in-4° de 740 p., avec 536 gravures. — Prix : 10 fr.

A notre époque, la science marche vite et ses mille applications se succèdent, de plus en plus étonnantes ; aussi, depuis un certain temps déjà, le grand ouvrage de vulgarisation ayant pour titre *les Merveilles de la science* avait-il cessé d'être à jour. M. Louis Figuier n'a pas voulu que ses lecteurs restassent plus longtemps en retard ; à cet effet, il a écrit un *Supplément* qui doit comprendre deux volumes dont le premier, qui fait l'objet du présent article, conçu sur le même plan que l'ouvrage primitif, est consacré aux machines à vapeur, bateaux, locomotives, machines électriques et paratonnerres, à l'électro-magnétisme et aux aérostats. Toutes les qualités de clarté, de précision et de simplicité, qui caractérisent le style de l'auteur, se retrouvent dans cet intéressant volume qui met le lecteur au courant des questions scientifiques à l'ordre du jour et des belles découvertes qui transforment si rapidement les conditions du monde industriel. Nous signalerons particulièrement l'important chapitre consacré à la navigation aérienne : il est véritablement impossible de ne pas se sentir enthousiasmé en suivant pas à pas ces vaillants chercheurs qui s'acharnent — souvent au péril de leur vie — à la solution du passionnant problème de l'aérostation. A signaler aussi une illustration très soignée qui reproduit exactement tous les objets décrits. D. MARTEL.

La Vinification, ou l'Art de faire le vin, de l'améliorer et de le conserver, par JOSSERAND. Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, in-12 de 36 p. — Prix : 0 fr. 50.

Petit fascicule simple et pratique, donnant en quelques lignes les meilleurs conseils sur la préparation des celliers et des caves, la manière de vendanger, de faire le vin, de le décuver. Il contient en un mot ce qu'il importe que le vigneron connaisse pour tirer un fructueux parti de sa récolte. Le chapitre sur les maladies des vins, leurs causes et leurs remèdes est particulièrement utile. S.

Os Salões — *As Expiações,* pelo visconde DE OUGUELLA, sexta serie. Lisboa, Augusto Ferin, 1888, in-18 de 275 p. — Prix : 500 reis.

L'auteur de ce livre essaie d'appliquer à l'étude de l'histoire les théories de Spencer et d'Auguste Comte, en montrant à quelles « expiations » les peuples sont exposés quand, par malheur, il leur arrive de perdre de vue le rôle social qui leur est imposé par les lois de l'évolution. Il est fort difficile d'analyser un ouvrage où la méthode fait absolument défaut, où il n'y a ni table des matières, ni index, ni chapitres distincts, où les digressions sont d'une fréquence abusive, où l'éloge d'Albuquerque, par exemple, est brusquement interrompu par celui de M. Thiers. Mais on croit démêler que M. de Ouguella, après avoir exposé les théories de ces philosophes, sans

y ajouter quoi que ce soit d'original, en cherche la confirmation dans l'histoire en général, et dans l'histoire du Portugal en particulier. Naturellement, il connaît moins la première que la seconde. Toutefois, il aurait dû éviter certaines méprises intolérables. Il aurait dû, puisqu'il voulait parler de Giordano Bruno, se tenir au courant des derniers travaux historiques, qui font mieux juger l'immonde auteur du *Candelajo;* il se serait abstenu alors de dépeindre graphiquement le supplice de cet homme, puisqu'on ne sait pas même s'il y eut supplice. Il ne faudrait pas non plus placer au XVIII[e] siècle la révocation de l'édit de Nantes, ni au XVI[e] l'expulsion des juifs de Castille, qui a eu lieu en 1492, etc. Je reprocherai à M. de Ouguella d'avoir écrit son livre « à côté » du sujet, de se perdre dans des considérations étrangères à sa thèse, et de ne jamais ou presque jamais citer ses autorités par leurs noms. Un « éminent écrivain, » un « historien non suspect, » un « philosophe moderne, » ces façons de parler ne signifient rien, puisqu'il est impossible de contrôler la valeur des témoignages allégués. Tenons compte cependant à M. de Ouguella de sa sympathie envers la France, de l'hommage impartial qu'il rend à saint François-Xavier et au P. Vieira, le Cicéron portugais.

La partie dogmatique paraît plus faible encore. M. de Ouguella veut détruire la vieille morale du spiritualisme, mais il n'était pas tout à fait préparé pour une semblable tâche. On pourra le voir par ce seul exemple. Pour prouver qu'il est nécessaire de s'instruire dans la connaissance des lois physiques, notre auteur prétend qu'un homme qui ignore la loi de l'attraction peut fort bien se casser la tête en sautant imprudemment du haut d'un rocher. Ce n'est pas une argumentation de cette force qui servira beaucoup au triomphe de l'école déterministe et positiviste.

MAXIME FORMONT.

Itinéraire général de la France, Bourgogne et Morvan, par PAUL JOANNE. Paris, Hachette, 1889, in-18 cartonné en percaline bleue de XXXIII-375 p., avec 4 cartes et 5 plans. (*Collection des Guides-Joanne*). — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume sur la Bourgogne et le Morvan est remarquable. Dernièrement je parlais ici même (t. LVI, p. 249-250) du guide en Franche-Comté et dans le Jura français et suisse, au sujet duquel j'ai cru devoir présenter quelques critiques de détail assez secondaires. La plus grave de mes observations visait le manque de netteté en ce qui concerne l'emplacement figuré des localités : cela tenait, il me semble aujourd'hui, aux régions comtoises et helvétiques qui sont particulièrement montagneuses. La Bourgogne et le Morvan, moins fortement accidentées, ont échappé à l'inconvénient, car les diverses cartes sont très lisibles et les plus modestes communes, en conséquence, sont clairement indiquées. On trouvera dans ce livre de beaux plans en couleur de Dijon, Auxerre, Nevers, Autun et Mâcon. — N'aurait-on pas pu donner aussi un plan des villes de Sens et de Chalon-sur-Saône dont l'importance est réelle ?

Le texte historique et descriptif est très complet. Avec un tel compagnon de route, vous pouvez être sûr d'être bien renseigné sous tous les rapports.

Les Guides-Joanne, qu'il s'agisse de la France ou de l'étranger, méritent d'être recherchés, spécialement par les officiers de notre armée : l'étude sérieuse de ces publications contribuera, le cas échéant, à les mettre à même de faire mentir cette espèce de dicton, qui a cours encore peut-être

en Europe, comme avant 1870 : « Les Français, gens aimables, mais qui ignorent la géographie. »

SEQUANIO.

Geografia militar de la peninsula iberica, por D. MANUEL Mª CASTAÑOS Y MONTIJANO, commandante capitan de infanteria, profesor de la Academia general militar. Toledo, imprenta y libreria de J. Pelaez, 1889, in-8 de 268 p. — Prix : 6 pesetas.

La géographie militaire de don Manuel Castaños est le résumé du cours fait par cet officier distingué à l'Académie générale militaire d'Espagne. Le plan en est excellent dans sa simplicité : il comprend deux parties bien distinctes. La première est descriptive; elle expose le système orographique et fluvial, les principales voies de communication, le périmètre et la division territoriale. La seconde est stratégique ; on y trouve discutées toutes les hypothèses possibles qui peuvent résulter d'une guerre, soit avec le Portugal, soit avec la France; la défensive et l'offensive sont également examinées. Naturellement, nous avons surtout intérêt à connaître ce qui est relatif à l'hypothèse d'une invasion espagnole en France; D. Manuel Castaños suppose successivement que l'objectif des opérations serait Toulouse ou Bayonne. Dans l'appendice, on trouve quelques renseignements très succincts sur les possessions espagnoles : îles Baléares, colonies d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie. Cette œuvre consciencieuse est dédiée par l'auteur à ses fils en termes élevés où sont exprimés les plus nobles sentiments.

COMTE DE BIZEMONT.

Au pays des castes. Voyage à la côte de la pêcherie, par le R. P. STEPHEN COUBÉ, S. J. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-18 de 284 p. avec une carte. — Prix : 3 fr. 50.

Le R. P. Stephen Coubé, missionnaire jésuite, vient de condenser en un volume très bien édité le résultat de ses observations pendant son séjour dans l'Indoustan, et spécialement au cours d'un voyage dans le Maduré, diocèse de Coïmbatour, entre Karikal et le cap Comorin. Ce sera une révélation pour la plupart des lecteurs que la prospérité de cette mission, fondée par saint François-Xavier et comblée des grâces de la Providence: favorisée par la bienveillante neutralité des Anglais, elle obtient de nombreuses conversions dans toutes les castes; les pêcheurs de la côte sont tous d'ardents chrétiens, et un collège établi à Trichinapoly, l'une des citadelles du brahmanisme, reçoit de nombreux élèves ; parmi ceux-ci sont plusieurs jeunes brahmes qui ne restent pas insensibles aux beautés de la religion catholique. Le livre du R. P. Coubé n'est pas seulement édifiant : on y trouve une exposition très complète et très instructive de la grave question des castes, dont les origines remontent à l'invasion aryenne; ces explications font très clairement comprendre le singulier état social de l'Inde contemporaine. Il en résulte, d'après le savant missionnaire, que la conversion totale des Indiens au catholicisme est prochaine, si l'on suit avec prudence et persistance le plan du célèbre Père de Nobili, qui consiste à viser tout d'abord la caste privilégiée des brahmes; elle est déjà, paraît-il, singulièrement ébranlée, et les jeunes gens qui fréquentent les collèges dirigés par les Pères jésuites seraient disposés à l'abjuration de leurs erreurs, s'ils ne redoutaient des persécutions dans leurs familles. Le dernier obstacle surmonté, nul doute que les castes des Soudras et des Parias ne se laissent entraîner dans le mouvement. La lecture de cet ouvrage, parfaitement écrit et conçu, est singulièrement attachante; mais il est bon de prévenir que quelques allusions discrètes aux obscènes pratiques des

sectateurs de Vischnou et de Siva ne permettent pas de le mettre entre les mains des jeunes filles. Une bonne carte avec tracé d'itinéraire permet de suivre le missionnaire dans ses pérégrinations et de se représenter la configuration du pays de Maduré. COMTE DE BIZEMONT.

A propos d'un projet d'union douanière entre les États du centre de l'Europe, par HENRI CHARDON, auditeur au conseil d'État. Paris, Guillaumin, 1889, in-8 de 32 p. — Prix : 1 fr.

Des projets d'une union douanière à établir entre la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, ont été mis récemment en avant, non plus seulement par des économistes théoriciens comme M. de Molinari, mais par des publicistes qui se qualifient d'hommes pratiques. Les lignes de douane seraient reportées à la frontière extérieure de ce groupe d'États, qui pourraient établir plus facilement des prohibitions douanières vis-à-vis de l'Angleterre et de ses colonies, des États-Unis et de la Russie. La Société des agriculteurs de France dans sa deuxième session, a mis ce projet à l'étude, à la suite d'un rapport très remarquable de l'honorable M. Welche.

Ce mouvement d'idées est très curieux comme une indication de l'insuffisance du système protectionniste, auquel tous ces États sont revenus plus ou moins depuis quinze ans. Mais pour qu'il fût réalisable, il faudrait deux conditions : 1° un retour de l'opinion dans le sens du libre-échange; 2° des assurances de paix permanente entre ce groupe d'États. C'est ce que montre fort bien M. Chardon. S'inspirant du point de vue protectionniste, il soutient que l'agriculture française et la plupart de nos grandes industries seraient supplantées par l'Allemagne et l'Autriche qui jouissent d'une main-d'œuvre à meilleur marché. Nous n'y gagnerions que vis-à-vis de l'Italie. Il faudrait qu'elle renonçât à développer ses industries d'une manière factice, en échange du débouché que ses vins trouveraient chez nous. Ces objections sont très sérieuses et elles indiquent bien comment l'état de l'opinion européenne rend impossible actuellement la réalisation de ces projets. Toutefois de ce qu'ils sont impossibles aujourd'hui, ce n'est pas une raison pour qu'ils ne s'imposent pas « après » la prochaine guerre. C'est évidemment une idée d'avenir. Mais, pour le moment, il ne peut être question que de traités de commerce avec des clauses de réciprocité sagement pondérées. C'est la conclusion judicieuse de M. H. Chardon.

C. J.

Pensées sur l'histoire, par CHARLES CHARAUX, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Grenoble. Paris, Pedone-Lauriel, 1889, in-12 de 220 p. — Prix : 2 fr. 50.

La philosophie, à vrai dire, tient plus de place que l'histoire, qui a servi plutôt d'occasion que de sujet, dans ce petit volume dû au talent si distingué de M. Charles Charaux. Les historiens pourtant y trouveront des pensées et des remarques excellentes à recueillir, même à leur point de vue spécial. Il se compose de deux discours, l'un sur *le Beau et la Pensée dans l'histoire,* l'autre sur *l'Idéal dans la vie des nations,* prononcés par l'éminent professeur pour les leçons d'ouverture de son cours à la Faculté des lettres de Grenoble (années scolaires 1886-1887 et 1888-1889) ; d'une série de *pensées* ou réflexions détachées, à la façon de La Rochefoucauld et de La Bruyère ; d'un *Coup d'œil sur l'état moral et religieux des juifs en Europe,* étude publiée d'abord dans le *Journal de Rome,* et dont l'inspiration, peut-

être un peu indulgente, est sage autant qu'élevée ; enfin, de trois discours ou fragments de discours prononcés à l'Académie delphinale en diverses circonstances sur les sujets suivants : *Les Juifs en Dauphiné, le Cardinal Le Camus, l'Étude de l'histoire en province.* — L'ensemble forme un recueil qui ne convient pas seulement aux philosophes et aux historiens, mais aussi aux personnes du monde et à la jeunesse. Le style en est toujours ferme et pur, et il est empreint partout d'un « idéalisme » un peu excessif peut-être, mais profondément chrétien. M. S.

Les Conseillers du grand roi : Colbert, Louvois, Vauban, par A. Merchier, ancien élève de la Faculté des lettres de Paris, professeur agrégé d'histoire au lycée de Lille. Paris, Lecène et Oudin, 1889, in-4 de 317 p. — Prix : 2 fr. 50.

Résumer la vie et les œuvres de trois des plus illustres et des plus utiles parmi les conseillers du grand roi, et marquer la part de chacun dans cette féconde et glorieuse période de notre histoire qu'on appelle le « grand siècle, » tel est le but de M. A. Merchier, dans le livre dont nous venons de transcrire le titre. Livre clair, bien composé, élégamment écrit, et qui a su mettre à contribution les belles et savantes études dont, à notre époque, le siècle de Louis XIV a été l'objet. Rien de plus instructif et de plus attachant à coup sûr que le spectacle de ces trois vies tout entières consacrées à assurer la fortune matérielle de la France, à lui procurer une armée et à lui donner une frontière. Colbert, Louvois, Vauban, sont des personnages avec qui l'on a toujours profit à faire connaissance ; on apprend à leur école ce que peut le travail persévérant mis au service de la patrie.

P. Talon.

Les Cyniques, *le Dessus du panier*, *Sous le Pressoir,* par L. Nemours-Godré. 2e édition. Paris, Savine, 1889, in-18 de v-284 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre *les Cyniques,* M. Nemours-Godré, l'écrivain bien connu et apprécié des lecteurs de l'*Univers,* a dessiné d'une plume fine et précise un certain nombre de personnages que les orages politiques ont fait sortir de dessous terre et que l'histoire, dédaigneuse des médiocres, y fera bientôt rentrer. Inutile de dire qui se cache sous les noms d'*Aristide, Hominet, Pommade, Torvard* et autres, les portraits sont ressemblants et nul n'aura de peine à les reconnaître ; c'est vraiment *le Dessus du panier* républicain, et cela ne donne pas une haute idée de ce qui se cache dessous.

La partie du livre intitulée : *Sous le Pressoir* résume d'une manière éloquente et émue les souffrances de la France chrétienne, ruinée, persécutée, calomniée, mais toujours vivante et confiante en l'avenir. Quatre charmants récits la terminent, où l'auteur a mis toute sa foi et toute son âme, et qui rappellent certaines œuvres de Louis Veuillot. Il en est une surtout, *Un Breton,* qui est, non seulement d'un grand intérêt, mais d'un grand exemple, et qui sera bonne à méditer dans nos temps de lutte. Je recommande cet excellent livre à tous nos lecteurs. P. Talon.

Les Français illustres, par Mme Gustave Demoulin. Paris, Hachette, 1889, in-4 de 240 p., illustré de 71 grav. sur bois et de 24 grav. tirées en couleur. — Prix : 4 fr. 50.

Les Françaises illustres, par Mme Gustave Demoulin. Paris, Hachette, 1889, in-4 de 244 p., illustré de 75 grav. sur bois et de 24 grav. tirées en couleur. — Prix : 4 fr. 50.

La France à travers les siècles, par Mme DE WITT, née GUIZOT. Paris, Hachette, 1889, in-4 de 240 p., illustré de 56 grav. sur bois et 24 pl. tirées en couleur. — Prix : 4 fr. 50.

Ces trois volumes font partie de la *Bibliothèque des écoles et des familles,* et l'illustration en est vraiment fort remarquable, tant par le choix des gravures que par leur bonne exécution. Dans le premier, Mme Demoulin a réuni une série de notices brèves et intéressantes résumant la vie et les œuvres des principaux Français qui se sont illustrés dans l'administration et dans la guerre ; administrateurs et soldats, c'est bien à cette double catégorie que Mme Demoulin emprunte exclusivement les héros de ses instructifs récits. Suger ouvre la série, qui se ferme avec Dumont d'Urville. J'aimerais autant n'y rencontrer ni Coligny, ni Carnot, qui ne me semblent pas être à mon gré des illustrations assez pures. Le livre est d'ailleurs, dans son ensemble, intéressant et bien fait.

— Dans *les Françaises illustres,* il y a plus de variété : saintes, écrivains, reines, héroïnes de diverses catégories s'y rencontrent pour nous faire admirer leurs vertus, leurs talents, ou même leur génie, leur habileté et leur courage ; pour quelques-unes, l'horreur surpasse l'admiration, comme, par exemple, quand il s'agit de Frédégonde et d'Isabeau de Bavière. Quant à Mme Roland, à Charlotte Corday, à Mme de Staël, sont-ce bien là des modèles qu'il faille proposer à l'imitation de la jeunesse? Bien entendu, je ne puis qu'approuver le choix de sainte Geneviève, de sainte Radegonde, de sainte Clotilde, de Jeanne d'Arc, de Marie-Antoinette, qui figurent dans cette galerie ; mais il me semble que l'auteur ne comprend pas assez le caractère chrétien des premières, et faute d'un peu plus de foi, dénature un peu leur véritable physionomie. Pour Marie-Antoinette, quelque chose de plus sympathique et de plus ému eût été nécessaire pour raconter son histoire. Certes, le livre est fait avec soin, dénote de l'étude et du talent ; mais je le voudrais plus chrétien pour qu'il fût vraiment le livre des écoles et des familles.

— Le troisième volume de la série, celui qui est signé de Mme de Witt, est à mon avis le meilleur. Ici ce ne sont plus des portraits, mais des scènes de l'histoire de France, qui, depuis les victoires de Charles Martel jusqu'à la défense héroïque de Tuyen-Quan par le sergent Bobillot, nous permettent d'admirer la gloire et les vertus militaires de notre pays. Pourquoi l'ordre chronologique n'est-il pas observé dans la succession de ces scènes? Je l'ignore. C'est l'effet d'une négligence inexplicable et qu'on devra réparer. Mais le choix des scènes est bien fait, et le récit est vraiment entraînant et plein de vie. C'est un bon livre, bien intéressant et bien français.

P. TALON.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Le général FAIDHERBE, grand chancelier de la Légion d'honneur, est mort à Paris le 28 septembre dernier. Né à Lille, le 3 juin 1818, il entra à 20 ans à l'École polytechnique. Lieutenant en 1842, c'est en Algérie qu'il fit ses premières armes. En 1852, envoyé au Sénégal, il s'y signala de la manière la plus brillante. Pendant la guerre de 1870, il joua encore un rôle considérable. Il a écrit quelques ouvrages, notamment sur les pays et les langues de l'Afrique qu'il avait appris à bien connaître. Voici la liste de ces publications : *Notice sur la colonie du Sénégal et sur les pays qui sont en relation avec elle* (1859, in-8) ; — *L'Avenir du Sahara et du Soudan*

(1863, in-8, avec carte); — *Chapitres de géographie sur le nord-ouest de l'Afrique, avec une carte de ses contrées, à l'usage des écoles de la Sénégambie* (1865, in-8, avec carte coloriée); — *Collection complète des inscriptions numidiques (libyques), avec des aperçus ethnographiques* (1870, in-8, avec pl.); — *Bases d'un projet de réorganisation d'une armée nationale* (1871, in-8); — *Campagne de l'armée du Nord en 1870-1871.* Avec une carte, des notes et des pièces justificatives (1872, in-8); — *Nouvelles Inscriptions numidiques de Sidi-Arrath* (1872, in-8, avec 1 pl.); — *Les Dolmens d'Afrique* (1873, in-8, avec 6 pl.); — *Épigraphie phénicienne* (1873, in-8, avec 1 pl.); — *Essai sur la langue poul, grammaire et vocabulaire* (1875, in-8); — *Le Zénaga des tribus sénégalaises. Contribution à l'étude de la langue berbère* (1877, in-8); — *Grammaire et Vocabulaire de la langue poul, à l'usage des voyageurs dans le Soudan.* Avec une carte indiquant les contrées où se parle cette langue (2e édit. 1882, in-18); — *Langues sénégalaises : Wolof, Arabe-Hassania, Soninké, Sérère. Notions grammaticales, vocabulaire et phrases* (1887, in-16); — *Le Sénégal, la France à la côte occidentale d'Afrique* (1889, in-8, avec 21 grav. et 5 cartes).

— Un fécond écrivain, M. Léouzon Le Duc, est mort le 24 octobre, à l'âge de 74 ans. De longs voyages en Russie et dans les pays du nord de l'Europe lui donnèrent une connaissance approfondie de ces contrées. Et c'est surtout par les travaux qu'il leur consacra qu'il a bien mérité du monde littéraire et érudit. Histoire et littérature appelèrent tour à tour son attention. Il a d'ailleurs consacré des études à d'autres questions, comme on en pourra juger par la liste de ses publications que nous donnons ci-dessous : *La Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie épique, avec la traduction complète de sa grande épopée : « le Kalewala, » son génie national, sa condition politique et sociale depuis la conquête russe* (1845, 2 vol. in-8); — *Histoire littéraire du Nord. 1re partie. Poésie. I. Tegner* (1850, in-8 avec portrait); — *Études sur la Russie et le nord de l'Europe. Récits et Souvenirs* (1853, in-12); — *La Question russe. I. Le Prince Menschikoff. II. L'Église gréco-russe. III. La Russie devant l'Europe* (1853, in-12), 2e éd. augmentée de deux appendices sur les Lieux-Saints et le Protocole de Vienne (1853, in-16); — *L'Écho de la guerre. Baltique. Danube. Mer Noire* (1854, in-4); — *Les Iles d'Aland* (1854, in-12 avec 1 carte et 2 grav.); — *La Russie et la Civilisation européenne* (1854, in-12); — *La Russie contemporaine* (2e éd. 1854, in-12); — *La Baltique* (1855, in-16); — *L'Empereur Alexandre II. Souvenirs personnels* (1855, in-12 avec portrait); — *La Croatie et la Confédération italienne, avec une introduction* (1859, in-8); — *L'Empereur Napoléon Ier et l'Italie* (1859, in-8); — *Ivan* (1859, in-12); — *Les Financiers contemporains. I. Mirès* (1860, in-8); — *Gustave III, roi de Suède, 1746-1792* (1861, in-12); — *Le Kalewala, épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois. Traduit de l'idiome original, annoté et accompagné d'études historiques, mythologiques, philologiques et littéraires. T. I* (1867, in-8); — *Les Poèmes nationaux de la Suède moderne, traduits, annotés et précédés d'une introduction et d'une étude biographique et critique. La Saga de Fritiof. La Saga d'Axel. La Première Communion* (1867, in-12); — *Voltaire et la Police, dossier recueilli à Saint-Pétersbourg parmi les manuscrits français originaux enlevés à la Bastille en 1789. Avec une Introduction sur le nombre et l'importance des dits manuscrits, et un Essai sur la bibliothèque de Voltaire* (1867, in-12); — *M. Thiers et les Partis monarchiques* (1873, in-8); — *La Fille du sorcier, ou le Roi Louis-Philippe en Laponie, 1795. Légende finlandaise* (1874, in-12); — *Les Odeurs de Berlin. Pétition sur la démoralisation de l'Allemagne, adressée par le comité central de l'Église évangélique allemande au Parlement allemand, et renvoyée, par ordre du même Parlement, à M. de Bismarck*

(1874, in-12); — *Le Sarcophage de Napoléon en son tombeau des Invalides* (1874, in-8); — *Les Cours et les Chancelleries. Impressions et Souvenirs* (1876, in-12); — *Esquisses orientales. I. La Turquie est-elle incapable de réformes?* (1876, in-8); — *Midhat Pacha* (1877, in-8); — *Nouvelles du Nord* (1879, in-12); — *L'Odyssée galante d'une princesse russe* (1879, in-12); — *La Princesse Gourkoff, suite et fin de l'Odyssée galante d'une princesse russe* (1879, in-12); — *Vingt-neuf Ans sous l'étoile polaire. Souvenirs de voyages. Première série. L'Ours du Nord, Russie, Esthonie, Hogland* (1879, in-2); *Deuxième série. Le Renne; Finlande; Laponie; Iles d'Aland* (1880, in-12); — *Le Serment du docteur, histoire suédoise.* Avec un avant-propos sur *le Cas du docteur Watelet* (1885, in-12); — *Souvenirs et Impressions de voyage dans les pays du Nord de l'Europe. Suède, Finlande, Danemark, Russie* (1886, petit in-4 illustré).

— M. Samuel-Austin ALLIBONE, un des bibliographes les plus connus des États-Unis, est mort à Lucerne, le 2 septembre, à l'âge de 72 ans. Né à Philadelphie le 17 avril 1817, M. S.-A. Allibone s'est beaucoup occupé de la propagande religieuse. Il a écrit dans ce dessein beaucoup de petites brochures. Il a donné aussi des choix des grands écrivains anglais, et a collaboré à de nombreuses revues. Mais le véritable travail de sa vie, celui auquel son nom restera attaché et qui lui vaudra la reconnaissance des travailleurs, c'est son *Critical Dictionary of english litterature and British and American authors,* qui a coûté dix-sept années de travail assidu à l'auteur et dont la première édition, publiée de 1858 à 1871, a été bientôt suivie d'une seconde (Philadelphie, Lippincott, 1880, 3 vol. in-4). Enfin nous avons annoncé recemment que l'on préparait une continuation, un supplément de ce précieux ouvrage.

— M. William-Wilkie COLLINS, l'un des premiers romanciers contemporains de l'Angleterre, est mort le 23 septembre à 65 ans. Né à Londres, en janvier 1824, W.-W. Collins, au retour d'un voyage qu'il fit en Italie avec son père, le célèbre paysagiste anglais, entra dans une maison de commerce. Le succès qu'obtinrent, en 1848, la biographie de son père qu'il publia, puis, en 1850, son premier roman, *Antonina on the tall of Rom,* le décidèrent à entrer dans la carrière des lettres. Il ne tarda pas à abandonner le roman historique pour l'étude de mœurs contemporaines, et il y réussit également bien. *Basil* (1852, 3 vol. in-8) fut sa première tentative sérieuse en ce genre. Presque tous ses romans, qui ont obtenu dans les pays de langue anglaise un grand succès, ont été traduits en français et en allemand, et n'y ont pas moins bien réussi. La liste en est trop longue et la plupart sont trop connus pour qu'il soit utile de les rappeler ici. W.-W. Collins a aussi abordé le drame, et là encore il a obtenu les applaudissements de ses compatriotes; *Black and White* est un de ses meilleurs essais en ce genre.

— Nous avons annoncé dans notre dernier fascicule la mort de M. Petit de Julleville. Nous sommes heureux de constater que nous nous étions trompé et que le sympathique et savant professeur est fort bien portant et continuera (longtemps nous l'espérons) ses cours à la Faculté des lettres.

— On annonce encore la mort de : M. Louis-Justin-Joseph ALARY, homme de lettres, mort à Moulins, le 22 septembre, à l'âge de 85 ans; — de M. Allain-Marie-Ange D'AMOREUX, savant distingué, mort à l'âge de 85 ans, à Uzès; — de M. Amédée DE CESENA, journaliste, ancien collaborateur du *Soleil*, né à Sestride-Levante (Sardaigne), en 1810, auteur de nombreux ouvrages, entre autres *la Maison de France*, avec un portrait photographique de M. le comte de Paris, d'après nature (1884, in-12); — de M. Marius CHAUMELIN, hommes de lettres, journaliste, sous-chef au ministère des finances

et directeur de la douane de Paris, né à Paray-le-Monial en 1833, auteur de nombreux ouvrages, mort à l'âge de 56 ans ; — de M. le docteur Cottard, auteur de plusieurs ouvrages de médecine mentale estimés, mort en août à l'âge de 50 ans ; — de M. le général de division Lebrun, né à Landrecies (Nord), le 22 octobre 1809, auteur d'un ouvrage remarquable sur la guerre de 1870, *Bazeilles-Sedan* (1884, in-8, avec 2 cartes), mort à l'âge de 70 ans ; — de M. Olivier Métra, auteur d'un très grand nombre d'œuvres musicales, mort à Paris, le 23 octobre, à l'âge de 58 ans ; — de M. Ath. Mourier, chef de division au ministère de l'instruction publique, auteur de *Contes et Récits de la vallée d'Eure* (1883, in-12 avec grav.) ; — de Mme Loïsa Puget, auteur de romans et de pièces de théâtre, morte à Paris, à l'âge de 77 ans ; — de M. le docteur Philippe Ricord, ex-chirurgien de l'hôpital du Midi, né à Baltimore (États-Unis), en 1800, auteur de plusieurs ouvrages sur la médecine, mort le 22 octobre.

— A l'étranger, on annonce la mort : de M. Johan Arrhenius, membre du *Svenska Bokförläggareföreningen,* mort à Stockholm, le 5 septembre, à près de 78 ans ; — de M. Alexander Boss, archiviste impérial d'Allemagne, mort en septembre ; — du géologue américain, le Dr George H. Cook, vice-président du *Rutgers College,* né à Hanover (New Jersey), en 1817, auquel l'on doit une bonne carte topographique du New Jersey, mort à New Brunswick, le 22 septembre ; — de Ms. Eliza Cook, collaboratrice du *New Monthly Magazine,* qui depuis 1840, où elle donna *Melaia and other poems,* publia plusieurs volumes dont le plus récent est intitulé : *Diamond Dust,* morte le 24 septembre, à 71 ans ; — de M. John Edwards, secrétaire du *Public Record Office ;* — de M. Severiano Galinda, auteur d'ouvrages pédagogiques estimés, mort à Lima, en septembre ; — du Dr Heinrich Gelzer-Sarasin, historien et critique suisse, mort le 15 août, à Eptinger (canton de Bâle), à 76 ans ; — de M. Samuel-Osborne Haberston, président de la Société médicale de Londres, auteur d'ouvrages de pathologie, mort en octobre, à 74 ans ; — du Dr Theodosius Harnack, professeur de théologie à l'Université de Dorpat, où il est mort le 23 septembre à 73 ans ; — du P. Vincenz Hasak, historien ecclésiastique et auteur de nombreux ouvrages de religion, mort à 77 ans, le 1er septembre, à Weisskirchlitz ; — du Dr John.-B. Högel, professeur d'anglais à l'Université de Vienne, mort à Vöklabruck, le 11 septembre, à 69 ans ; — du Dr Chr. Hostmann, archéologue, mort le 28 août, à Waldbrunn ; — du Dr J. Jacobson, professeur d'oculistique à Königsberg, mort à Cranz sur la Baltique, le 15 septembre, âgé de 61 ans ; — de M. James Prescott Joule, physicien distingué, mort à Sale, près de Manchester, le 11 octobre, à 71 ans ; — du Dr Heinrich-Hermann Langer, professeur à l'Université de Leipzig, mort le 8 septembre, à Dresde ; — du Dr Reuter, de Göttingen, fondateur de la *Zeitschrift für Kirchengeschichte,* auteur d'un volume estimé : *Alexander III und die Kirche seiner Zeit,* mort en septembre ; — de sir G.-K. Rickard, professeur d'économie politique à l'Université d'Oxford, de 1851 à 1856, auteur d'un important traité, intitulé : *Population and Capital,* mort à la fin de septembre ; — du poète italien Giovanni Rizzi, professeur au collège militaire de Milan, mort dans cette ville, le 10 septembre, à 61 ans ; — du P. Miguel Sanchez, auteur d'un traité de théologie, rédacteur de plusieurs journaux, mort à la fin de septembre ; — de S. E. le cardinal Placido-Maria Schiaffino, bénédictin du Mont-Olivet, qui fut appelé à réorganiser les Archives vaticanes, mort le 23 septembre, à 60 ans ; — de M. Zacharias Stojanow, écrivain fort populaire en Bulgarie, où il mit en vogue les idées radicales, mort à Paris,

le 15 septembre ; — de M. J.-J. Thomas, auteur d'une *Theory and pratice of creole grammar,* qui, dans un ouvrage tout récent, *Froudacity,* vengea ses compatriotes noirs des attaques portées contre eux par M. Froude ; — du Dr Max Vogler, nouvelliste de quelque réputation en Allemagne, mort en septembre ; — de M. R. Voltolini, professeur à la Faculté de médecine de Breslau, où il est mort, le 10 septembre, à 71 ans ; — du Rev. J.-E. Tenison Woods, qui a consacré à l'Australie plusieurs travaux estimés, mort en octobre.

Institut. — Les cinq classes de l'Institut ont tenu le 25 octobre leur séance publique annuelle sous la présidence de M. Descloiseaux, de l'Académie des sciences. M. Jules Claretie a lu une étude sur la situation de l'Académie française en 1789; puis M. Croizet, au nom de M. l'abbé Duchesne, a donné lecture d'un mémoire sur Pandolfe, biographe pontifical; M. Guillaume a ensuite consacré une intéressante notice à Dante considéré comme artiste ; M. de Franqueville a terminé la séance en lisant un travail sur les droits politiques des femmes en Angleterre. Les prix communs aux cinq académies ont été décernés ainsi qu'il suit : le prix biennal à l'œuvre de M. Caro; le prix de linguistique à M. Jean Psichari.

Académie des Beaux-Arts. — L'Académie des Beaux-Arts a tenu le 19 octobre sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Chapu. M. le vicomte Dalaborde a lu une notice sur la vie et l'œuvre de Cabanel. Voici la liste des prix décernés :

Peinture. — Grand prix : M. Thys et M. Laurent ; premier second grand prix : M. Danguy; deuxième second grand prix : M. Lenoir.

Sculpture. — Grand prix : M. Desvergnes ; premier second grand prix : M. Récipon; déuxième second grand prix : M. Baralis.

Architecture. — Le grand prix n'a pas été décerné. Premier second grand prix : M. Despradelle ; deuxième second grand prix : M. Morice; mention honorable : M. Demerlé.

Composition musicale. — Ni le grand prix, ni le premier second grand prix n'ont été décernés. Deuxième second grand prix : M. Fournier.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 11 octobre, M. A. de Barthélemy a communiqué un mémoire sur les cités libres et alliées de la Gaule d'après les monnaies. M. Théodore Reinach a entretenu l'Académie des inscriptions trouvées sur trois balles de fronde grecques. — Le 18 octobre, M. Bénédite a rendu compte de son exploration dans la presqu'île du Sinaï à la recherche d'inscriptions araméennes. M. J. Halévy a ensuite donné lecture d'un mémoire sur l'époque à laquelle a vécu Abraham. — Cette dernière lecture a été terminée le 23 octobre. Dans la même séance, M. Hauréau a entretenu ses collègues d'un traité de morale du moyen âge, qu'il attribue à Guillaume de Conches, précepteur de Henri Plantagenet.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la seance du 5 octobre, M. Aucoc a communiqué un travail sur la dérivation des sources pour l'alimentation des villes, au point de vue juridique et administratif. M. Glasson a ensuite achevé la lecture de son étude sur les rapports de l'Église et de l'État au moyen âge. — Le 12 octobre, M. de Franqueville a entretenu l'Académie de la profession d'avoué en Angleterre. M. Perrens a communiqué une notice sur le Florentin Capponi.

Aux Archives municipales de Troyes. — Le *Polybiblion* a eu souvent, dans ces derniers temps, l'occasion de signaler à ses lecteurs de curieuses publications de M. H. Stein, et cependant il n'a pas encore parlé des *Lettres*

missives des XVe *et* XVIe *siècles conservées aux Archives municipales de la ville de Troyes* (Paris, in-8 de 50 p.; extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France,* de 1888). Notre collaborateur a réuni dans cette brochure cinquante lettres missives inédites, qui toutes sont intéressantes soit au point de vue de l'administration intérieure, et en particulier du logement et de l'approvisionnement des gens de guerre, soit au point de vue des affaires extérieures. La première, qui émane du comte de Saint-Pol, connétable de France, est datée du 15 mai 1470; la plus récente a été écrite le 17 mai 1542 par François Ier, alors à Montiéramey (Aube). De ces cinquante lettres missives, seize (n°s XIV-XXV, XXX, XXXIII-XXXV) sont de Charles VIII; quatorze (n°s XXXVII-L), de François Ier; sept (n°s II-VIII), de Louis de Laval; une (n° XI), de Charles d'Amboise; deux (n°s XXVI, XXVII), de Jean d'Albret, trois gouverneurs de Champagne; les autres émanent de divers officiers royaux, notamment d'Olivier le Daim (n° X), de Florimond Robertet (n° XXXVI), du sire de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne (n°s XIII et XXVIII), etc. Les deux séries les plus importantes sont donc les lettres de Charles VIII et de François Ier; six des lettres de Charles VIII sont de l'année 1494 et nous signalent les grandes étapes du voyage d'Italie, d'Amboise à Asti, en même temps qu'elles nous renseignent sur les dispositions prises par le Roi avant de passer les Alpes et sur ses premiers succès. Les lettres de François Ier relatives aux impôts, aux monnaies, à la guerre contre l'Empire, ne sont pas moins intéressantes. On sait que les originaux de ces documents ne sont datés que du mois et du jour de leur expédition; mais il arrive souvent que les destinataires inscrivent au dos la date, plus complète, à laquelle ils les ont reçus; c'est ce qui a eu lieu pour les lettres éditées avec beaucoup de soin par M. Stein; il a ainsi mis à la disposition des travailleurs des textes sûrs, bien datés et suffisamment annotés.

PARIS. — M. Paul Lacombe, qui a précédemment publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France* et donné en tirage à part : *L'Éloge de Paris composé au seizième siècle par Guillaume Gueroult*, avec une introduction et une notice sur le plan d'Arnoullet (in-8 de 8 p.) et un curieux travail intitulé : *Antoine de Rombise, voyage à Paris, 1634-1635* (in-8 de 15 p.), où l'on trouve, en vers latins, avec une traduction, la description sommaire des principales parties de la capitale, — M. Paul Lacombe, disons-nous, a fait, en ces derniers temps, extraire du même Bulletin, les quelques pages qu'il a consacrées à *M. l'abbé Bossuet, curé de Saint-Louis-en-l'Ile, et sa bibliothèque* (in-8 de 7 p.). On sait que la bibliothèque du dernier représentant — ou du moins réputé tel — de la famille de l'Aigle de Meaux était des plus remarquables. L'histoire de Paris et de ses environs, notamment, y était représentée de si brillante façon, que l'annonce de la vente de cette collection a été comme un événement dans le monde des bibliophiles. Précieuse contribution à l'histoire de la vente des livres à l'époque actuelle.
— M. Uzanne annonce aux lecteurs du *Livre,* dans la livraison d'octobre, que cette revue aura cessé de vivre à la fin de l'année; il se prépare une table des matières contenues dans les volumes qui ont été publiés pendant les dix années qu'a vécu ce périodique. D'ailleurs, M. Uzanne essaie de consoler ceux que cette disparition pourrait chagriner, en annonçant qu'un autre *Livre*, du format de la *Revue des Deux Mondes*, est sur le point de naître et de prendre la place de celui qui disparaît. Le directeur de la revue en préparation promet de « ne négliger rien de ce qui tenait une place si importante dans la publication actuelle; mais tout sera condensé, élagué, mis au point voulu. »

— M. André Gairal, professeur de droit international aux Facultés catholiques de Lyon, publie en tirage à part un article sur *la Révolution et le Calendrier* (in-8 de 53 p., Vitte et Perrussel) qui avait paru dans l'*Université catholique.* Détails intéressants sur l'élaboration de ce calendrier, les changements de prénoms, le décadi, etc.

— Marie-Antoinette n'avait pas encore obtenu en librairie le monument artistique auquel a droit sa noble mémoire. Nous apprenons qu'à la fin de décembre ou au commencement de janvier prochain, doit paraître un grand ouvrage dont le texte, sur un plan entièrement nouveau, a été confié à notre collaborateur M. P. de Nolhac. L'illustration, empruntée aux tableaux et dessins originaux du règne de Louis XVI, sera exécutée dans les ateliers de photogravure de MM. Boussod et Valadon. Le titre adopté est : *La Reine Marie-Antoinette.* — En outre, notre collaborateur M. Maxime de la Rocheterie qui, depuis longues années, travaillait à une histoire de Marie-Antoinette, est à la veille de faire paraître un livre attendu avec impatience par tous les amis de l'histoire puisée aux sources les plus sûres.

— M. G. Lafenestre, conservateur au musée du Louvre, suppléera cette année M. Guillaume, professeur d'esthétique au Collège de France.

— A côté des nombreuses grammaires anglaises qui existent déjà, M. l'abbé R. Pontvianne a cru qu'il y avait place pour un livre nouveau. Il a voulu faire une grammaire anglaise très complète, sans dépasser toutefois les justes limites où doit se renfermer un livre classique. C'est surtout pour les candidats au baccalauréat et pour les aspirants aux divers brevets qu'a été composé ce « résumé complet, clair, méthodique des lois qui régissent la langue anglaise. » Tel est, en effet, le but que s'est fixé l'auteur de la *Grammaire anglaise complète* (Tours, A. Cattier; Paris, A. Larcher, in-16 de III-270 p.). Il a réussi, et son livre, parvenu en quinze mois à la seconde édition, fait honneur à l'École des Carmes, dont M. R. Pontvianne est un des élèves.

— La première édition de *Lionel Hart,* par le P. P. Pralon, S. J. (Lille, Desclée, de Brouwer, in-8 de 216 p.), fut publiée l'an dernier à la librairie Retaux-Bray, et nous en avons rendu compte au moment de sa publication (*Polybiblion,* t. LIII, p. 369). On ne saurait que féliciter la Société de Saint-Augustin d'avoir édité dans ses collections l'histoire touchante de ce jeune sous-officier de la Légion étrangère mort chrétiennement au Tonkin.

— La brochure de M. Édouard Clunet, avocat à la cour de Paris, rentre dans la catégorie des productions d'humble aspect, mais de vrai mérite. Voici son titre : *Cas de poursuites judiciaires pour outrages aux bonnes mœurs par la voie de la presse dans les relations internationales* (Paris, Marchal et Billard, in-8 de 24 p.). En l'espèce, de quoi s'agit-il surtout ? De M. Émile Zola, d'une part, et de M. Camille Lemonnier, d'autre part. Deux écrivains, l'un Français, l'autre Belge et qui font la paire : photographes littéraires d'un talent indiscutable, puissant, mais déplorablement employé. Brutaux dans leur immoralité, visant peut-être, par antithèse, à la moralité. Quoi qu'il en soit, Albion s'est émue des traductions anglaises des œuvres de M. Zola, et notre magistrature, si tolérante pour l'auteur de *Nana* et de *la Terre,* s'est cabrée à la lecture de l'article de M. C. Lemonnier : *L'Enfant du Crapaud,* inséré dans le *Gil-Blas.* Les éditeurs de M. Zola à Londres et à Liverpool, le journal français et l'auteur belge, accouru en France pour se défendre, ont donc été cités devant les tribunaux anglais et parisiens et ont tous été condamnés diversement. Seul, le châtelain de Médan qui, au surplus, n'a pas été personnellement incriminé de l'autre côté du détroit, reste indemne. Très curieuse et fort intéressante étude.

— *L'Art de noter alphabétiquement tout ce qu'on lit d'intéressant*, que vient de publier M. P. Labbé (Paris, rue de Belzunce, 5, gr. in-8 de 28 p. — Prix : 1 fr. 50) pourra certainement rendre d'utiles services. Bien plus complet que le répertoire analogue publié jadis dans la collection Migne par M. l'abbé Heu, qui ne comprenait que 285 articles relatifs surtout à la prédication, le répertoire de M. Labbé se compose de quelque dix-sept cents rubriques, sur les sujets les plus divers, auxquelles chacun peut, selon ses besoins, en ajouter d'autres. Cette méthode offrira donc quelque utilité aux personnes désireuses de conserver le souvenir de leurs lectures.

ARTOIS. — M. Henry Loriquet, archiviste du Pas-de-Calais, vient de publier deux intéressantes brochures archéologiques : *Journal des travaux d'art exécutés dans l'abbaye de Saint-Vaast par l'abbé Jean du Clercq* (*1429-1461*) (Arras, impr. Répessé-Crépel, in-8 de 38 p.) et *Émaillerie limousine, la Pyxide d'Annezin et la Boucle d'Avesnes-le-Comte* (Arras, typ. Sède, gr. in-8 de 10 p. avec une planche en chromolithographie).

BERRY. — L'imprimerie de Destenay, à Saint-Amand (Cher), vient de terminer l'impression du tome Ier du *Traité d'iconographie* de Mgr X. Barbier de Montault. Ce traité, qui formera deux volumes, est divisé en dix-neuf livres ainsi intitulés : 1. Notions générales ; 2. le Temps ; 3. la Nature ; 4. l'Homme ; 5. les Vertus et les Vices ; 6. les Triomphes ; 7. les Sacrements ; 8. la Science, l'Art et le Métier ; 9. la Société ; 10. les Anges et les Démons ; 11. Dieu ; 12. l'Ancien Testament ; 13. le Monde païen ; 14. le Christ ; 15. la Sainte Vierge ; 16. les Apôtres ; 17. les Évangélistes et les Docteurs ; 18. les Saints ; 19. les Erreurs contre la foi catholique.

BRESSE ET BUGEY. — C'est assurément une étude intéressante que celle de M. Alexandre Bérard : *L'Invasion arabe dans la Bresse, la Dombes et le Bugey* (Extrait du *Bulletin de la Société de géographie de l'Ain*, nº 2, 1889. Lyon, H. Georg, in-8 de 35 p.). Appuyant ses dires de l'autorité de certains érudits connus, tels que MM. Vingtrinier, le docteur Bertholon, D. Monnier et quelques autres, l'auteur s'efforce de démontrer que nombre de méfaits et de crimes imputés aux Sarrasins, ont été, en réalité, commis par les Hongres et même par les Francs de Charles Martel, après Poitiers, dans les régions dont il s'occupe et incidemment ailleurs. On trouve là de curieuses indications philologiques et anthropologiques qui, si elles ne sont point indiscutables, nous paraissent du moins avoir le mérite de la vraisemblance. Pages souvent imagées et brillantes, déparées malheureusement par des sentiments hostiles au clergé.

CHAMPAGNE. — M. Jadart, continuant ses très utiles publications, vient de donner le *Cahier des doléances de la Faculté de droit de Reims en 1789* (Reims, Matot-Brame, in-8 de 18 p.). Ce cahier est une œuvre de bon sens et fait honneur à la vieille Faculté dont on s'est tant moqué autrefois. M. Jadart l'a fait suivre d'une *Notice sur René Viellart, professeur en cette Faculté, député de Reims, en 1789, président à la cour de cassation*. On voit que la Faculté de Reims, si bafouée par les philosophes, leur fournit encore, quand ils furent arrivés au pouvoir, des hommes dignes des plus hautes fonctions. Delincourt, qui fut doyen de la Faculté de droit de Paris sous la Restauration, avait été, à Reims, le collègue de Viellart.

DAUPHINÉ. — L'*Université de Grenoble*, par M. Michel Revon, avocat, (Grenoble, Drevet, petit in-16 de 32 p.), est un aperçu historique remarquablement improvisé à la veille d'une conférence, en vue de laquelle l'auteur a dû se livrer à des recherches spéciales, les documents imprimés faisant presque défaut. Créée au milieu du XIVe siècle, reconstituée au XVIe, l'Uni-

versité de Grenoble est en pleine prospérité sous Henri II. M. Drevon a parfois des haltes heureuses dans sa revue rapide : c'est ainsi qu'il esquisse la physionomie du docteur Govéa, et raconte le fait curieux de la représentation d'un de ces mystères dont raffolaient les anciens Dauphinois, représentation qui durait quatre jours entiers, sauf deux heures d'interruption pour les repas : quarante mille vers répartis en quatre vingt-six actes ! L'histoire moderne est volontairement écourtée ; toutefois, puisque la revue des illustrations touche aux vivants, pourquoi avoir omis Ch. Lory, l'une des gloires les plus discrètement brillantes de l'Université de Grenoble?

— Grenoble est une des villes dans lesquelles l'enseignement professionnel a été le plus anciennement et le mieux organisé. Dès 1836, la ville a essayé de réaliser l'idée d'un enseignement intermédiaire entre celui du lycée et celui de l'école primaire. Dans ce but, elle créa l'École supérieure, appelée aujourd'hui École Vaucanson. La réussite fut complète, et cette institution qui a fourni un grand nombre d'hommes utiles et distingués, n'a jamais connu les jours de décadence. Les causes de ce succès sont exposées dans la brochure que viennent de publier les directeurs, MM. G. Perrin et L.-J. Veyron, sous ce titre : *Notice historique sur l'École professionnelle Vaucanson, son organisation, ses règlements, ses programmes, divers documents statistiques, avec une Monographie de l'association des anciens élèves de l'École professionnelle et de l'ancienne École supérieure* (Grenoble, typ. Breynat, in-8 de 147 p.). Ce travail paraît avoir été composé en vue de l'Exposition universelle et du « glorieux Centenaire de notre immortelle Révolution, » comme disent les auteurs d'un air convaincu.

— Le *Guide du Haut-Dauphiné,* par MM. Coolidge, Duhamel et Perrin (Grenoble, Gratier, in-32 de 442 p.) a été publié en 1887, mais les cartes viennent seulement de paraître. Le plan de l'ouvrage ne nous semble point heureux. Pas un seul itinéraire ne part de la Vallouise ni de la Grave vers le centre du massif qui est devenu le point de départ; le système change ailleurs dès qu'il s'agit d'aller du Briançonnais vers la Savoie. La liste à peine ébauchée et remplie d'erreurs des ouvrages et des cartes concernant la région ouvre le volume; puis viennent un extrait du savant *Dictionnaire topographique* de M. Roman, une description magistrale de la structure géologique du Dauphiné, enfin un tableau général assez confus des itinéraires. Par contre, les directions à suivre pour chaque course sont exposées avec soin. Les noms de lieux sont fréquemment altérés; ainsi pourquoi avoir débaptisé une grande vallée, le Valgodemar, pour l'appeler Valgaudemar? A cause de l'étymologie *Vallis Gaude Maria;* mais M. Roman en a fait justice dès 1887. Les cartes dues à M. Duhamel appellent des réserves; dressées à l'échelle du 100,000e, elles sont presque illisibles et ne font pas honneur à leur éditeur étranger. La topographie est en progrès, mais les noms de lieux ont été trop souvent inventés à plaisir ou tronqués : nous lisons, par exemple, Col de la Vaure au lieu de Col des Vaurzes (nom patois de l'Aulne), le Pic Gaspard pour le Grand Pavé, les Pics du Lautaret pour les Pichettes, etc. Le volume est magnifiquement imprimé ; peut-on cependant ne pas ouvrir sans méfiance un ouvrage qui, malgré son peu d'étendue, porte un erratum de sept pages ?

— Le congrès tenu par le Club alpin, à Briançon, en 1886, est déjà un peu loin de nous; mais la publication récente du compte rendu officiel, dû à M. l'abbé Faure, nous ramène à une fête locale typique qui rassembla jusqu'à trois cents étrangers dans la « petite ville au grand renom. » La brochure a pour titre : *Club alpin français, section de Briançon. Compte rendu*

du congrès de Briançon, août 1886 (Gap, Fillon, in-8 de 40 p.). Les alpinistes auront plaisir à retrouver ici le très heureux sermon prononcé par M. l'abbé Faure dans la chapelle de Notre-Dame des Neiges, à une altitude de 2,297 mètres, le jour de la fête d'ouverture, ainsi que les remarquables discours du maire de Briançon et de M. A. Chancel, le président du Congrès, qui a dit juste et vrai dans sa comparaison de la mer et de la montagne.

— La septième livraison des *Documents historiques inédits sur le Dauphiné* contient le : *Cartulaire de l'abbaye N.-D. de Bonnevaux au diocèse de Vienne ordre de Citeaux,* publié d'après le manuscrit des Archives nationales par M. le chanoine Ulysse Chevalier (Grenoble, Allier, in-8 de 198 p.). Ce cartulaire était demeuré jusqu'ici inconnu aux historiens du Dauphiné. Ce n'est ni un original ni une copie intégrale : on a supprimé toutes les formules et les détails jugés sans intérêt pour l'histoire et la biographie. Mais l'exactitude de la transcription est assurée par le nom de l'érudit qui l'a fait exécuter, et l'a même collationnée en partie de sa main : le généalogiste d'Hozier de Sérigny, lequel avait sans doute sollicité la communication des originaux en vue de l'*Histoire généalogique de la maison de Beaumont en Dauphiné* (Paris, 1779, 2 vol. in-f°). Le service rendu par cette publication à l'histoire du Dauphiné sera d'autant plus apprécié que les archives du monastère de Bonnevaux ont été brûlées le 29 juillet 1789. Les chartes, au nombre de 432, sont accompagnées de savantes notes dans une desquelles (p. 14) l'éditeur relève l'erreur de Jaffé qui a confondu (*Regesta pontificum Romanorum*) l'abbaye de Bonnevaux avec celle de Bonneval en Rouergue, erreur maintenue dans la seconde édition de ce grand recueil soignée par le Dr S. Loewenfeld. Dans une autre note (p. 29) est signalé un Giroud, abbé de Valcroissant en 1191, alors que le *Gallia christiana* (t. XVI, col. 538) ne connaît pas d'abbé de ce monastère avant 1625. Le volume est enrichi d'un *Index alphabeticus personarum, locorum, rerum.* M. l'abbé Chevalier, que son beau *Répertoire des Sources historiques du moyen âge* a placé parmi les premiers de nos bibliographes, mérite par ses publications si importantes de textes de la même époque un rang non moins élevé parmi les premiers de nos paléographes.

FOREZ. — *La Diana,* la Société historique et archéologique du Forez, vient de publier le catalogue de sa bibliothèque (Montbrison, imp. de A. Huguet, in-8 de v-369 p.). Déjà en 1865, M. Louis-Pierre Gras en avait donné un (Montbrison, imp. de A. Huguet, 1865, in-8 de 118 p.). Mais cet ancien catalogue était devenu insuffisant. Le nouveau bibliothécaire, M. Thomas Rochigneux, n'a pas cru devoir adopter pour la confection de son inventaire l'ordre de matières suivi jadis par M. Gras. Il se borne à donner la liste des ouvrages par noms d'auteurs, classant les anonymes à la fois au nom de l'auteur connu et au premier mot du titre. Les manuscrits ne sont pas séparés des ouvrages. On peut regretter que l'on n'ait point mis à la suite du volume une table des matières qui y eût rendu les recherches plus aisées.

FRANCHE-COMTÉ. — L'*Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Pontarlier antérieures à 1790* (Besançon, impr. Paul Jacquin, in-4 de x-145 p.), rédigé sous la direction de l'archiviste départemental, par M. Jules Mathez, vient de paraître. Depuis le XIIIe siècle jusque vers le XVIIIe, la ville de Pontarlier, soit par faits de guerre, soit en suite d'incendies accidentels, « a perdu dans ces désastres toutes ses archives anciennes, en même temps que ses principaux monuments que la Révolution a achevé d'anéantir. » Cependant, ce qui a été analysé ici est encore bien considérable et fort intéressant non seulement pour l'histoire de la ville elle-

même, mais aussi pour la province entière. C'est avec des documents semblables que se renouvelle et se complète l'histoire d'un pays. L'ensemble a trait aux deux derniers siècles et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on retrouve quelques pièces du XVIe. « Conçu, dit M. Jules Gauthier, archiviste départemental, dans sa remarquable introduction, sur le plan règlementaire des inventaires communaux, l'Inventaire du dépôt de Pontarlier devient, grâce à ses tables alphabétiques et méthodiques, un instrument de recherches des plus commodes, et grâce au soin apporté à dater les moindres détails de l'analyse, il peut même fournir *à priori* des renseignements suffisants. » Nous nous associons pleinement au désir de M. Jules Gauthier lorsque, un peu plus loin, il dit qu' « en se montrant soucieuse d'assurer la conservation de ses archives, la municipalité pontissalienne a donné aux autres villes du département un exemple qui sera bientôt suivi et continuera, au grand profit de l'histoire locale et provinciale, la série qu'inaugure l'Inventaire sommaire des Archives de Pontarlier. » Ce travail fait grand honneur à M. Jules Mathez et au savant archiviste du Doubs.

— Un anonyme dolois, qui signe des initiales E. J., a répondu, comme l'on va voir, au vœu d'une circulaire du ministre de l'intérieur en date du 20 avril dernier qui invite les maires, à l'occasion du Centenaire de 1789, « à réunir leurs concitoyens dans une pensée commune de commémoration et de concorde. » A cet effet, il a publié diverses pièces historiques importantes sous ce simple titre : *Recueil de documents relatifs, notamment en ce qui concerne le baillage de Dole, à la convocation et à l'ouverture des États généraux en 1789* (Dole, typ. Ch. Blind, in-8 de 24 p.). Notre anonyme, après avoir rappelé, dans une conclusion serrée, les articles 3, 4, 5, 6 et 7 de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, » dont on fait si peu de cas à l'égard de certains Français, termine en citant l'article 35 de la même déclaration ainsi conçue : « Quand un gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré et le plus indispensable des devoirs. » Voilà qui est répondre d'une façon originale à la circulaire précitée. Cette brochure n'a qu'un tort, c'est d'avoir été tirée à 120 exemplaires seulement, ce qui en fera, à bref délai, une rareté bibliographique. Page 6 (note) une date est à rectifier : la capitulation de Dole n'est pas de 1764, mais bien de 1674. Simple transposition de chiffres, cela est visible.

— Il faut louer M. Norbert Delacroix pour la pensée qu'il a eue d'essayer de faire œuvre bibliographique utile en donnant ses *Notes, notices et notules sur divers ouvrages concernant la Franche-Comté et particulièrement le Jura* (Lons-le-Saunier, L. Déclume, in-8 de 61 p. Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*). Mais il nous a paru éloigné d'atteindre le but ; il s'en est, du reste, rendu compte lui-même dans sa préface. Et d'abord, nous croyons l'auteur, qui habite Varsovie, désavantageusement placé pour mener à bien un travail qui nécessiterait une résidence et des relations à Besançon, Lons-le-Saunier, Vesoul ou Paris, ou, à défaut, une bibliothèque franc-comtoise personnelle d'une richesse sans égale. Dans sa brochure, M. N. Delacroix cite 242 volumes ou opuscules. C'est peu, mais ce n'est qu'un commencement, paraît-il. Dans tous les cas, vu l'idée, il eût été nécessaire de donner une analyse sommaire de tous les ouvrages cités, ce qui n'a été fait que pour un certain nombre. L'auteur ne rapporte pas toujours exactement les intitulés (Voir, par exemple, le n° 73, dont le titre réel est : DANTÈS (ALFRED). *La Franche-Comté littéraire, scientifique, artistique, re-*

cueil de notices sur les hommes les plus remarquables du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône. De même, c'est par erreur que le n° 154 (*Voyage pittoresque dans l'ancienne France. Franche-Comté*) ne mentionne que 48 planches; on en compte 148. Après tout, il n'y a là peut-être qu'une erreur typographique. Nous avons sous les yeux les *Recherches historiques sur la ville de Dole, département du Jura,* de M. de Persan (Dole, imp. J.-F.-X. Joly, 1812, 1 vol. in-8), et M. Delacroix le signale comme comprenant 3 volumes in-4 et portant la date de 1786 (n° 174) : nous doutons cependant qu'il y ait eu deux éditions de cet ouvrage, à vingt-six ans d'intervalle. Fréquemment, nous ne voyons d'autre indication que le nom d'auteur et le titre, relevés sans doute sur des catalogues de bouquinistes. Sous ce rapport, il eût fallu, au moins, ne négliger jamais, pour être complet, ni le lieu de la publication, ni le nom de l'éditeur ou de l'imprimeur, ni le millésime, ni le nombre de pages, ni la mention des gravures, cartes, plans, etc., ni enfin le prix, quand c'est possible. Enfin, notre bibliographe ne fait nulle mention de quantité d'ouvrages importants et très connus sur la Franche-Comté et le Jura en particulier, que le défaut de place ne nous permet pas de lui signaler, mais que les bibliothécaires et les bibliophiles comtois lui désigneront facilement. Dans la série de suites que M. Norbert Delacroix se propose de donner au présent travail, il fera bien de dépouiller non seulement les travaux de toutes les sociétés savantes des trois départements, comme il l'annonce, mais aussi les revues anciennes ou encore existantes relatives à la Franche-Comté. Il devra aussi consulter les *Notes pour servir à la Bibliographie franc-comtoise* que, depuis plusieurs années, M. Émile Longin publie dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône,* et qui sont, à peu de chose près, très complètes et rédigées d'une façon modèle. Également, la partie technique du *Polybiblion*, pour les ouvrages nouveaux, pourra lui rendre de réels services.

— M. l'abbé Guichard, curé de Pupillin, a extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura* une étude écrite de façon à honorer la meilleure revue d'archéologie et intitulée : *Une Tour du guet gallo-romaine* (Lons-le-Saunier, L. Déclume, in-8 de 37 p., avec 2 planches). L'auteur a trouvé dans une chambre de cette tour littéralement exhumée par lui, « un vrai Pactole de têtes couronnées : » une collection de trente-cinq empereurs romains (300 médailles) et cela sans compter divers autres objets intéressants. Un catalogue descriptif, par ordre chronologique, des médailles récoltées dans les ruines de la tour en question termine la brochure de M. l'abbé Guichard. Tous nos compliments à cet ecclésiastique pour sa découverte et aussi pour la manière particulièrement agréable dont il a su en faire part aux érudits.

— Un sous-intendant militaire, M. C. Boissonnet, a réuni en une brochure (Lons-le-Saunier, L. Déclume, in-8 de 12 p.), deux notes insérées d'abord dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura,* intitulées, la première : *La Porte-Noire à Besançon,* qui contient une proposition de restitution d'inscription pour ce monument, et la deuxième : *Siège de Chaussin en 1336. Service des Vivres-Viandes aux armées.* Ici, l'auteur, évidemment compétent, fait un curieux rapprochement entre le système de réquisitions militaires appliqué par Eudes IV, duc de Bourgogne, en guerre contre les barons comtois, et le régime mis en vigueur, en France, par la loi spéciale du 3 juillet 1877.

Guyenne et Gascogne. — Nous trouvons dans un *Rapport présenté à Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque d'Auch, primat de Novempopulanie et des*

Deux-Navarres, et à Nos Seigneurs les évêques de la province ecclésiastique d'Auch, par M. l'abbé Louis Guérard (Tarbes, imp. Larrieu, in-8 de 19 p.), de très intéressants détails sur le *Bullaire de Gascogne.* L'auteur du *Rapport* (daté de Rome, Saint-Louis des Français, 1er juin 1889) est celui-là même que Mgr Gouzot a chargé de préparer le recueil des bulles relatives aux diocèses d'Auch, Lectoure, Bazas, Dax, Aire, Bayonne, Oloron, Lescar, Tarbes, Comminges et Couserans (nom que nous aimons mieux écrire Conserans, à cause de l'étymologie, *Conserani*). Pour l'espace de quatre siècles qui s'étend entre l'avènement d'Innocent Ier et l'avènement de Sixte-Quint, les archives du Vatican possèdent une série ininterrompue de registres in-folio, dont le nombre dépasse deux mille ; M. l'abbé Guérard a commencé le dépouillement des cent un registres encore inédits de Jean XXII (1316-1334). Il y a relevé neuf cents pièces environ intéressant la province d'Auch, et qui renferment à peu près tout ce que l'on peut savoir aujourd'hui sur les relations de cette province avec la chancellerie romaine, pendant les dix-huit années du pontificat de Jean XXII. Parmi ces documents, plusieurs fournissent de nouveaux détails sur les cardinaux et évêques gascons. M. l'abbé Guérard, dans l'énumération des cardinaux qui furent les compatriotes du pape Clément V, n'a pas traduit ces deux noms latins : *Pelagrua* et *Montefaventia.* Il s'agit là d'Arnaud de Pellegrue (chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Réole, Gironde) et de Bertrand de Montfavet (aujourd'hui simple paroisse du département de Vaucluse, laquelle fait partie de la commune d'Avignon, et possède une remarquable église élevée en 1338 par le neveu de Jean XXII).

— Un des meilleurs travailleurs du Béarn, M. l'abbé V. Dubarat, aumônier du lycée de Pau, nous donne en même temps trois études dignes de l'attention des érudits : 1° *Charte d'Arsius, évêque de Bayonne vers 980. Étude historique et critique* (Pau, imp. Garet, in-8 de 32 p.). Cette charte est le plus ancien document que possèdent les archives départementales des Basses-Pyrénées. Jadis conservée dans le trésor du chapitre de la cathédrale de Bayonne, elle comprend le dénombrement des terres soumises alors à ce diocèse. On l'appelle charte d'Arsius, parce qu'elle fut rédigée par cet évêque, au xe siècle. On a beaucoup écrit pour et contre l'authenticité du document. M. l'abbé Dubarat croit à l'authenticité et en donne de fort bonnes preuves. A la suite de la dissertation, on trouve le texte de la charte, entouré de notes explicatives très nombreuses (nous n'en avons pas compté moins de 59) dont une, très étendue, est consacrée à la discussion d'une question de géographie historique : Quel fut le premier nom de la ville de Bayonne? — 2° *L'auteur anonyme de l'histoire du Béarn. Manuscrit de la bibliothèque de Pau. Le P. Isidore Mirasson barnabite au* XVIIIe *siècle* (Pau, imp. Aréas, in-8 de 15 p.). M. l'abbé Dubarat montre fort bien que l'*Histoire du Béarn*, donnée par M. Poyusan à la bibliothèque de la ville de Pau, est l'œuvre du P. Mirasson, et il analyse non moins bien ce manuscrit, auquel il voudrait donner pour titre : Histoire des troubles suscités par le protestantisme en France et surtout en Béarn, depuis les commencements jusqu'en 1668. — 3° *Études d'histoire locale et religieuse* (Pau, gr. in-8 de 232 p.). C'est la première partie d'un recueil auquel nous souhaiterions une longue suite d'autres parties de même valeur. Ce tome I contient quatre morceaux : *Un écrivain ecclésiastique en Béarn au* XVIIe *siècle ; Jean de Bordenave, chanoine et official de Lescar ; les Sources de l'histoire religieuse de Bayonne aux archives des Basses-Pyrénées,* très utile complément du 6e vol. in-4 de l'*Inventaire sommaire* dressé par Paul Raymond) ; *Vieux Mandements des évêques de Bayonne sur le jubilé*

(de Messeigneurs J. d'Olce, en 1667 et 1672; Priellé, en 1681; Beauveau, en 1702; de MM. les vicaires généraux en 1701); *l'Ancienne Académie royale en Béarn. 1718-1789.* Dans la troisième et dans la dernière des études ainsi réunies on trouve divers documents inédits, les uns en extraits, les autres *in extenso*, relatifs aux évêques de Bayonne et aux chanoines de la cathédrale de cette ville, d'une part, et d'autre part, aux académiciens de Pau.

Ile de France. — On doit à M. le chanoine L. Pihan, secrétaire général de l'évêché de Beauvais, un court mais intéressant opuscule sur *Gilles Mallet, bibliothécaire de Charles V, châtelain de Pont-Sainte-Maxence* (Beauvais, imp. D. Père, in-8 de 15 p.). L'auteur, après avoir rappelé ce que fut Gilles Mallet, « le plus ancien prédécesseur de l'habile et savant administrateur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, » rapporte in-extenso un acte de donation pieuse signé par Gilles Mallet, le 31 août 1407, au profit du prieuré et de l'église paroissiale de Pont-Sainte-Maxence.

— Dans son étude intitulée : *Les Curés d'Arpajon* (Arpajon, P. Lamouche, in-18 de 132 p.) M. l'abbé J.-M. Alliot a voulu surtout nous retracer la situation du clergé dans cette paroisse à partir du commencement du XVIIe siècle. Il nous fait d'abord connaître ce qu'était la ville d'Arpajon, autrefois appelée Châtres, et nous donne quelques détails sur ses édifices religieux. Après cette sorte d'introduction, il prend les prêtres à tour de rôle et nous indique sommairement ce qu'ils firent pendant leur séjour dans cette paroisse. Cet ouvrage, fait entièrement d'après les registres paroissiaux conservés à la mairie de cette ville, est une bonne contribution à l'étude sur l'état du clergé en France avant 1789.

Languedoc. — Un bibliophile justement renommé, M. Charles Liotard, publie un très curieux document sous ce titre : *Lettre inédite de Sorbière à son oncle Samuel Petit. Texte, avec traduction et commentaire* (Nîmes, imp. Chastanier, gr. in-8 de 20 p.). La lettre latine de Samuel Sorbière, écrite de Paris le 25 novembre 1639, est précédée d'un portrait de cet érudit. Le texte du filleul et neveu de l'orientaliste S. Petit a été fort bien reproduit par l'ancien bibliothécaire de la ville de Nîmes. Dans une *Note préliminaire* il reproche à un biographe local, feu Michel Nicolas, d'avoir traité trop sévèrement « le lettré de Saint-Ambroise, » d'avoir trop vu en lui un renégat, d'avoir laissé le pasteur protestant trop influer sur le critique. Sans grandir Sorbière plus qu'il ne faut, M. Liotard rend justice à l'homme et à l'érudit. A la suite de la lettre qui roule sur un singulier sujet : la dispute de l'archange Michel avec Satan, au sujet du corps de Moïse, et qui contient, de plus, diverses indications bibliographiques, M. Liotard a réuni d'excellentes notes, parmi lesquelles on en remarque (p. 19) une assez étendue sur le chanoine bibliophile Jean de Cordes.

Limousin. — Feu Auguste Du Boys, étant secrétaire-archiviste de la Société archéologique et historique du Limousin, inséra dans la *Biographie des hommes illustres* de l'ancienne province du Limousin, publiée par cet érudit en collaboration avec M. l'abbé Arbellot (1854,t. I, p. 205-210), une excellente notice sur son savant aïeul, Siméon Du Boys, lieutenant général au présidial de Limoges, sa ville natale, éditeur en cette ville chez Hugues Barbou (1550), des lettres de Cicéron à Atticus (*Marci Tullii Ciceronis epistolæ ad Pomponium Atticum*). Le volume de 1854 étant devenu rarissime, M. Émile Du Boys a considéré comme un devoir filial de reproduire une notice si bien faite (*Un Magistrat érudit du* XVIe *siècle. Siméon Du Boys (1536-1581). Lettres inédites publiées et annotées.* Chartres, imp. Durand, in-8 de

40 p.). Mais, complétant l'œuvre paternelle, il a enrichi de nombreuses et savantes notes la nouvelle édition de la notice consacrée à Bosius, et il a fait suivre ce savoureux morceau de trois lettres inédites de l'érudit magistrat, une en langue française, deux en langue latine. Deux de ces lettres proviennent de la Bibliothèque nationale, l'autre du *British Museum ;* elles seront lues avec intérêt par tous les amis du XVIe siècle. On trouve encore dans la brochure si bien remplie de M. E. Du Boys, un extrait fait par Baluze d'un récit de l'installation de Bosius comme avocat du roi au présidial de Limoges (fonds latin, n° 4605). Dans le commentaire de la notice, comme dans le commentaire des lettres, M. E. Du Boys a réuni tous les renseignements désirables, rapprochant de tout ce qu'il a trouvé lui-même les citations et indications consignées dans des écrits imprimés ou dans des notes inédites par MM. Léonce Couture, Léopold Delisle, R. Dezeimeris, P. de Nolhac, Émile Picot, feu Charles Thurot, etc.

MAINE. — Dans le nouveau travail qu'il nous donne et qu'il a tiré seulement à 50 exemplaires, c'est l'*Histoire de l'Église réformée de Laval au XVIIe siècle* (*1600-1686*) que M. André Joubert cherche à nous faire connaître. De nombreux et importants documents, — parmi lesquels la correspondance entre Thomas Duchemin, ancien de l'Eglise réformée et hommes d'affaires des seigneurs de Laval, et Charlotte-Brabantine de Nassau, comtesse de Laval et duchesse de Thouars, et les registres des mariages, baptêmes et décès des protestants de Laval, — appuient ce travail et ont permis à l'auteur de retracer avec détail l'histoire très complète des protestants fort peu nombreux dans le pays, qui se réunirent d'abord au château de Poligny puis à celui de Terchans. Il y aurait d'ailleurs quelques reproches à adresser à M. André Joubert au sujet de la publication des pièces qu'il donne, soit au cours de son étude, soit comme pièces justificatives annexes. P. 25, l. 16, pourquoi met-il un point avant « il serait à désirer? » ce qui rend la phrase qui précède incompréhensible. P. 58, l. 4, il ne fallait pas écrire « sur le subject de quelques vues de ses actions, » mais très évidemment « sur le subject de quelques-unes de ses actions; » et plus bas, l. 18, je doute fort que « détourner Levy esquels ilz voyent tant soit peu de fragilité » offre un sens admissible, et je suppose que le manuscrit doit porter « ceux esquels, etc. » P. 116, l. 10, pourquoi écrire « en la maison où demeure du sr Demay » avec un accent sur l'u de ou. P. 118, l. 25-26, au lieu de « prohibitifs contre la religion catholique, » n'est-ce pas « contre la religion prétendue réformée, » qu'il faut écrire ? L'espace nous fait défaut pour grossir cet *errata*.

PICARDIE. — M. Alcius Ledieu, conservateur de la bibliothèque d'Abbeville, vient de publier le *Livre de raison d'un magistrat picard*, *1601-1602* (Abbeville, imp. Paillart, in-8 de 51 p. Extrait du *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*). Ce magistrat, Philippe de Lavernot-Paschal, président de la sénéchaussée de Ponthieu, appartenait à une excellente famille bourgeoise d'Abbeville dont on peut suivre la filiation régulière à partir de la fin du XIVe siècle : presque tous ses ancêtres occupèrent les charges d'échevins et de maieurs de leur ville natale ; son père, Claude de Lavernot, seigneur de Feuquières, fut receveur général du domaine du comté de Ponthieu. M. Ledieu donne beaucoup de détails sur la vie de Philippe qui, non content d'occuper la plus haute charge de la magistrature dans le Ponthieu, fut encore intendant général de Mme Diane, légitimée de France, duchesse d'Angoulême et comtesse de Ponthieu. Il nous présente tour à tour sa femme (Claude Diavojo), ses six enfants, son

oncle (le troisième mari de sa mère), le président Charles Paschal, gentilhomme piémontais, qui fut ambassadeur en Suisse, etc. L'excellente notice de M. Ledieu est sans contredit la plus intéressante partie de la brochure. On ne trouve dans le livre de raison, comme il le remarque (p. 29), « que des incidents domestiques. Malgré sa haute position, l'auteur ne traite jamais de sujets d'un ordre élevé. C'est simplement l'œuvre d'un bourgeois vivant terre à terre. » Le journal, très bien annoté, s'étend seulement d'octobre 1601 à janvier 1602 (avec deux fragments pour 1603 et pour 1604. Ph. de Lavernot, dont le portrait est reproduit en tête de la plaquette, mourut en 1649.

Provence. — M. l'abbé Maurel, curé de Château-Arnoux, un des villages les plus importants du canton de Volonne (Basses-Alpes), a publié une monographie de *Château-Arnoux* (Forcalquier, imp. E. Martin, in-8 de 170 p.). L'ouvrage est divisé en cinq chapitres bien remplis : *Topographie de Château-Arnoux ; Origines de Château-Arnoux ; Histoire féodale ; Histoire municipale* (avec la liste des consuls, maires et adjoints de Château-Arnoux depuis 1575 jusqu'en 1888); *Histoire religieuse* (avec liste des prieurs, vicaires secondaires, assesseurs et curés, qui ont desservi la paroisse de Château-Arnoux depuis 1594 jusqu'en 1889). Le volume est complété par douze pièces justificatives, les unes tirées des archives des Bouches-du-Rhône, les autres extraites des archives municipales de Château-Arnoux, et par un index alphabétique. On regrette qu'un auteur aussi judicieux que M. l'abbé Maurel invoque (il est vrai que ce n'est qu'une fois) le témoignage d'un livre sans valeur tel que l'*Histoire du midi* de Mary Lafon.

Saintonge. — Vient de paraître à Niort, chez L. Clouzot : *De Rouen à La Rochelle sur le steam-launch Ruy-Blas, ou Triomphe d'un infiniment petit,* par le Dr E.-B. de Kaznoj (lisez le docteur Brard, de La Rochelle, originaire de Jonzac), (in-8 de XII-250 p. avec illustrations de l'auteur).

— M. le marquis de Dampierre a ajouté une table des matières à son livre intitulé : *Le Duc d'Épernon* : il sera ainsi plus facile de se rendre compte de l'importance de l'ouvrage.

Touraine. — M. G. de Cougny, ancien directeur de la Société française d'archéologie, vient de faire paraître une troisième édition de son excellente notice historique et archéologique sur *Chinon et ses Monuments* (Chinon, imp. Neveu et Dehaies, in-8 de 128 p. avec planches hors texte).

Vendée. — Les *Archives du diocèse de Luçon* publiées sous la direction de M. l'abbé Pontdevie, aumônier du lycée de la Roche-sur-Yon, et le P. Ingold, contiennent, dans leur premier fascicule, le commencement des *Chroniques paroissiales,* de feu M. l'abbé Aillery, lequel a légué au grand séminaire de Luçon un volumineux manuscrit contenant des notices historiques sur toutes les paroisses du diocèse. Dans les fascicules suivants paraîtront, avec les monographies de l'abbé Aillery, diverses études intitulées : *Les Abbés du monastère de la Blanche en Noirmoutier,* par le Dr Viaud-Grand-Marais ; *Notice historique sur la paroisse de N.-D. des Sables,* par l'archiprêtre Imbert ; *Notice sur Saint-Nicolas de la Chaume,* par l'abbé Fazilleau, etc. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette publication et de signaler successivement les documents des autres séries. Aujourd'hui nous nous contenterons de saluer sympathiquement une entreprise que nous voudrions voir prospérer dans tous les diocèses de France : la reconstitution des archives ecclésiastiques.

Angleterre. — On annonce la publication prochaine, chez les éditeurs Sampson Low, Marston et Cie, du livre de bord de l'*Entreprise,* à la re-

cherche de sir John Franklin. Ce volume comprendra la relation complète du voyage, rédigée par l'amiral sir Richard Collinson, et une substantielle introduction, due à la plume de son frère le major-général Collinson.

— M. Fisher Unwin publiera également dans le courant du mois deux ouvrages qui feront sensation dans le monde de la politique : les *Lettres d'Horace Walpole,* classées et accompagnées de notes par le professeur C. D. Yonge ; et les *Lettres du duc de Wellington à Miss J. (1834-51),* publiées avec un extrait du *Journal* de miss J. par les soins de M. C. T. Herrick. Cette dernière correspondance est particulièrement curieuse et elle dévoile de fort intéressants détails sur la vie privée du duc.

— Tous les recueils périodiques ont consacré des articles biographiques à Wilkie Collins. On annonce que M. A.-P. Watt, de Paternoster Square, a été institué l'exécuteur testamentaire du célèbre romancier, pour ses œuvres littéraires.

— La *Clarendon Press* va éditer très prochainement *The Constitutional Documents of the Puritan Revolution,* où M. S. R. Gardiner publie en même temps que de nombreux papiers d'État, quatre documents inédits du plus haut intérêt : 1° *Le Bill de la Chambre des lords sur la réforme de l'Église en 1641 ;* 2° *Une Proposition d'accord entre Charles Ier et les presbytériens d'Angleterre et d'Écosse en 1647 ;* 3° *Le Traité conclu entre Charles Ier et les commissaires écossais en 1647 ;* 4° *La Loi constitutionnelle du premier Protectorat.* Le dernier de ces documents provient du manuscrit de John Brown, *Clerk* du Parlement, et appartient à lord Braye, de Stanford Hall, qui a gracieusement autorisé sa publication. L'importance historique de ce manuscrit n'a pas besoin d'être démontrée.

— M. le professeur Skeat va publier le 2e volume de ses *Principles of english etymology.* Ce volume est consacré aux mots d'origine française.

Autriche-Hongrie. — Le 1er novembre paraît le premier numéro d'une revue d'enseignement autrichienne. La *Zeitschrift für das österreichische Volksschulwesen,* dirigée par M. le Dr Karl Rieger, inspecteur de district des écoles, paraîtra par fascicules mensuels de 32 pages. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 3 francs.

— Il a été fondé à Vienne un nouveau périodique militaire. La *Militärische politische Revue Bellona,* dirigée par M. Wilhelm du Nord, paraît le 1er et le 15 de chaque mois, depuis le mois d'octobre dernier. Bien qu'elle prétende être rédigée avec le concours de spécialistes, elle s'adresse plutôt à des hommes du monde qui désirent prendre une connaissance superficielle de l'objet qu'elle traite, qu'à des personnes désireuses d'approfondir ces matières (Gumpendorferstrasse, 4, à Vienne, 20 fr. par an).

Belgique. — Nous avons sous les yeux la première feuille de l'édition fort augmentée, fort améliorée, que va donner le R. P. Carlos Sommervogel de *la Bibliothèque de la compagnie de Jésus*, à la précédente édition duquel il avait déjà tant travaillé. Rien qu'en parcourant cette première feuille (in-4° à deux colonnes), on voit combien le R. P. Sommervogel a heureusement complété l'œuvre de ses devanciers (cf., par exemple, l'article *Abad*, où a été rectifiée une notice complètement inexacte des *Supercheries littéraires dévoilées* de Quérard). La *Bibliothèque* est imprimée sur bon papier en excellents caractères et la netteté de l'impression rendra toutes les recherches faciles dans l'immense répertoire.

Espagne. — *Ensayo de una biblioteca española de libros raros y curiosos,* tel est le titre fort alléchant d'une publication en quatre volumes, qui vient de voir le jour. Elle a été rédigée sur les notes d'un bibliophile des plus

distingués, Barthélemy Gallardo, et coordonnée par les soins réunis de deux érudits, qui ont aussi fait leurs preuves, MM. Zario del Valle et Sancho Rayon (Madrid, Murillo).

— M. Antonio Chabret met au jour un ouvrage qui ne peut manquer d'exciter vivement la curiosité, en raison des problèmes historiques, qui se rattachent à l'ancienne Sagonte. Il a pour titre : *Sagunto. Su historia y monumentos* (Madrid, Murillo, 2 vol. in-8 avec 55 grav. et 2 photographies).

— Le premier Congrès catholique espagnol tenu dans les derniers jours d'avril dernier vient de trouver son historien : M. Léon Carbonero y Sol, a publié *Chronica del primero Congreso catolico español* (in-8 de 630 p. 6 fr.). Le nom de l'auteur, la pureté de sa doctrine, son exactitude scrupuleuse dans l'exposé des faits, suffisent à recommander l'ouvrage.

— La livraison de septembre du *Polybiblion* annonce dans sa chronique, p. 285, que M. Milà y Fontanals vient de publier un nouvel ouvrage : *De los trobadores en España.* Il y a là une erreur à rectifier. Le livre en question a paru en 1861, et il ne s'agit que d'une nouvelle édition à laquelle l'éminent critique espagnol n'a pu donner ses soins : Milà y Fontanals est mort le 7 juillet 1884, et le *Polybiblion* a inséré sur lui une notice détaillée (t. XLI, p. 271).

Pays-Bas. — L'histoire des Vaudois tient dans la littérature moderne une place parfois encombrante ; mais les auteurs qui s'en occupent spécialement ne se plaindront pas en lisant l'*Essai bibliographique concernant tout ce qui a paru dans les Pays-Bas au sujet et en faveur des Vaudois,* par M. le Dr W.-N. du Rieu (La Haye, Martinus Nijhoff, in-8 de 38 p.). M. du Rieu ne cite pas moins de 123 ouvrages. Toutefois, nous devons faire remarquer que l'ensemble paraît appeler une petite revision. Nous n'avons vérifié que deux articles, et voici les fautes relevées : N° 35, le titre du livre de Jean Léger porte : « Histoire » et non « L'Histoire, » « valées » et non « vallées, » « Gilles » et non « Gillis. » — N° 111, ne faut-il pas lire : « Paris et Toulouse » au lieu de « Genève et Paris ? » Notons que la planche annoncée à la page 29 ne figure pas dans l'exemplaire qui nous a été adressé. Ce très utile travail, tiré à petit nombre, n'est pas dans le commerce.

Suisse. — La collection *l'Europe illustrée,* publiée par la maison Orell et Füssli, de Zurich, que nous avons eu déjà l'occasion de signaler, s'est enrichie, en ces derniers temps, de quatre nouveaux fascicules, savoir : *Chamonix et le Mont Blanc,* par M. Alfred Ceresole, pasteur à Vevey (in-16 de 73 p., avec 10 illustr. de Weber et une carte) ; — *le Chemin de fer du Pilate,* par M. J. Hardmeyer (in-16 de 50 p., avec 32 illustr. de Weber et une carte); — *De Saint-Maurice au lac Léman,* d'après F.-O. Wolf (in-16 de 65 p., avec 16 illustr. de Weber et une carte) ; — *Territet,* par deux alpinistes suisses (in-16 de 32 p., avec 12 illustr. de L. Dünki et une carte). Ces brochures, qui sont publiées à la fois en français, en anglais et en allemand, ne coûtent que 0 fr. 50 l'une. Les gravures sont très belles ; mais les cartes laissent à désirer. Ces opuscules n'ont pas la prétention de faire concurrence aux Guides-Joanne ; mais on peut s'en servir comme d'introduction à ces guides de mérite exceptionnel. A propos de la carte se trouvant au verso de la deuxième couverture du *Chemin du Pilate,* nous nous demandons pourquoi le nom de Genève est écrit « Genf, » et Nice « Nizza. » Quand sur une carte on mentionne les localités dans la langue du pays, méthode que nous approuvons, il faut être logique : Nice, ville française, ne s'appelle point « Nizza. » MM. Orell et Füssli l'ont du reste si bien compris, que la carte jointe à la brochure intitulée *Territet,* porte bien « Nice » et

non plus « Nizza. » Une correction dans le sens que nous indiquons s'impose sur la carte du *Chemin de fer du Pilate.*

ÉTATS-UNIS. — Aujourd'hui que le grand ouvrage, dont plusieurs fois déjà nous avons annoncé la publication à nos lecteurs (*Polybiblion*, tomes LV, p. 92, et LVI, p. 286), le *Caspar's Directory of the American books, news and stationery trade* (Milwaukee, Wis., C. N. Caspar, in-8 de 1434 p.) est enfin mis en vente, et que l'on peut par suite le juger, nous devons dire qu'il nous paraît l'emporter de beaucoup sur les travaux similaires, soit pour l'abondance et la sûreté des renseignements, soit pour la disposition des matières, soit pour l'exécution matérielle du volume, où la netteté des caractères d'impression permet de retrouver facilement les renseignements que l'on cherche. Le volume s'ouvre par une préface où M. C. N. Caspar indique les motifs qui l'ont déterminé à entreprendre ce travail, fait ressortir l'utilité qu'on peut en retirer, rend compte des peines qu'il s'est imposées et des démarches qu'il a faites pour donner à chacune de ses affirmations une base sûre et solide. La préface est suivie d'une notice sur le bibliographe américain Frédéric Leypoldt (1835-1884) connu par son *American Catalogue* et par sa collaboration au *Publisher's Weekly*. Quant au *Directory*, il est divisé en six parties : la première donne la liste alphabétique des différentes maisons avec l'indication de leur commerce et de leur spécialité ; avec les renseignements sur la date à laquelle elles se sont établies, sur leur situation commerciale ; avec leur adresse, etc. Cette partie, avec la liste de quarante mille commerçants environ, renferme celle de deux mille cinq cents périodiques. La deuxième partie contient une liste des libraires rangés selon la nature et l'objet des ouvrages qu'ils publient, en sorte que l'on peut aisément y apprendre à quel éditeur il faut s'adresser pour les ouvrages de mathématiques, de philosophie, d'histoire, etc. La troisième partie renferme une liste analogue pour le commerce de la papeterie, de la reliure, etc. La quatrième partie est consacrée à la répartition de toutes ces adresses dans l'ordre géographique. La cinquième partie renferme la liste de ces divers commerçants, suivant les spécialités qui font l'objet de leur commerce. La sixième partie est consacrée à la théorie et à la pratique du commerce des livres. On y trouve entre autres choses une liste des termes anglais, allemands, français, etc., usités en librairie, et un catalogue, incomplet d'ailleurs, des ouvrages et revues bibliographiques d'Amérique et d'Europe.

— Les *American Notes and Queries* contiennent, dans le numéro du 5 octobre, une note sur l'époque où l'on vit pour la première fois des femmes jouer au théâtre. Après avoir rappelé un passage de Cicéron montrant que cet usage n'était point inconnu aux Romains, l'auteur de l'article nous apprend que ce n'est pas en France, au commencement du XVIIe siècle, qu'elles parurent d'abord sur les planches, mais en Portugal dès le XVIe siècle ; qu'elles jouaient sur les théâtres de Venise en 1611, et que ce n'est qu'entre 1655 et 1663 qu'elles furent définitivement acceptées en Angleterre.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Notions élémentaires d'apologétique chrétienne*, par l'abbé A. Gouraud (in-18, veuve E. Belin et fils). — *Le Monde sans Dieu et le dernier mot de tout*, par H. Barnout (in-18, Marpon et Flammarion). — *Nouvelle Défense de l'Église, ou Réflexions sur quelques faits du jour*, par l'abbé C. Rossignol. 2e série (in-18, Bloud et Barral). — *Les Temps primitifs et les Origines religieuses d'après la Bible et la science*, par l'abbé Thomas (2 vol. in-8, Bloud et Barral). — *L'École neutre en face de la théologie, cas de conscience*, par Deux prêtres, docteurs en théologie (in-8, Retaux-Bray). —

Fleurs des Petits Bollandistes. Vie des saints pour tous les jours de l'année, par l'abbé Provost (2 vol. in-8, Bloud et Barral). — *L'Apocalypse, ou l'Évangile de Jésus-Christ glorifié et l'Histoire de son Église jusqu'à la fin des temps* (3 vol. in-8, Vitte et Perrussel, à Lyon). — *L'Excellence de la très sainte Eucharistie,* par L. de Grenade (in-32, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *L'Évangile du Sacré-Cœur. Les Mystères d'amour du Cœur de Jésus,* par le P. J. Vaudon (in-12, Retaux-Bray). — *Le Diurnal de Marie,* par le P. P. de Langogne (2 vol. petit in-16, Desclée et Lefebvre, à Tournai). — *L'Ame et la Physiologie,* par le P. J. de Bonniot (in-8, Retaux-Bray). — *La Tête et le Cœur*, étude physiologique, psychologique et morale, par P. Vallet (in-18, Roger et Chernoviz). — *A travers la vie, esquisse morale et sociale,* par G. Coste (in-8, Bloud et Barral). — *Éducation et Hérédité,* étude sociologique, par M. Guyau (in-8, F. Alcan). — *La Psychologie de l'effort et les Doctrines contemporaines,* par A. Bertrand (in-18, F. Alcan). — *Principes de philosophie morale,* par J. Thomas (in-8, F. Alcan). — *Études sociales,* par C. Secrétan (in-18, F. Alcan). — *La Bête comparée à l'homme,* par le R. P. de Bonniot (in-8, Retaux-Bray). — *Histoire de la Philosophie pendant la Révolution (1789-1804),* par M. Ferraz (in-18, Perrin). — *August Comte, der Begründer des Positivismus. Sein Leben und seine Lehre,* von H. Gruber, S. J. (in-8, Herder, Freiburg im Breisgau). — *De l'Assistance dans les campagnes. Indigence, prévoyance, assistance,* par É. Chevallier (in-8, A. Rousseau). — *Le Droit des gens ou des nations considérées comme communautés politiques indépendantes,* par Travers Twiss (2 vol. in-8, Pedone-Lauriel). — *Nouvel Exposé d'économie politique et de physiologie sociale*, par A. Coste (in-12, Guillaumin et Alcan). — *L'Économie politique patronale, Traicté de l'œconomie politique dédié au Roy et à la Reyne mère du Roy, par A. de Montchrétien,* avec introduction et notes de Th. Funck-Brentano (in-8, Plon et Nourrit). — *Étude historique et juridique sur le consentement des parents au mariage de leurs enfants,* par l'abbé A. Vantroys (in-8, Rousseau). — *L'Instruction publique des femmes en France,* par le Dr J. Vychgram (in-8, Delagrave). — *L'École libre des sciences politiques* (gr. in-8, typ. Chamerot). — *La Lumière électrique, générateurs, foyers, distribution, applications,* par L. Montillot (in-12, J.-B. Baillière). — *Harmonies chrétiennes,* poésies, par J. Casier (petit in-8 carré, Siffer, à Gand ; Société belge de librairie à Bruxelles; Baltenweck, à Paris). — *Joseph retrouvé par ses frères,* drame biblique, par le P. F. Chauffour (in-8, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *La Poésie castillane contemporaine (Espagne et Amérique),* par Boris de Tannenberg (in-12, Perrin). — *Lettres sur le beau en littérature, suivies d'une Étude sur le grand Corneille,* par l'abbé Mérit (in-18, Belin). — *Nouvelle Histoire de la littérature française sous le second Empire et la troisième République (1852-1889),* par V. Jeanroy-Félix (in-8, Bloud et Barral). — *Le Dernier Jour d'un condamné, Claude Gueux,* par V. Hugo (in-12, Hetzel et Quantin). — *Mariage riche*, par H. Malot (in-12, Marpon et Flammarion). — *Chochotte,* par A. Bouvier (2 vol. in-18, Marpon et Flammarion). — *Les Ruines de Paris,* par Ch. Monselet (in-18, Marpon et Flammarion). — *La Vénus cuivrée,* par Le Noir (in-16, Marpon et Flammarion). — *L'Avenir d'Aline,* par H. Gréville (in-18, Plon et Nourrit). — *Marie Bas-de-laine,* par F. du Boisgobey (in-18, Plon et Nourrit). — *Scènes de la vie cosmopolite,* par É. Rod (in-12, Perrin).— *Le Feu à Formose,* roman chinois (in-18, Lib. de la *Nouvelle Revue*). — *Géographie économique de l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et l'Amérique,* par M. Dubois (in-18, cart. toile, G. Masson). — *Les Splendeurs de la Terre-Sainte, ses sanctuaires et leurs gardiens,* par Sodar de Vaux (in-8, Bloud et Barral). — *Campagne du « Cassini » dans les mers de Chine (1851-1854), d'après les rapports,*

lettres et notes du commandant de Pras, par le R. P. Mercier (in-8, Retaux-Bray). — *Vie de saint Vincent de Paul,* par J.-B. Jeannin (in-8, Bloud et Barral). — *Vie de la Révérende Mère Marie-Augustin, première supérieure générale de la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph d'Aubenas,* par l'abbé L.-A. Benoît (in-8, Baltenweck). — *Jean-Baptiste Aubry, docteur en théologie, ancien directeur du grand séminaire, missionnaire au Kouy-Tchéou (Chine),* par A. Aubry (in-8, chez l'auteur, à Dreslincourt (Oise) et Desclée et de Brouwer, à Lille). — *Histoire universelle. Athènes, de 480 à 336 avant J.-C.,* par M. Fontane (in-8, Lemerre). — *Early Britain,* by Alfred-J. Church (in-8, cartonné, Fisher Unwin, London). — *Louis VI le Gros, annales de sa vie et de son règne (1081-1137),* avec une Introduction historique, par A. Luchaire (in-8). — *Le Moyen âge fut-il une époque de ténèbres et de servitude?* par G. Romain (in-8, Bloud et Barral). — *Histoire anecdotique de la France. L'Ancien Régime,* par C. d'Héricault (in-8, Bloud et Barral). — *Mémoires de Louvet de Couvrai sur la Révolution française,* avec préface, notes et tables, par F.-A. Aulard (2 vol. in-16, Libr. des bibliophiles). — *Journal de Fidus. La Révolution de septembre. II. La Capitulation. La Commune* (in-12, Savine). — *Les Mystères de la franc-maçonnerie,* par Léo Taxil (in-4, Letouzey et Ané). — *La Population française, Histoire de la population avant 1789 et Démographie de la France comparée à celle des autres nations au* XIXe *siècle,* par E. Levasseur, t. Ier (in-8, A. Rousseau). — *Histoire des institutions politiques et administratives de la France,* par P. Viollet, t. Ier (in-8, Larose et Forcel). — *La Réorganisation cadastrale et la Conservation du cadastre en France,* par J. Breton (in-8, Guillaumin). — *Lettres de Coray au protopsalte de Smyrne, Dimitrios Lotos, sur les événements de la Révolution française (1782-1793),* trad. du grec par le marquis de Queux de Saint-Hilaire (in-8, Firmin-Didot). — *Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse 1792-1797,* publiés par J. Kaulek. *IV. Avril 1794-février 1795* (gr. in-8, F. Alcan). — *Histoire de la Faculté de médecine de Bordeaux et de l'enseignement médical dans cette ville (1441-1888),* par le Dr G. Pery (gr. in-8, Doin). — *Histoire de l'Église réformée de Laval au* XVIIe *siècle, d'après des documents inédits (1600-1686),* par A. Joubert (in-8, Moreau, à Laval; Lechevalier, à Paris). — *Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Chelles,* par l'abbé C. Torchet (in-8, Retaux-Bray). — *Le Livre des syndics des États du Béarn,* texte béarnais publié par L. Cadier. 1re partie (in-8, Champion, à Paris; Cocharaux, à Auch). — *Johann Baptista von Taxis ein Staatsmann und Militär unter Philipp II und Philipp III (1530-1610),* von Dr J. Rübsam (in-8, Herder, Freiburg im Breisgau). — *Madame de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris, 1562-1630, étude sur l'éducation des femmes en France au* XVIIe *siècle,* par H. de Legmont (in-8, Vitte et Perrussel, à Lyon). — *Histoire du général Chanzy,* par J.-M. Villefranche (in-8, Bloud et Barral). — *Biographies du* XIXe *siècle, Georges Cadoudal, Schiller, Th. Aubanel, etc.* (in-8, Bloud et Barral). — *La Phalange chrétienne des hommes célèbres,* par Un ancien magistrat (in-8, Vitte et Perrussel, à Lyon). — *Caspar's Directory of the American book, news and stationery trade* (in-8, Caspar, à Milwaukee, Wisconsin).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imprimeur breveté, Rennes.